



| MÉTÉO       |     |     |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 18° | 12° |
| Oran        | 18° | 09° |
| Annaba      | 19° | 12° |
| Béjaïa      | 21° | 12° |
| Tamanrasset | 27° | 09° |

## FÊTE NATIONALE

**Le Président Bouteflika félicite son homologue du Surinam Désiré Delano Bouterse**

P. 24

## ASSASSINAT DE KASHOGGI :

**L'Algérie condamne et exprime sa conviction que la justice saoudienne saura faire la lumière**

P. 24

## LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

**L'ONU salue les «avancées» de l'Algérie**

P. 24

## HABITAT

# Temmar appelle depuis Djanet à transférer les dossiers «rejetés» des logements sociaux à d'autres formules de logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a appelé, hier, à la circonscription administrative de Djanet (Illizi), à l'impératif de transférer les dossiers «rejetés» des programmes de logements sociaux, à d'autres formules de logements, telles que l'AADL et le LPA. «Il faut transférer les dossiers des citoyens exclus des listes des bénéficiaires de logements sociaux pour une raison ou une autre, notamment ceux percevant un salaire supérieur à celui exigé pour ce type de logement, aux autres formules de logement contenues dans le programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans le secteur de l'Habitat, à l'image de la formule location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et celle du Logement participatif aidé (LPA)», a indiqué M. Temmar qui s'adressait aux responsables de son secteur et aux autorités locales de Djanet.

P. 3



## Gouvernement

**M. Ouyahia aujourd'hui à Tébessa pour le lancement du projet intégré d'exploitation de phosphate**

P. 3

## Tassili Airlines :

**Ouverture prochaine de la desserte régulière domestique Béchar-Oran-Béchar**

P. 3

## PLF 2019 :

**Raouya présente le texte devant le Conseil de la nation**

P. 4

## SANTÉ

**EAU MINÉRALE  
Laquelle boire en fonction de ses besoins ?**

P. p 12-13

## FOOTBALL

**CAN-2019 (PRÉPARATION) :**

**Algérie-Tunisie en amical en mars 2019**

L'équipe nationale de football affrontera à domicile son homologue tunisienne en mars 2019, en match amical préparatoire en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet), a annoncé hier la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

P. 22

## COMMERCE EXTÉRIEUR

**Le déficit commercial en baisse de près de 59% sur les 10 premiers mois de 2018**

P. 6

## MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Adrar**

P. 24

ETAC

## Arrêt à partir de demain du téléphérique Annaba-Seraïdi pour maintenance

La ligne du téléphérique reliant Annaba à Seraïdi sera à l'arrêt à partir de mardi jusqu'au 19 décembre prochain, pour travaux de maintenance, a-t-on indiqué dans un communiqué émanant de l'entreprise de transport algérien par câbles (ETAC). En moyenne, 2.000 pas-

sagers/jour empruntent la ligne Annaba-Seraïdi, longue de 4 km, trajet effectué en 20 minutes, a-t-on souligné. Ce moyen de transport qui a fait l'objet de plusieurs opérations de maintenance et d'entretien, reprendra le service le 20 décembre prochain, selon le document.



## Horaire des prières

Lundi 18 Rabî' al-awwal 1440

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 05:59 |
| Dohr    | 12:36 |
| Asr     | 15:14 |
| Maghreb | 17:38 |
| Isha    | 19:02 |



## MOUDJAHIDINE Zitouni à Relizane



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Relizane, au cours de laquelle il a présidé les travaux d'une conférence à l'occasion du 186e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader.

## MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Commémoration du 169<sup>e</sup> anniversaire de la révolte des Zaâtcha

Le Musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-historique à l'occasion de la commémoration du 169e anniversaire de la révolte et du massacre de la population de des Zaâtcha (Biskra).

## RESSOURCES EN EAU Hocine Necib à Constantine



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection

dans la wilaya de Constantine. Durant cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures relevant de son département ministériel.

## BOUMERDÈS Colloque international sur l'œuvre de Rachid Mimouni mercredi et jeudi

Un colloque international sur l'œuvre du défunt écrivain Rachid Mimouni sera organisé mercredi et jeudi prochains à Bumerdès à l'initiative de la direction de la Culture de la wilaya en partenariat avec l'université Alger 2, a-t-on appris hier du directeur local de la Culture. Selon Abdelali Koudid, des hommes de lettres et des enseignants universitaires spécialistes de l'œuvre de l'auteur du «Fleuve détourné» (nationaux et étrangers) assureront l'animation de ce rendez-vous scientifique, qui revient après une «éclipse» de plusieurs années. La manifestation, intitulée «L'œuvre de Rachid Mimouni : Ruptures et renouveau», abordera à la maison de la Culture Rachid Mimouni, trois axes principaux liés à l'œuvre de Mimouni, à savoir le «Rapport problématique à l'histoire», le «Rapport problématique au référent» et les «Problématiques relatives à l'Altérité». Selon M. Koudid, le colloque a, notamment, pour objectif de revisiter l'œuvre de cet auteur algérien, qui aura marqué son époque, tout en constituant un point de rencontre et d'échanges pour les hommes de lettres et les auteurs participants.

## SAÏDA Le discours cinématographique dans le cinéma américain, thème d'une journée d'étude demain

Le discours cinématographique et l'industrie de l'illusion dans le cinéma américain constitue le thème d'une journée d'étude, prévue mardi prochain à l'université «Dr Moulay Tahar» de Saïda, a-t-on appris des organisateurs.

## Météo



|             | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 18° | 12° |
| Oran        | 18° | 09° |
| Annaba      | 19° | 12° |
| Béjaïa      | 21° | 12° |
| Tamanrasset | 27° | 09° |

## BORDJ BOU-ARRERIDJ : Acquisition de nouveaux chasse-neige en prévision de l'hiver

Le parc de la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a été renforcé par l'acquisition de 3 nouveaux chasse-neige en prévision des intempéries et des chutes de neige durant la saison hivernale, a-t-on appris dimanche des responsables du secteur. Ces nouveaux engins permettront aux équipes d'intervention de dégager rapidement les routes qui risquent d'être bloquées à la circulation, a précisé la même source, soulignant que 250 tonnes de sel de déneigement sont aussi mobilisées en cas de besoin.

## SEAL Suspension de l'AEP demain à Kouba et Hussein Dey

Dans le cadre de renforcement et de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAL), procédera demain mardi 27 novembre de 08h à 15h, au nettoyage d'un château d'eau au niveau de la rue du Caire dans la commune de Kouba, ce qui engendrera une suspension de l'alimentation en eau potable, qui impactera les communes de Kouba (rue Mohamed Fellah, rue Mohamed Allilat, Ahmed Cherifi, rue Ben Zadi, rue Khawarizmi, rue Mohamed Rabia, rue Badre Eddine Redjimi, Farid Bouiche, les frères Hamia, El Arbi Mansour, cité Bag, CW n°14, coopérative Les Rougets, l'hôpital de Kouba, coopérative el Amel, la rue 1, la rue 2, cité Approval, rue Abdelhamid Khodja, frères Abdeslami) et Hussein Dey (cité Ben Danoune, cité Mer et Soleil, Panorama, Hai Ali Saidani, Patrimoine Algérois). SEAL précise à ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable, se fera progressivement dès la fin des travaux. L'entreprise mettra en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant cette suspension. SEAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.



## SÛRETÉ NATIONALE Lancement d'une campagne sur les caractéristiques légales des plaques d'immatriculation



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), procédera aujourd'hui, au lancement d'une campagne de sensibilisation sur Les caractéristiques légales des plaques d'immatriculation des véhicules. L'opération qui se poursuivra jusqu'au 02 décembre, sera encadrée par des cadres de la Sûreté nationale et comprendra diverses activités de sensibilisation au profit des conducteurs et des usagers de la route.

## JEUDI À L'EHU D'ORAN Journée de réflexion sur : «Les soins palliatifs»

Le service pilote de soins palliatifs et de support de l'EHU d'Oran, organise jeudi 29 novembre à partir de 09h, une journée de réflexion sur les soins palliatifs. Avec la contribution du groupe «soins palliatifs» du plan cancer, cette journée vise à déterminer la notion d'accompagnement palliatif, ce nouveau concept de soin correspond à une vision humaniste de la médecine préoccupée de la prise en charge de la souffrance globale du malade traversant une phase critique d'une affection potentiellement mortelle ou vivant la période terminale de sa vie, en sus, ces soins peuvent indubitablement influencer de manière positive l'évolution de la maladie et augmenter le taux de survie tout comme les autres traitements. Cette journée englobera diverses spécialités, à l'instar de la réanimation, oncologie médicale, médecine interne, chirurgie générale et la radiothérapie, attendu que l'orientation vers une unité de soins palliatifs est une décision pluridisciplinaire, qui est proposée par l'ensemble des acteurs de santé qui soignent la personne malade en accord avec celle-ci et avec son entourage.



## GOUVERNEMENT:

## M. Ouyahia aujourd'hui à Tébessa pour le lancement du projet intégré d'exploitation de phosphate

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, se déplacera ce jour dans la wilaya de Tébessa pour présider la cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre les groupes algériens Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, pour le lancement du projet intégré pour l'exploitation de phosphate, ont indiqué hier les services du Premier ministre, dans un communiqué.

«M. Ahmed Ouyahia, Premier ministre, se déplacera, ce lundi 26 novembre 2018, dans la wilaya de Tébessa où il présidera la cérémonie de signature d'un accord de partenariat portant sur le lancement d'un projet intégré pour l'exploitation de phosphate entre les groupes algériens Sonatrach et Asmidal-Manal et les groupes chinois dirigés par la Société Citic», précise la même source.

«Lors de ce déplacement, le Premier ministre sera accompagné des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Noureddine Bedoui, de l'Energie Mustapha Guitouni et de l'Industrie et des Mines Youcef Yousfi», ajoute le communiqué.



## TÉBESSA:

## Le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate, un pas vers la création d'un «pôle imposant» de l'industrie minière

Le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate des gisements de la région de Bled El-Hadba, de la wilaya de Tébessa dont l'accord de partenariat pour la création d'une société mixte algéro-chinoise pour ce projet sera signé aujourd'hui, en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, constitue un pas vers la création d'un «pôle imposant» de l'industrie minière, a affirmé dimanche Ferhat Ounnoughi, conseiller du PDG de Sonatrach.

«Un intérêt particulier est accordé par l'Etat à ce projet de portée nationale qui devra contribuer à créer des richesses et consolider la stratégie de valorisation des richesses minières», a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS. Ce projet intégré, réparti entre la mine de Bled El-Hadba à Tébessa, la plateforme de Hadjer Kebrat à Souk Ahras, celle de Hadjar Essoud à Skikda et le port de Annaba, et qui sera concrétisée entre les groupes algériens Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, a nécessité un volume d'investisse-

ment de six (6) milliards de dollars, a détaillé le responsable.

Il a ajouté que 500 milliards de DA seront mobilisés pour la réalisation des infrastructures nécessaires dans les quatre wilayas concernées par ce méga projet.

M. Ounnoughi a souligné que la partie algérienne détient 51% des parts, contre 49% pour la partie chinoise dans ce projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate.

S'agissant de son impact socio-économique, le même responsable a indiqué que pas moins de 3 000 postes de travail directs seront créés, à la mise en exploitation de ce projet, prévue en 2022, alors que les chantiers de réalisation à travers les quatre wilayas assureront 14 000 postes d'emploi.

Le cadre de Sonatrach a indiqué que ce complexe de phosphate garantira des revenus en devises à hauteur de 1,9 milliard de dollars/an.

Pour sa part, le président directeur général (PDG) de la société Somiphos de Tébessa, filiale Ferphos, Mokhtar Lakehal, a révélé que le projet intégré d'exploitation

et de transformation de phosphate permettra l'exploitation du phosphate du gisement de Bled El-Hadba, d'une capacité de 500 millions de tonnes et assurera la production des dérivés du phosphate, engrais phosphoriques, acide d'ammoniac et autres matériaux utilisés dans diverses activités économiques.

Il a ajouté que cet investissement augmentera la capacité de production du phosphate, à l'échelle nationale, estimée actuellement à 2 millions de tonnes/an, pour atteindre 10 millions de tonnes/an avec l'entrée en service de ce méga projet.

Pour le wali de Tébessa, Attallah Moulati, le projet intégré d'exploitation et de transformation de phosphate «métamorphosera la région de Tébessa et contribuera à créer des richesses».

«Des centaines d'emplois pour les jeunes de la région seront créés à la faveur du lancement du chantier de ce projet et d'autres centaines de postes de travail seront assurés avec le début des activités de ce complexe», s'est félicité le même responsable.

## HABITAT:

## Temmar appelle depuis Djanet à transférer les dossiers «rejetés» des logements sociaux à d'autres formules de logement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a appelé, hier, à la circonscription administrative de Djanet (Illizi), à l'impératif de transférer les dossiers «rejetés» des programmes de logements sociaux, à d'autres formules de logements, telles que l'AADL et le LPA.

«Il faut transférer les dossiers des citoyens exclus des listes des bénéficiaires de logements sociaux pour une raison ou une autre, notamment ceux percevant un salaire supérieur à celui exigé pour ce type de logement, aux autres formules de logement contenues dans le programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans le secteur de l'Habitat, à l'image de la formule location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et celle du Logement participatif aidé (LPA)», a indiqué M. Temmar qui s'adressait aux responsables de son secteur et aux autorités locales de Djanet. «Le citoyen exclu des listes des logements sociaux ne signifie pas qu'il n'a pas le droit de s'inscrire dans d'autres programmes de logement pour en bénéficier», a-t-il précisé. Echangeant avec un nombre de citoyens qui protestaient contre le retard accusé dans les projets du secteur au niveau de la cité Ifri, le ministre a dit que «le retard des travaux d'aménagement est à l'origine du retard accusé dans l'opération de distribution des logements finis», indiquant qu'il était impossible de livrer «des projets de logement sans gaz, ni électricité ou routes d'accès», règle qui s'applique à l'ensemble du territoire national», rappelant à ce propos, qu'illizi et Djanet avaient bénéficié d'un quota de 2.000 nouvelles unités de logement, au titre du programme du secteur pour 2019».

Le ministre a promis aux habitants de cette circonscription administrative de «lancer prochainement une caravane de sensibilisation qui sillonnera tous les quartiers et villages d'Illizi et de Djanet», en vue d'expliquer les différentes formules de logement contenues dans le programme du président de la République dans ce secteur», affirmant que l'Etat «soutient tous les programmes de logement et non seulement celui du logement social».

Dans ce cadre, le ministre s'est également engagé à «l'élaboration prochaine d'une feuille de route afin de relancer son secteur» à Illizi et à Djanet, appelant dans ce contexte, «les élus locaux à définir les priorités du secteur, selon les besoins», avant d'ajouter que «Le gouvernement qui œuvre avec sincérité et rigueur veillera à ce que toutes les décisions prises dans le secteur de l'Habitat soient appliquées». Lors de sa visite dans la wilaya de Djanet, M. Temmar s'est enquis des plans d'occupation du terrain et de certains projets de logement, insistant, à cet effet, sur «l'impératif de respecter les délais de réalisation».

M. Temmar avait annoncé, samedi, lors d'une visite dans la wilaya d'Illizi, «la mobilisation d'une enveloppe financière dépassant 1,3 milliard DA, en vue de parachever tous les projets de lotissements ruraux», mettant l'accent sur la nécessité de «tenir compte» de l'aspect architectural de la région lors de la réalisation des projets de logements ruraux. Il a été également décidé de l'octroi d'un quota de 400 logements, dans le cadre du programme de logement LPA et de 150 logements AADL, en sus de deux groupements scolaires et d'un centre de santé.

Le gouvernement a décidé l'éradication des chalets dans le Sud et l'aménagement de logements décentes, moyennant une enveloppe financières s'élevant à environ 100 milliards de centimes.

## ÉDUCATION NATIONALE:

## Nette baisse des erreurs relevées dans les manuels scolaires selon la ministre

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a fait état, hier à Alger, d'une «nette baisse» des erreurs contenues dans les manuels scolaires dont l'élaboration requiert davantage de «professionnalisme et de formation».

Dans une déclaration en marge d'une réunion avec les cadres de l'Office national des publications scolaires (ONPS), Mme Benghabrit a précisé que le nombre de fautes contenues dans les manuels scolaires «a baissé de façon notable» ces trois dernières années, suite à l'adoption d'un système de coordination permettant la vérification du contenu, sous tous les aspects, avant la phase d'impression.

Indiquant que le livre passait «de la conception à l'imprimerie directement»,

ce qui explique les nombreuses fautes relevées dans le passé, la ministre a affirmé que la méthode adoptée à l'heure actuelle dans l'élaboration des manuels scolaires reposait sur la coordination continue entre la commission d'homologation du manuel scolaire et les commissions chargées de l'octroi de l'agrément pour l'impression. Dans ce sens, la première responsable du secteur a mis en avant l'importance de la formation continue des concepteurs, des élaborateurs ainsi que des imprimeurs du livre scolaire. Une opération qui requiert, a-t-elle ajouté, «beaucoup de professionnalisme et de formation». Mme. Benghabrit a souligné l'impératif de poursuivre les efforts visant à assurer les livres scolaires aux

élèves à chaque rentrée, en procédant à leur distribution au niveau des établissements éducatifs durant la dernière semaine de juin.» a-t-elle ajouté, pour éviter tout retard accusé en début d'année. Abondant à ce sujet, la responsable a mis l'accent sur l'impératif de procéder à la distribution des postes et l'élaboration de la carte scolaire, avant la fin de chaque année scolaire. Lors d'une master class organisée au siège de l'ONPS, dédiée aux ressources pédagogiques en libre accès, le responsable de la Direction des technologies de l'information et de la communication relevant de l'Organisation arabe pour l'Éducation, la culture et les sciences (ALECSO), Mohamed Jemini a annoncé le lancement, mi-décembre pro-

chain, d'une «plateforme arabe des ressources pédagogiques en libre accès».

Intervenant lors de cette master class, organisée en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), M. Jemini a précisé que cette plateforme se voulait un forum arabe commun réunissant prochainement tous les acteurs du secteur de l'Éducation, à travers l'ensemble des États arabes, pour faciliter l'accès aux ressources pédagogiques dans différentes spécialités et encourager l'action participative et le développement des compétences afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dans le monde arabe.

## COLLECTIVITÉS / ADMINISTRATION / DOCUMENTS / NUMÉRISATION

### Lancement des opérations de généralisation du permis biométrique à points

Les opérations pour la généralisation du permis de conduire biométrique à points à l'ensemble du territoire national ont été lancées, a annoncé hier à Oran un responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Après Alger et Laghouat, retenues comme wilaya-pilotes, le processus pour la généralisation du permis de conduire biométrique sera lancé incessamment dans le reste des wilayas du pays, a indiqué le directeur des titres et des documents sécurisés, Hassan Boualem, lors d'une rencontre régionale regroupant dix wilayas de l'ouest du pays et dédiée à la mise en service du guichet numérique.

S'agissant des délais fixés pour la généralisation de ce service sur l'ensemble du territoire, le responsable a affirmé, dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, qu'il est difficile de se prononcer sur une date précise.

«Chaque commune avancera selon son rythme et ses moyens matériels et humains», a-t-il déclaré. «La généralisation effective de la délivrance du permis de conduire biométrique à points est, par ailleurs, tributaire de plusieurs paramètres comme l'acquisition des équipements nécessaires, cette opération nécessitant plusieurs démarches administratives, les appels d'offre notamment», a ajouté M. Boualem.

Aussi, le responsable a indiqué qu'un séminaire national sera organisé à Alger, en décembre prochain, pour former les responsables des collectivités locales des 48 wilayas, à l'application du nouveau système de délivrance et d'activation du permis biométrique. S'agissant de la numérisation de l'administration, M. Boualem a indiqué que l'objectif est d'atteindre progressivement une administration «zéro papier».

«Nous sommes à un taux de 50% dans ce processus de la numérisation de l'administration. Le taux de 100% sera atteint dans deux ans, grâce à la mise en service du guichet électronique sécurisé», a-t-il noté. Il a indiqué, à ce propos, que plus de 18 millions de passeports biométriques ont été délivrés depuis 2012 et 13 millions de cartes nationales biométriques ont été établies depuis 2015.

D'autres projets sont prévus dans le cadre de la numérisation de l'administration, à savoir le remplacement de la carte grise par un document biométrique vers 2019 et la délivrance d'un livret de famille biométrique vers 2020.

L'objectif général de ce grand projet qu'est le guichet numérique est d'alléger au maximum les procédures aux citoyens pour l'obtention des documents administratifs, a relevé Boualem, ajoutant que le projet du guichet numérique est prêt et qu'il ne reste qu'à le généraliser à l'ensemble des collectivités du territoire national.

Pour sa part Cheikh Abdenour, directeur des transmissions nationales de la wilaya d'Oran, a déclaré que les premiers permis de conduire numérique seront délivrés, dans les prochains jours, suite au déploiement de ce service dans une commune-pilote relevant de la daïra d'Oran, sans donner d'amples précisions.

APS

## PLF 2019: Raouya présente le texte devant le Conseil de la nation

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a présenté, hier, le projet de loi de finances (PLF 2019) devant le Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par Abdelkader Bensalah, en présence de membres du gouvernement.

Lors de la présentation, M. Raouya a rappelé la non intégration de nouveaux impôts dans le texte de cette loi qui a préservé également le caractère social du budget, et ce malgré la crise financière. Un texte qui traduit, dans sa globalité, la continuité des efforts consentis par l'Etat visant à alléger les effets de la récession des ressources financières sur l'économie nationale dans un contexte caractérisé par des tensions pesant sur les équilibres internes et externes du pays sous l'influence du recul des cours du pétrole.

Les dispositions législatives prévues dans le projet de loi, a-t-il expliqué, ont pour objectifs l'amélioration des revenus de l'Etat, la coordination et la simplification des procédures, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, outre l'encouragement et la promotion de l'investissement productif et la bonification des taux d'intérêts bancaires au profit des citoyens.

Le texte consacre, à cet effet, la poursuite du contrôle de la dépense publique dans le but de limiter l'impact de ces tensions sur le trésor public. A cette occasion, le ministre a fait état de certains indices économiques qui ayant marqué les neuf premiers mois de 2018, rappelant le ralentissement de la moyenne d'inflation de l'ordre de 4,45%, contre 5,65% durant la même période de 2017.

Le déficit de la balance commerciale du pays a baissé lors de cette période à 3,7 milliards USD, contre 8,5 milliards USD en 2017. Cette baisse s'explique par la hausse des exportations des hydrocarbures d'un taux de 14,5%, ainsi que les exportations hors hydrocarbures s'élevant à quelques 60% pour passer à 2,78 milliards USD fin septembre 2018, et ce en parallèle avec un recul très léger en matière d'importation.

La moyenne du prix du baril du pétrole a atteint, lors de la même période, 72,5 dollars, contre 51,3 dollars durant la même période de 2017.

Pour ce qui est du taux de change du dinars par rapport au dollars américain (USD), il a

été fixé à 115,95 DA/1 dollars américain (USD), en baisse de (-5,41%), par rapport à la même période de l'année 2017) et à 123,74 DA/1 Euro, soit en baisse de (-11,84%). Le ministre a indiqué que les réserves de change ont atteint 88,61 mds USD, fin juin 2018. Le PLF 2019 prévoit un recul des réserves de change à 62 mds USD en 2019, puis à 47,8 mds USD en 2020, ensuite à 33,8 mds USD en 2021.

S'agissant des recettes de l'Etat, le ministre a rappelé leur hausse de plus de 4,477 mds DA fin juillet 2018, soit en hausse de (+11,2%), comparativement à la même période de l'année 2017). Rappelant les principaux chiffres du texte de loi, le ministre a fait savoir que le PLF 2019 prévoit une croissance de 2,9% pour l'exercice 2019, contre une croissance hors-hydrocarbures de 3,2%.

Il a été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 50 dollars (USD)/baril de pétrole algérien «Sahara Blend» et sur la base du prix du marché à 60 USD.

Pour ce qui est du taux de change du dinars algérien, le même texte de loi indique qu'il devrait se situer autour de 118 dinars/dollar, prix moyen annuel pour la période 2019-2021 avec une inflation de 4,5% en 2019 et 3,9% en 2020 et 3,5% en 2021.

Devant des prévisions faisant état d'un recul des exportations des hydrocarbures de 1% en termes de volume, pour s'établir à 33,2 mds USD en 2019, il est prévu une croissance hors hydrocarbures en termes de volume, grâce à la contribution des secteurs du bâtiment et des travaux publics à hauteur de 4,7%, l'industrie (5%), l'agriculture (3,7%) et les services marchands (4%) et les services non-marchands (1,8%).

A moyen terme, la croissance économique augmentera à 3,4% en 2020 et 3,2% en 2021 avec une moyenne de croissance hors hydrocarbures de 3,1% en 2020-2021, a ajouté le ministre. Le ministre prévoit également une



hausse du volume d'exportations des hydrocarbures de 4,2% en 2020 avec des recettes estimées à 34,5 mds USD et de 2% en 2021 avec 35,5 mds USD de recettes.

Reflétant les mesures engagées par le gouvernement en vue d'encadrer les importations, le projet de loi prévoit, poursuit M. Raouya, un recul de l'importation des marchandises à 44 mds USD en 2019, 42,9 mds USD en 2020 et de 41,8 mds USD en 2021. De ce fait, le déficit de la balance commerciale ralentira progressivement pour passer de 10,4 mds USD en 2019, à 8,2 mds USD en 2020 et 6,4 mds USD en 2021. Pour la période 2019-2021, le PLF prévoit une baisse continue de la balance des paiements qui devrait passer de 17,2 mds USD en 2019, à 14,2 mds USD en 2020, puis 14 mds USD en 2021.

### Baisse du budget d'équipement et hausse des dépenses de gestion

Le PLF 2019 prévoit une baisse de 10,9% des dépenses d'équipement et une hausse de 8,1% des dépenses de fonctionnement, induisant un déficit du trésor de -10,4% par rapport au produit intérieur brut (PIB) (contre -11% en 2018). Sur un total de dépenses estimé à 8,557,2 milliards DA, le projet de loi prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement de 4,954,5 milliards DA en 2019 (+8,1%) contre des dépenses d'équipement es-

timées à 3,602,7 milliards DA (-10,9%). Les recettes budgétaires prévues pour 2019 s'élèvent à 6,507,9 milliards DA, dont 2,714,5 milliards DA de fiscalité pétrolière inscrite au budget. La fiscalité pétrolière devrait atteindre 3,201,4 milliards DA en 2019. Toutefois, le déficit du trésor prévu par rapport au Produit intérieur brut (PIB) baissera à -5,7% en 2020 et à -5% en 2021, selon les prévisions du ministère des Finances.

Le financement du déficit du trésor entre 2019 et 2021 «connaîtra une sorte de pression, en dépit du recours au financement non conventionnel et au prélèvement à partir du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) durant cette période». Cependant, le besoin au financement non conventionnel «baissera», en passant à -1,874,4 milliards DA en 2019, -746,5 milliards DA en 2020 et -796,5 milliards DA en 2021, précise le ministre.

Au terme de la présentation du ministre, le rapporteur de la commission des Finances et du budget de l'assemblée a procédé à la lecture du rapport préliminaire de la commission sur le projet de loi avant l'entame du débat par les membres du conseil. Le ministre répondra, lundi, aux interrogations des membres du conseil. Le texte sera voté lors d'une séance plénière prévue mercredi 28 novembre.

## SANTÉ : 98 % des élèves et étudiants ont bénéficié de visites médicales en 2018

Quelque 98% des élèves des trois paliers scolaires et des étudiants universitaires ont bénéficié de visites médicales l'année scolaire écoulée au niveau nationale, a révélé hier à Mascara un responsable au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«8,9 millions d'élèves et étudiants ont bénéficié lors de l'année 2017-2018 de visites médicales des équipes des Unités de dépistage et de suivi (UDS) dans les établissements scolaires et les Unités de médecine préventive au niveau des établissements d'enseignement supérieur, ce qui représente 98% du nombre d'élèves et d'étudiants algériens», a indiqué le chargé de la santé scolaire et universitaire, Pr Youcef Terfani, en marge de l'ouverture d'une conférence régionale sur la santé scolaire et universitaire.

«Le succès dans le domaine du dépistage et de la consultation médicale des élèves et

des étudiants n'a pas été bien accompagné en matière de prise en charge médicale et sanitaire de cette catégorie», a-t-il déploré, signalant que le nombre de bénéficiaires de prise en charge est de «50%».

«Un grand travail est attendu des responsables du dossier de la santé scolaire et universitaire dans les wilayas pour améliorer la prise en charge des élèves et des étudiants ainsi que la prévention contre les maladies», a estimé Pr Terfani, proposant l'ouverture de nouvelles unités de santé dans les établissements et universités et leur dotation de généralistes, de chirurgiens dentistes, de psychologues et d'infirmiers, en plus de la programmation de séances supplémentaires de cours de sensibilisation des élèves pour la promotion de la santé mentale.

Par ailleurs, le responsable a indiqué que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en place

tous les moyens pour la réussite de la campagne de vaccination des élèves suivant un nouveau calendrier (préparation d'équipes de vaccination, apport de vaccins suffisants, ...) pour parer contre la propagation de maladies dont la rougeole qui a touché, à ce jour, 23 enfants non vaccinés et contaminés.

Les établissements scolaires et d'enseignement supérieur comptent 2.415 unités de dépistage et de suivi sanitaire disposant de 3.100 généralistes, 2.200 chirurgiens dentistes, 1.900 psychologues et 2.840 infirmiers.

Des responsables de la santé scolaire et santé universitaire de 10 wilayas de l'Ouest prennent part à cette conférence régionale de deux jours ouverte dimanche, pour évaluer au sein cours d'ateliers l'application du programme national de santé scolaire et universitaire et recenser les difficultés rencontrées.

## ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD-HONGRIE Industrie: M. Yousfi s'entretient avec les ambassadeurs d'Afrique du Sud et de Hongrie

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger, les ambassadeurs d'Afrique du Sud et de Hongrie en Algérie, respectivement, Dennis Thokozani Dlomo, et Helga Katalin Pritz, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de sa rencontre avec M. Thokozani Dlomo, les deux parties ont examiné les potentialités de coopération économique, notamment industrielle et minière entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, a précisé la même source. Pour les deux parties, plusieurs secteurs industriels comme la chimie et l'électronique constituent des opportunités de partenariats bénéfiques pour les deux pays, note le document.

Le secteur minier est également une «grande opportunité» de coopération au regard des potentialités importantes que recèlent les deux pays dans ce secteur, ont estimé les deux responsables.

Pour saisir ces opportunités, M. Yousfi a plaidé pour l'organisation de rencontres d'affaires entre les opérateurs économiques algériens et sud africains afin de nouer des partenariats dans ces filières.

De son côté, l'ambassadeur sud africain a émis le souhait de son pays de développer davantage sa coopération économique avec l'Algérie. Quant à la rencontre avec Mme Katalin Pritz, elle avait pour objet «d'évaluer la coopération entre l'Algérie et la Hongrie dans les secteurs de l'industrie et des mines et d'examiner les voies et moyens de développer davantage le partenariat algéro-hongrois dans ces secteurs»,

a indiqué un autre communiqué de presse.

A cet effet, les deux parties ont énuméré les domaines qui peuvent faire l'objet de projets de partenariats mutuellement bénéfiques entre les deux pays à l'instar de la sous-traitance automobile, la fabrication des composantes mécaniques, la chimie, l'électronique et l'industrie pharmaceutique, a-t-on ajouté.

Par conséquent, Mme Katalin Pritz a annoncé la disponibilité des entreprises de son pays à venir s'installer



en Algérie et créer des partenariats avec les entreprises algériennes notamment dans le domaine de la sous-traitance. Pour sa part, M. Yousfi a encouragé les entreprises hongroises à investir en Algérie et travailler avec des partenaires algériens dans les branches citées.

## ALGÉRIE-AFRIQUE Hattab met l'accent sur la nécessité de sensibiliser les pays africains à l'importance de l'adoption de la charte de la jeunesse africaine

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a mis l'accent, samedi à Alger, sur la nécessité de sensibiliser les pays africains à l'importance de l'adoption de la charte de la jeunesse africaine, saluant la célébration de la journée africaine de la jeunesse en novembre, symbole de sacrifice et d'émancipation.

Dans son allocution à l'occasion du 12e anniversaire de la Journée africaine de la jeunesse, M. Hattab a souligné que la célébration de ce rendez-vous en novembre constituait une occasion pour tirer les leçons des grands sacrifices consentis par le peuple algérien pour la liberté et l'émancipation et se remémorer «le rôle glorieux de ces jeunes qui ont sacrifié leurs vies au service de la patrie et dont les accomplissements ont eu un impact positif tant en Algérie que sur le continent africain, à la faveur du rétablissement de la souveraineté nationale de plusieurs peuples africains». «L'Algérie a été un exemple à suivre en matière de sacrifice et de lutte contre le colonialisme», a souligné M. Hattab qui a salué le choix porté sur la journée du 1er novembre pour célébrer la journée africaine de la jeunesse, soulignant la nécessité de «sensibiliser les pays africains à l'adoption de la charte de la jeunesse africaine». La célébration de cette édition de la journée africaine de la jeunesse sous le slogan «vivre ensemble en paix» affirme le rôle de la jeunesse africaine dans «le renforcement des valeurs de tolérance et d'amitié, l'échange des cultures pour permettre à nos peuples de se rapprocher davantage et de vivre ensemble en paix».

M. Hattab a évoqué le rôle que joue l'Algérie dans ce cadre, soulignant qu'elle «n'a cessé de contribuer efficacement à la paix mondiale grâce à son expérience dans ce domaine, d'asseoir les valeurs de sécurité et de stabilité et de répandre les idéaux de paix», de même qu'elle veille à «dynamiser son rôle vital en matière de sécurité et de réconciliation nationale et à généraliser son modèle réussi dans le règlement et la prévention des conflits».

Le ministre a tenu à rappeler que l'Algérie avait soumis une initiative onusienne, saluée par l'Assemblée générale de l'ONU, à travers laquelle a été institué le 16 mai de chaque année «Journée internationale du vivre-ensemble en paix». «Le président de la République n'a eu de cesse de souligner à plusieurs reprises la volonté de l'Algérie d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde et d'élever par sa clairvoyance et sa sagesse politique à la résolution des conflits et différends auxquels sont confrontés certains pays à travers les moyens pacifiques, le dialogue sérieux et la réconciliation nationale», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre s'est félicité de la coïncidence de ce rendez-vous avec l'organisation par l'Algérie de la 2ème Conférence internationale des ONG africaines membres du Conseil économique et social onusien (ECOSOC), sous le thème «L'impulser l'Afrique face à la crise migratoire», au cours de laquelle l'Algérie a réitéré «son engagement» en faveur des peuples africains en créant des opportunités pour faire face aux problèmes auxquels est confronté le continent et proposer des solutions idoines, notamment à la crise migratoire, tout en travaillant de concert avec la jeunesse africaine pour mettre en œuvre l'agenda 2063». En ce qui concerne la relation de l'Algérie avec l'Afrique, le même responsable a affirmé que les deux parties étaient étroitement liées en termes d'histoire, de géographie et d'économie. Il a mis en exergue, à ce propos, la contribution de l'Algérie à la renaissance du continent africain, et ce grâce «à son expérience dans divers domaines, afin d'instaurer les valeurs de la sécurité et de la stabilité, ainsi que les piliers du développement durable, en sus de la propagation de la paix et de la réconciliation nationale». «Je saisis également cette occasion pour noter que les sociétés africaines avaient compris depuis des années qu'elles devaient travailler avec sérieux aux côtés de l'Algérie et les pays de l'UA, afin de trouver des solutions adéquates aux questions soulevées», ce qui interpellait fortement toutes les parties à travailler de concert, à conjuguer les efforts et à mettre en place des mécanismes susceptibles de trouver des solutions aux crises des jeunes et de relancer le développement en Afrique», a ajouté le ministre. M. Hattab a conclu que l'Algérie «demeure fidèle à ses principes et restera attachée aux chartes de l'Union africaine (UA) et aux traités internationaux et continentaux», ajoutant qu'elle «veillera soigneusement à la sécurité, à l'intégrité du continent et à son développement».

APR

## MONTAGE DE TRACTEURS AGRICOLES : Création d'une joint-venture algéro-indienne

L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (Eurl) LD Azouaou de droit algérien et le groupe indien Mahindra Mahindra LTD ont signé hier à Tizi-Ouzou un accord de création d'une joint-venture pour le montage de tracteurs agricoles.

La signature, par le président directeur général de LD Azouaou, Lahlou Azouaou, et le chef des opérations internationales de Mahindra et Mahindra LTD, Arvind Mathew, de cet accord portant mise en place d'un dispositif administratif et juridique pour la création de cette société mixte s'est déroulée au siège de l'unité LD Azouaou pour le montage de tracteurs agricoles Mahindra, sis à la zone industrielle de Oued Aissi.

En vertu de cet entendement, le partenaire indien détient une participation minoritaire tandis que LD Azouaou conservera une participation majoritaire, a-t-on expliqué.

M. Azouaou a souligné qu'avec cette co-entreprise Mahindra renforcera sa présence en Algérie et permettra à l'unité de montage LD Azouaou d'aller vers l'exportation et de pénétrer durablement et efficacement certains marchés, notamment nord-africain et européen. De son côté, M. Arvind, qui a rappelé que la société qu'il représente et qui est présente dans 40 pays, vend

plus de 330 000 tracteurs par an à l'échelle mondiale. En Algérie, où elle est présente depuis 2010, cette même société compte un total de 32 points de contact pour les opérations commerciales et le service après-vente et 3200 clients, a-t-il indiqué.

Intervenant à cette cérémonie, le directeur local de l'Industrie et des Mines (DIM), Moula Hamitouch, a qualifié ce projet d'unité de montage de tracteurs et de fabrication de matériel agricole d'«intelligent» ayant, selon lui, anticipé sur la compétitivité par la mise en place d'éléments importants tels que la formation et l'innovation, en se dotant d'un centre de formation et en signant des conventions avec les secteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

Ce même responsable a relevé que la fabrication de pièces mécaniques de précision représente le cœur de cet investissement car, a-t-il soutenu, cela va permettre de développer la sous-traitance et d'améliorer le taux d'intégration du produit.

Le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Youcef Aouchiche, a exprimé, pour sa part, l'intérêt porté par cette Assemblée à cet investissement LD Azouaou qui est créateur de richesses et d'emplois, réaffirmant la disponibilité de l'APW à accompagner cet investisseur

dans ses démarches pour obtenir les autorisations nécessaires pour entrer en production. L'entrée en exploitation de cette unité de montage de tracteurs dotée d'une capacité de production annuelle de 3000 tracteurs au lancement de son activité et qui dispose d'une chaîne de fabrication de matériels d'accompagnement d'une capacité de 2 700 unités/an, le directeur de l'Industrie et des Mines a indiqué que l'autorisation d'entrée en exploitation sera délivrée par les services centraux concernés à LD Azouaou «incessamment». Il a rassuré qu'il n'y a aucun blocage concernant ce projet réalisé en moins de deux ans.

«La procédure pour la délivrance de l'autorisation d'entrée en exploitation suit bien son cours et selon les informations qui nous ont été communiquées ce problème sera réglé incessamment», a-t-il affirmé. Le PDG de LD Azouaou a rappelé qu'il attendait cette autorisation «depuis mai 2017, afin de pouvoir entrer en production et contribuer à élever le niveau de mécanisation du secteur agricole en Algérie et améliorer les rendements et la productivité dans ce secteur». Il a rappelé que cette unité dont le coût de réalisation dépasse les 2,5 milliards de DA, va créer 225 postes d'emplois directs au lancement de la production.

## ALGÉRIE-ITALIE Energie: Sonatrach et le groupe italien ENI signent plusieurs accords de coopération

La Compagnie nationale des Hydrocarbures Sonatrach et le groupe italien Eni ont signé samedi à Alger plusieurs accords de coopération notamment dans le domaine des énergies renouvelables, en présence des P-dg des deux compagnies respectivement MM. Abdelmoum Ould Kaddour et Claudio Descalzi ainsi que le président du comité directeur de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Arezki Hocini.

Ainsi, le premier contrat signé entre Sonatrach et ENI, porte sur une coopération scientifique pour la réalisation d'un laboratoire solaire intelligent à Bir Rebaâ Nord (BRN) (Ourgla).

Ce contrat a pour objectif

de définir les conditions et modalités selon lesquelles les deux parties conviennent de lancer un projet de recherche et de développement, pour la réalisation d'un laboratoire solaire intelligent, ainsi que l'identification de solutions et/ou applications innovantes pour une utilisation dans des installations Oil & Gas au niveau des installations de Bir Rebaâ Nord.

L'objectif recherché est de localiser le laboratoire dans une zone pratique à proximité des installations existantes et de la centrale photovoltaïque de 10 MW au niveau du site de BRN pour bénéficier de la synergie avec les opérations en cours.

Il est également question de fournir une combinaison

innovante d'installations de systèmes de contrôle de la performance dans un environnement hostile mais aussi de confier la gestion et le développement du laboratoire à une équipe conjointe Sonatrach-ENI. La coopération entre les deux parties permettra également d'assurer une formation et un échange de savoir-faire sur les systèmes de production d'énergie renouvelable et la recherche et développement associée. Le second contrat paraphé par les responsables des deux groupes porte sur la mise en œuvre du plan d'action visant le développement des énergies renouvelables. En outre, les deux compagnies en l'occurrence Sonatrach et Eni ainsi que l'Agence Alnaft ont signé

des avenants aux contrats d'exploration de cession de 49 % des intérêts de Sonatrach sur les trois périmètres de recherches Zemlet Elarbi, SIF Fatima et Orhoud II au profit du groupe ENI pour lesquels un accord a été signé le 29 octobre dernier entre Sonatrach et ENI. Ces contrats de Recherche et Exploitation d'une durée de 25 ans seront financés à hauteur de 51% par Sonatrach et 49% par Eni. A cet effet, l'association Sonatrach-ENI prévoit de réaliser un premier programme de travaux qui comprend un programme d'exploration pour un investissement de plus 80 millions de dollars afin de réaliser un forage de 5 puits et l'acquisition et le traitement de 2.600 km2 de la sismique 3D.

## OUARGLA: Mise en service d'une nouvelle centrale photovoltaïque de 10 MW à Bir Rebaa-Nord

Une nouvelle centrale photovoltaïque d'une capacité de dix (10) mégawatts a été mise en service dimanche dans la daïra frontalière d'El-Borma (Sud-est d'Ouargla) par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

S'exprimant en marge de la cérémonie inaugurale, M. Bedoui, qui est accompagné notamment du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, de la ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, le Président directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour et des autorités de la wilaya, a souligné l'impact positif de cette installation énergétique, «fruit d'un partenariat réussi et retenu dans le cadre des grands projets structurants de l'Etat». Il a appelé, à cette occasion, à encourager l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables et à mettre en place les mécanismes de formation relative aux métiers de cette énergie au niveau des différentes installations similaires à l'échelle nationale, mettant en exergue les investissements colossaux de l'Etat pour améliorer les énergies renouvelables en général et l'énergie solaire en particulier, et saluant les efforts menés dans ce domaine par le Groupe Sonatrach considéré comme «une fierté de l'Algérie et une entreprise citoyenne par excellence».

Inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les groupes pétroliers algériens et italien Sonatrach et Eni, ce projet, qui a été concrétisé à la faveur d'une enveloppe globale de 16 millions de dollars est implanté sur une superficie de 20 hectares au niveau du champ de BRN (Bir Rebaa Nord, Ouargla), opéré par la société mixte GSA (Groupement Sonatrach-Agip), selon les explications fournies à la délégation. Totalisant 31.320 panneaux solaires, cette centrale, d'une durée de vie de 25 ans, vise à alimenter les installations du champ de Bir Rebaa en générant 18,5 GWh/an d'énergie électrique et en libérant du gaz naturel pour une meilleure valorisation, a-t-on expliqué. La réalisation de la centrale de BRN fait partie du plan national portant sur le développement des énergies renouvelables, a indiqué le ministre de l'Energie. Mustapha Guitouni a mis en relief l'importance de l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, soulignant que Sonatrach dispose d'un «programme ambitieux visant la réalisation de nouvelles centrales dans différentes wilayas, à l'instar d'Ouargla, Adrar et Illizi».

## CGEA-OIE Réunion de la CGEA et de l'OIE pour la promotion de l'investissement et de l'emploi en Algérie

L'Organisation internationale des employeurs (OIE) et la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), membre de l'OIE, ont tenu samedi à Alger une réunion dans le cadre de la promotion de l'investissement et de l'emploi en Algérie. Dans un discours prononcé à cette occasion, la présidente de la CGEA, Saïda Neghza, a souligné l'importance de cette collaboration portant notamment sur la promotion de la femme dans le monde de l'entreprise et sur le soutien des jeunes à intégrer le monde du travail. Mme Neghza a également estimé que l'appui de l'OIE aux organisations patronales algériennes arrive au moment où l'Algérie a besoin d'investissements dans tous les secteurs économiques, notamment l'industrie, l'agriculture, le tourisme et les nouvelles technologies. Intervenant lors de cette rencontre, le président de l'OIE, Erol Kiresepi, a estimé que tout développement économique passe par la dynamisation du tissu d'entreprises de toutes tailles pour bâtir une économie productive, compétitive et durable.

Il a ainsi affirmé la disponibilité de l'OIE à soutenir les organisations patronales algériennes pour œuvrer dans ce sens et répondre à la problématique du chômage des jeunes en particulier.

Par ailleurs, les représentants des deux organisations doivent s'entretenir sur les actions à entreprendre conjointement afin de travailler en faveur d'une économie sociale et solidaire tournée vers l'emploi, ont indiqué les intervenants.

## ALGÉRIE - COMMERCE EXTÉRIEUR Le déficit commercial en baisse de près de 59% sur les 10 premiers mois de 2018

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 4,11 milliards de dollars durant les dix (10) premiers mois de 2018, contre un déficit de 9,95 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une diminution de 5,83 milliards de dollars correspondant à une baisse de 58,65%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Entre janvier et fin octobre 2018, les exportations ont grimpé à 34,126 milliards de dollars (mds usd) contre 28,424 mds usd sur la même période de 2017, soit une hausse de 5,7 mds usd (+20,06%), en raison notamment du redressement de cours de pétrole avec une moyenne de 71 dollars le baril contre 50 dollars à la même période de 2017.

Pour les importations, elles ont très légèrement reculé à 38,240 mds usd contre 38,374 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une diminution de 134 millions de dollars (-0,35%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnstd).

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 89% contre 74% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,17% du montant global des exportations) en s'établissant à 31,795 mds usd contre 26,896 mds usd, en hausse de 4,9 mds usd (+18,21%).

Quant aux exportations hors-hydrocarbures, elles demeurent marginales en représentant 6,83% du montant global des exportations, soit une valeur de 2,33 mds usd, même si elles ont connu une hausse de 52,55% par rapport à la même période de 2017.

Les exportations hors-hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 1,846 mds usd contre 1,083 mds usd (+70,45%), des biens alimentaires avec 301 millions usd contre 303 millions usd (-0,66%), des produits bruts avec 81 millions usd contre 59 millions usd (+37,3%), des biens d'équipements industriels avec 75 millions usd contre 66 millions usd (+13,64%), des biens de consommation non alimentaires avec 28 millions usd contre 17 millions usd (+64,71%) et des biens d'équipements agricoles avec 0,29 million usd contre 0,16 million usd (+81%).

### Hausse de la facture alimentaire, baisse des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, la facture des produits énergétiques et



lubrifiants (dont les carburants notamment) s'est significativement réduite en passant à 879 millions usd sur les dix premiers mois de 2018 contre 1,611 mds usd à la même période de 2017, en baisse de 732 millions usd (-45,44%), précisent les Douanes.

Les importations des biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les demi-produits ont aussi connu une tendance baissière.

Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 470 millions usd contre 511 millions usd (-8,02%).

Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 11,05 mds usd contre 11,75 mds usd (-6%).

Les importations des demi-produits ont reculé à 8,986 mds usd contre 9,089 mds usd (-1,13%).

Par contre, des hausses des importations ont été enregistrées pour les groupes des biens alimentaires, des produits bruts et des biens de consommation non alimentaires.

La facture des produits alimentaires s'est établie à 7,252 mds usd contre 7,122 mds usd (+1,83%).

Les importations des produits bruts ont atteint 1,59 mds usd contre 1,22 millions usd (+29,88%).

Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 8,01 mds usd contre 7,06 mds usd (+13,40%).

En terme de mode de financement

des importations, sur les 38,24 mds usd des biens importés, un montant de 22,95 mds usd a été payé par cash (60% de la globalité).

Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 13,83 mds usd (36,16%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de près de 1,46 md usd (6%), et aux comptes devises propres des importateurs pour trois (3) millions usd (0,01%).

### L'Italie se maintient à la tête du podium des clients, la Chine premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, l'Italie s'est encore classée premier client de l'Algérie.

Ainsi, les cinq premiers pays-clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 4,88 mds usd (14,31% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 4,08 mds usd (12%), la France avec 3,89 mds usd (11,4%), les Etats-Unis avec 3,27 mds usd (9,6%) et la Grande-Bretagne avec 2,37 mds usd (7%).

Quant aux principaux fournisseurs du pays, la Chine maintient sa première place avec 6,41 mds usd (16,76% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,86 mds usd (10,11%), de l'Italie avec 3,06 mds usd (8%), de l'Espagne avec 2,95 mds usd (7,7%) et de l'Allemagne avec 2,62 mds usd (6,85%).

## Les principaux fournisseurs de l'Algérie sur les 10 premiers mois de 2018

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers sur les dix premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2017.

(Source: Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes-Cnstd).

| Pays               | Valeur<br>(Millions de dollars) | Evolution |
|--------------------|---------------------------------|-----------|
| -Chine             | 6.410                           | -12,2%    |
| -France            | 3.867                           | +10%      |
| -Italie            | 3.059                           | stable    |
| -Espagne           | 2.954                           | +14,6%    |
| -Allemagne         | 2.618                           | +3,1%     |
| -Turquie           | 1.879                           | +10,4%    |
| -Argentine         | 1.683                           | +38,3%    |
| -USA               | 1.388                           | -7,8%     |
| -Inde              | 1.063                           | +24,6%    |
| -Brésil            | 1.031                           | -12,7%    |
| -Sud-Corée         | 1.027                           | -31,4%    |
| -Russie            | 785                             | -21,7%    |
| -Arab. Saoudite    | 571                             | +29,8%    |
| -Belgique          | 517                             | -3,5%     |
| -Pologne           | 495                             | +44%      |
| <b>Sous-Total:</b> | <b>29.647</b>                   |           |
| <b>TOTAL:</b>      | <b>38.240</b>                   |           |

## Les principaux clients de l'Algérie sur les dix premiers mois de 2018

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays sur les dix premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2017.

(Source: Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes-Cnstd).

| Pays              | Valeur<br>(Millions de dollars) | Evolution |
|-------------------|---------------------------------|-----------|
| -Italie           | 4.884                           | +7,4%     |
| -Espagne          | 4.080                           | +17,4%    |
| -France           | 3.890                           | +23%      |
| -USA              | 3.277                           | +19,5%    |
| -Gde-Bretagne     | 2.370                           | +73%      |
| -Turquie          | 1.963                           | +29,4%    |
| -Brésil           | 1.803                           | -0,44%    |
| -Pays-Bas         | 1.761                           | +71%      |
| -Inde             | 1.372                           | +92%      |
| -Belgique         | 1.032                           | +36,3%    |
| -Sud-Corée        | 1.014                           | +64,6%    |
| -Chine            | 1.012                           | +84%      |
| -Portugal         | 936                             | +31,3%    |
| -Tunisie          | 852                             | +31,3%    |
| -Maroc            | 579                             | +47%      |
| <b>Sous-total</b> | <b>30.825</b>                   |           |
| <b>TOTAL</b>      | <b>34.126</b>                   |           |

## FINANCES-BANQUES

## Plus de 10.000 milliards DA de crédits accordés jusqu'à fin décembre à l'économie nationale

Le volume des crédits bancaires accordés à l'économie nationale devra atteindre à fin décembre de l'exercice en cours plus de 10.000 milliards DA, soit une hausse de 12% par rapport à 2017, a affirmé, hier à Ouargla, le président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF).

Intervenant lors d'une journée d'information sur «le financement des projets d'investissement dans le grand Sud d'Algérie», M. Achour Aboud a indiqué que «ces crédits s'étaient établis à fin juin dernier à 9.408 milliards DA», précisant que ces indices reflètent le rôle continu assumé par les banques en matière de financement de l'économie nationale.

«Plus de 50% de ces crédits ont été affectés au secteur privé», a tenu à préciser le même responsable devant des opérateurs économiques, des Présidents-directeurs généraux (P-dg) de certains banques et établissements financiers et des représentants des chambres de l'industrie et du commerce (CIC) des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa et Laghouat.

Les crédits bancaires accordés à l'investissement se sont établis à la fin du premier semestre de l'année en cours à 6.879 milliards DA, soit un taux de 73% de la totalité des crédits, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, le système bancaire et financier assume une mission primordiale dans l'accompagnement et l'orientation des projets d'investissement vers la voie la plus performante, à travers le financement, la facilitation, l'élimination des contraintes et la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques.

Le président de l'ABEF a estimé qu'il appartient aux banques, pour être à la hauteur des missions qui leur sont dévolues, de s'impliquer dans les domaines du financement moderne à la satisfaction des



entreprises publiques et privées. Il a relevé, à ce titre, que les banques ont consenti ces dernières années des financements colossaux et structurants au profit des secteurs stratégiques de l'économie nationale.

M. Aboud a également passé en revue la disposition des institutions bancaires à accompagner les investisseurs, à travers des actions d'explication et de vulgarisation, à l'instar de cette rencontre qualifiée d'opportunité d'écoute des préoccupations, d'échange de points de vues, d'explicitation des dispositifs de financement via les opérations de crédits conventionnels et de leasing.

Il a, en outre, rappelé la performance du secteur financier national et son engagement permanent à poursuivre les efforts d'accompagnement et de satisfaction des besoins financiers des investisseurs, le soutien de leurs objectifs et plans de développement, en tant que partenaire

stratégique permanent dans le processus de développement des régions du Sud et des Hauts-Plateaux, futures régions créatrices de richesses et d'emplois.

Placée sous le signe de «le secteur financier au service de l'investissement et du développement dans le Sud et les hauts plateaux», cette rencontre a été riche en communications sur le financement des projets d'investissement, la situation et les mécanismes de financement des projets, les procédures instaurées par l'Etat pour la promotion et l'encouragement du recours des investisseurs au financement.

«Les financements bancaires, moyen d'accompagnement des opérateurs économiques», «le leasing financier, outil de concrétisation des investissements», «le capital-investissement comme technique financière au service de l'entreprise» et «les garanties financières», font partie des communications programmées lors de cette rencontre d'une journée.

## OULD KADDOUR:

## Le prix du baril de pétrole entre 70 à 80 dollars «est plus juste pour l'Algérie»

Le P-dg du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour a affirmé samedi à Alger que le prix du baril de pétrole oscillant entre 70 à 80 dollars, s'il restera à ce rythme pendant quelques années, «est plus juste pour l'Algérie, voire même pour l'ensemble des pays producteurs de l'or noir». «Le prix (du baril de pétrole) oscillant entre 70 et 80 dollars est plus juste pour l'Algérie», a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de la signature de plusieurs contrats avec le groupe italien Eni. Mais, actuellement, a-t-il ajouté, les prix sont entre 60 et 70 dollars, ce qui ne permettra même pas, au pays et au groupe, de faire des planifications et de se projeter dans le futur. Interrogé sur les résultats de Sonatrach réalisés au titre de l'exercice de 2018, M. Ould Kaddour a avancé que les recettes du groupe seront meilleures que celles enregistrées en 2017. Sur l'état d'avancement du projet portant révision de la loi sur les hydrocarbures, M. Ould Kaddour a indiqué que le processus de son élaboration se poursuit dans des meilleures conditions tout en affirmant qu'en 2019, l'Algérie aura une nouvelle loi sur les hydrocarbures. Mais, selon lui, en dehors de la révision de ce texte, les partenaires étrangers accordent un intérêt particulier à l'Algérie et au groupe Sonatrach.

## TASSILI AIRLINES:

## Ouverture prochaine de la desserte régulière domestique Bechar-Oran-Bechar

La compagnie aérienne, Tassili Airlines (TAL), filiale du groupe public pétrogazier Sonatrach, procédera à l'extension de son réseau de transport régulier domestique, par la mise en place de sa nouvelle liaison Bechar-Oran-Bechar à partir du 7 décembre, a annoncé hier la compagnie aérienne dans un communiqué. Cette liaison aérienne, Alger-Bechar-Oran-Bechar-Alger, sera opérée chaque vendredi en Boeing 737 800 NG, commercialisés en version bi-classes "20 sièges classe Affaires et 135 sièges classe Economique", a précisé la compagnie. Pour ce faire, Tassili Airlines propose à ses clients une tarification promotionnelle de lancement de -30% pour cette nouvelle desserte Bechar-Oran-Bechar en aller-retour soit un tarif à partir de 7.299 DA TTC pour tout achat de billet avant le 15 décembre 2018. Ainsi, les voyageurs souhaitent emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via l'interface web [www.tassiliairlines.dz](http://www.tassiliairlines.dz) et effectuer leurs achats par cartes de paiement en ligne ou en se rapprochant des points de ventes, a fait savoir la compagnie. Pour rappel, Tassili Airlines est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport grand public domestique et international depuis mars 2013.

Possédant une flotte importante composée de divers types d'appareils, la compagnie TAL a été créée en 1998 dans le cadre d'un joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier public depuis 2005.

## FINANCES

## Les fonds en circulation en dehors des banques estimés à 31% de la masse monétaire

Le Directeur du Crédit et de la Régulation bancaire à la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Lahbib Koubi a indiqué, samedi à Alger, que le taux d'épargne nationale en circulation en dehors des banques était estimé à 31% de la masse monétaire en Algérie.

Intervenant lors du premier Symposium algérien sur les Assurances et la Finance islamiques (SAAFI 2018), M. Koubi a qualifié cette part de «très élevée», préconisant de drainer ces ressources vers les banques pour mieux financer l'activité économique notamment en matière d'investissement.

«Dans un contexte caractérisé par un défaut de ressources bancaires conventionnelles, la collecte des ressources via la diversification et l'adaptation des produits d'épargne et de financement afin de répondre aux attentes de l'ensemble des opérateurs et citoyens, s'avère une nécessité impérieuse pour l'économie nationale», a-t-il soutenu. A ce propos, le responsable a fait état d'un nouveau règlement devant être publié prochainement dans le journal officiel, un texte définissant les règles applicables aux produits dits participatifs, approuvé le 4 novembre par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC).

Ce système définit ces produits et leur

cadre procédural, tout en les distinguant des activités bancaires conventionnelles.

M. Koubi a estimé que ce nouveau texte, élaboré par la BA, ne prenait pas en compte toutes les opérations bancaires participatives à l'instar des opérations en Open Market et des opérations interbancaires, ce qui requiert «de fournir davantage d'efforts afin d'aboutir à de nouveaux textes complémentaires à l'arsenal juridique et encadrer l'ensemble du financement participatif».

Pour ce faire, une méthode proposée par la BA a été adoptée, basée sur les principes de la graduation dans l'application, la consultation dans l'élaboration, et l'inclusion de l'ensemble des opérateurs économiques et sociaux.

Le responsable a estimé, par ailleurs, que la mise en place d'un cadre organisationnel et comptable complémentaire couvrant cette activité «prendrait plus de temps et requerrait un souffle long et plus d'efforts, de patience et de persévérance». La réussite du projet de financement participatif repose également, selon M. Koubi, sur l'efficacité d'un personnel qualifié et formé de manière «suffisante et globale».

Lors des travaux du symposium, des représentants des banques ont relevé une hausse de la demande sur ce genre de pro-

duit, puisque les actifs des banques «Al Baraka» et «Essalem» -seules banques islamiques actives en Algérie- ont atteint respectivement 270 milliards de dinars et 100 milliards de DA.

Concernant l'assurance islamique «Takaful», Mohamed Benarbia, directeur de Salama assurances Algérie, la seule compagnie qui active dans ce domaine en Algérie, a fait observer le manque d'outils juridiques permettant sa croissance, étant actuellement encadrée par les lois destinées aux assurances conventionnelles.

M. Benarbia a déploré s'est plaint du fait que les textes actuels imposent à son entreprise, à l'instar des autres compagnies d'assurances l'investissement de 50% de ses actifs dans les bons de trésor adossés d'intérêts même si celle-ci n'est pas conforme à la charia, en l'absence de sukuk sur la place financière algérienne, ce qui impose la déduction des rendements de ces investissements des résultats financiers de cette compagnie.

Le responsable a évoqué l'absence de compagnies de réassurance Takaful et l'existence de deux banques islamiques sur la scène financière algérienne, en dépit du fait que le règlement impose la diversification des banques qui traitent avec les compagnies d'assurance pour

réduire les risques. Pour combler ce vide législatif, le conseil national des assurances (CNA) a récemment proposé une série de mesures pouvant être introduites lors de la prochaine révision du code des assurances pour traiter ces insuffisances, selon le même intervenant.

De son côté, le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub a précisé que la Bourse d'Alger s'intéresse au lancement des sukuk, toutefois la législation en vigueur ne le permet pas.

La bourse s'attelle actuellement en collaboration avec un laboratoire relevant de l'Université de Sétif à «élaborer un projet portant sur une nouvelle approche organisationnelle qui sera présentée à la commission de surveillance des opérations en bourse (COSOB) pour défendre un éventuel lancement des sukuk».

M. Benmouhoub a mis l'accent sur le rôle de la Bourse dans le financement de l'économie notamment dans le cadre du recul de la liquidité monétaire de 75% suite au choc pétrolier subi par l'Algérie.

Il a, par ailleurs, révélé que la Bourse d'Alger sera totalement numérisée début 2019 et que les opérateurs pourront gérer les opérations boursières de manière électronique.

## M'SILA: D'une région pastorale, la wilaya passe au statut de pôle agricole par excellence

En l'espace de dix ans, la wilaya de M'sila qui s'apprête à abriter les festivités du 44<sup>ème</sup> anniversaire de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), est passée du statut de région pastorale à celui de pôle agricole par excellence, et de la 34<sup>ème</sup> à la 14<sup>ème</sup> place à l'échelle nationale en matière de production de légumes, a-t-on appris de la direction locale des Services agricoles (DSA).

La filière lait a enregistré un développement « considérable » avec une production annuelle de l'ordre de 80 millions de litres, actuellement, dont 30 millions sont livrés à trois laiteries situées au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Bousâada, a précisé la même source.

Ce développement a été rendu possible grâce aux mesures incitatives établies en direction des éleveurs bovins, consistant à ce que les vaches laitières soient achetées par les transformateurs puis octroyées aux éleveurs contre le remboursement du prix d'achat en production laitière, selon la DSA qui a souligné que ces mesures ont déjà fait leur preuve dans deux laiteries privées de la wilaya de M'sila et Béjaia.

La filière viande n'est pas en reste, puisque la capitale du Hodna occupe la troisième place à l'échelle nationale en matière de viandes rouges avec une production annuelle de plus de 160 000 quintaux et s'ajoute à cela une production avicole de plus de 140 000 qx, a-t-on fait savoir.

Bien que la wilaya de M'sila ne soit pas répertoriée parmi les wilayas versées dans la céréaliculture, le soutien de la DSA aux agriculteurs de la wilaya laisse présager une production céréalière de plus de 200 000 qx de céréales au titre de l'exercice 2018-2019, soit une hausse de près de 40 000 qx par rapport à la saison précédente, a-t-on encore noté.

La même source a expliqué cette hausse de la production céréalière par l'intensification des campagnes de vulgarisation agricole mettant en avant les méthodes modernes utilisées dans l'agriculture intensive, en plus de l'extension des surfaces dédiées aux céréales et le recours à une gestion optimale de l'irrigation.

Dans ce contexte, plus de 3400 exploitations agricoles de la wilaya de M'sila ont fait l'objet d'opérations de modernisation et de réaménagement au cours des cinq dernières années, a-t-on encore appris de la DSA. Ces opérations de remise à niveau se sont traduites par le forage de puits profonds, l'installation de nouveaux systèmes d'irrigations, la réalisation de bassins et le renouvellement du parc d'engins mécaniques.

Pour ce faire, plus de 214 millions de DA ont été débloqués et plus de 10 000 emplois saisonniers créés, voyant ainsi la production de légumes passée de moins d'un million de quintal en 2012 à 2,5 millions de qx en 2018, a-t-on conclu.

## ILLIZI: Temmar appelle à multiplier les campagnes de sensibilisation sur les différentes formules de logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelwahid Temmar a appelé, samedi à Illizi, les cadres de son secteur et les autorités locales, à multiplier les campagnes de sensibilisation en vue de faire connaître les différentes formules de logement mises en place par l'Etat.

« Nous avons relevé une certaine incompréhension chez des citoyens de cette région à l'égard des différentes formules de logement qui ont été mises en place par l'Etat pour le citoyen.

C'est pourquoi, vous devez faire un travail intense de sensibilisation, en impliquant les élus et l'ensemble des acteurs, et ce, en vue d'expliquer les différents types de logement existants pour permettre au citoyen de connaître la formule qui lui convient », a indiqué le ministre qui s'adressait aux cadres de son secteur, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Illizi.

M. Temmar a, d'autre part, fait état de la mobilisation, au titre de l'année 2019, d'une enveloppe financière « dépassant 1,3 milliards DA, en vue de parachever tous les projets de lotissements ruraux », dans la wilaya d'Illizi, mettant l'accent sur la nécessité de « respecter » l'architecture de la région en ce qui concerne les projets de logements ruraux.

Evoquant la Loi de finances 2019, le ministre a indiqué « il y a un programme global consacré aux régions du Sud, financé par le Fonds de soutien au Sud », soulignant que la wilaya d'Illizi « bénéficiera de 2.000 nouveaux logements, ce qui donnera un nouveau souffle au secteur dans la wilaya ».

Il a été également décidé, poursuit le ministre, de l'octroi d'un quota de 400



logements dans le cadre du programme de logement LPA - Logement participatif aidé) et de 150 logements AADL, en sus de deux groupements scolaires et d'un centre de santé ».

Le ministre a annoncé que le gouvernement a décidé d'éradiquer les chalets dans le Sud et de les aménager en logements, moyennant une enveloppe financière s'élevant à environ 100 milliards de centimes, répartis entre 20 logements à Illizi, 611 logements à Ain Amenas, 106 logements à Bordj Omar Driss et de 103 autres à Djanet.

Lors de visite dans cette wilaya, le ministre a procédé à l'inauguration du nouveau siège de l'Agence de la Caisse

nationale du logement (CNL), ainsi qu'à l'inspection de plusieurs projets de logement, tous segments confondus, mettant l'accent à cette occasion, sur la nécessité de « faire le bon choix des entrepreneurs chargés de la réalisation de ces projets, en vue de donner « un appui au secteur et de respecter les délais de réalisation ».

A cette occasion le ministre a appelé les citoyens à l'impératif de « s'acquitter de leurs redevances aux Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI), en vue de prendre en charge les différentes opérations de rénovation, car, a-t-il expliqué, ces OPGI sont des entreprises nationales publiques « à caractère commercial ».

## GHARDAIA: Plus de 6.100 hectares réservés à la céréaliculture

Une superficie agricole de 6.137 hectares sous-pivot a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la saison agricole 2018-2019, a appris l'APS du directeur des services agricole (DSA).

Une surface de 5.535 ha sera ensemencée en blé dur et 600 ha en orge au niveau des exploitations agricoles situées dans la wilaya déléguée d'El-Menea (Hassi Lefhal, Hassi-Ghanem, Hassi El-Gara et El-Menea), riche en potentialités hydriques ainsi que quelques périmètres agricoles à Berriane et Seb-Seb, a précisé, Mustapha Djakboub.

La campagne de labours semailles, qui a débuté ce

week-end, s'annonce sous de bons auspices dans la wilaya de Ghardaïa, marquée par une « hausse appréciable » de la superficie à emblaver (6.137 ha), soit une hausse de plus de 22% par rapport à la campagne agricole précédente (5.000 ha), a fait savoir le DSA.

La surface sous pivot consacrée à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 500% depuis 2009, passant de 1.150 à 6.137 ha, a précisé M. Djakboub citant également l'amélioration quantitative et qualitative de la production.

Cette extension de la superficie destinée aux cultures céréalières sous pivot s'est effectuée suite à une

sensibilisation permanente sur l'importance d'un tel secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya, a expliqué le DSA.

Concernant l'approvisionnement en facteurs de production, les disponibilités en semences céréalières sélectionnées sont estimées à 13 000 quintaux ainsi qu'une importante quantité d'intrants.

Pour garantir une bonne saison agricole avec des rendements performants, les services de la DSA ont entamé des campagnes de sensibilisation au profit d'une centaine d'agricul-

teurs sur l'économie de l'eau, l'itinéraire technique et les méthodes de l'entretien des cultures céréalières, à travers la lutte contre les herbes nuisibles et la fertilisation du sol.

La production céréalière enregistrée durant la campagne de moisson 2018 a donné lieu à 209.000 quintaux de céréales sur une superficie emblavée de 5.000 ha, avec un rendement qui a atteint un pic de 75 Qx/ha dans la localité de Hassi El-Gara.

Par ailleurs, une production de 800.000 Qx de maïs fourrager (ensilage) a été engrangé dernièrement (production estivale) sur une superficie emblavée de près de 25.000 ha.

## ANNABA: Une enveloppe de 3,5 milliards de dinars pour la réalisation de la STEP de la nouvelle ville Draâ Errich

Une enveloppe financière de 3,5 milliards de dinars a été allouée au projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées (STEP) à la nouvelle ville Draâ Errich dans la commune d'Oued Laâneb (wilaya d'Annaba), a-t-on appris samedi, auprès de la direction locale des ressources en eau.

Ce projet représente « une priorité

extrême » en raison des défis environnementaux lancés à la fois en amont et en aval de la réalisation de la nouvelle ville Draâ Errich, dans une commune connue pour ses terres agricoles fertiles, selon la même source. Le relogement de plus de 3000 familles, depuis le début de l'année, à la nouvelle ville Draâ Errich a imposé l'accélération de la prise en

charge de la question de l'assainissement en ayant recours à des bassins d'épuration « temporaires », en attendant la réalisation d'une STEP, a-t-on expliqué. La même source a indiqué que plusieurs déversements d'eaux usées ont été relevés dans le périmètre de la nouvelle ville Draâ Errich, ce qui rend, a-t-on souligné « indispensable » une intervention

rapide pour protéger le cours d'Oued Laâneb et plus de 2000 hectares de terres agricoles consacrées à l'arboriculture fruitières et toute sorte d'élevage.

Il est à noter que le lancement des travaux de réalisation de la STEP de la nouvelle ville Draâ Errich est prévu pour « début 2019 ».

## ENVIRONNEMENT:

## La protection de l'environnement nécessite l'implication de toute la société

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a souligné, samedi à Relizane, que la protection de l'environnement n'est pas l'affaire d'un secteur ou du ministère mais de toutes les couches de la société.

A l'occasion de l'arrivée de la «caravane de la ville verte» à Relizane,

la ministre a déclaré à la presse que la préservation de l'environnement nécessite l'implication de toutes les couches de la société dans le cadre de l'instauration de la culture environnementale.

«Nous sommes tous responsables de l'environnement à l'école et au quartier pour vivre ensemble dans un espace sain et beau», a fait valoir Fatima-Zohra Zerouati, annonçant le lancement prochain de la réalisation de 33 centres de gestion de dérivés de déchets au niveau national, dotée d'une enveloppe financière de 7 milliards DA.

Ces centres contribueront à une prise en charge efficace des déchets et à leur tri, a-t-elle assuré.

«La caravane de la ville verte» est arrivée samedi dans la wilaya de Relizane, troisième étape de cette manifestation écologique de sensibilisation après les wilayas de Bordj Bou Arréridj et de Chlef.

Le programme de cette caravane, regroupant des artistes, des journalistes et des sportifs, a comporté la mise en terre de 100 arbustes à la cité 618 logements au chef-lieu de wilaya, un cross scolaire au centre-ville de Relizane et



un espace de lecture à la place de la commune. Un match de football entre anciens joueurs du RC Relizane et joueurs faisant partie de la caravane a été organisée pour la circonstance, en plus de l'inauguration d'une fresque au niveau du boulevard «Mustapha Benaâma» de Relizane.

La ministre qui a inauguré, lors de cette visite, un club vert à l'école «Ahmed Boushaba» de Relizane, a présidé une réception à l'honneur d'enfants lauréats du concours du meilleur dessin sur l'environnement et a donné le coup d'envoi

pour le reboisement du barrage de Saâda, dans la commune de Sidi Mhamed Benaouda, en procédant à la plantation de 2.000 arbustes.

Les étapes de cette caravane de sensibilisation à dimensions environnementale, culturelle, sportive et médiatique se poursuivront jusqu'au 21 mars de 2019. La caravane sillonnera toutes les wilayas du pays dans le cadre du «Prix de la ville verte», lancé à l'initiative du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

## SANTÉ:

## Congrès international sur «l'oncologie digestive» le 6 décembre à Oran

Les cancers digestifs seront au centre des 4èmes Journées internationales d'oncologie médicale (JIOMO-4), prévues du 6 au 8 décembre prochain à Oran, a-t-on appris hier des organisateurs.

«Cette manifestation scientifique sera consacrée aux cancers digestifs, notamment le cancer colorectal et les tumeurs neuroendocrines», a précisé à l'APS le président de ces Journées, Pr Abdelkader Bousahba. Plus de 400 participants de différentes spécialités, ainsi que des médecins généralistes sont attendus à cette rencontre visant à «faire le point sur l'état d'avancement dans la prise en charge des pathologies indiquées», a expliqué Pr Bousahba. La présence des experts sera mise à profit pour «actualiser les connaissances des jeunes praticiens et consolider la mise en place, en Algérie, des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (CRP) en oncologie digestive», a-t-il soutenu.

Le choix du thème des cancers digestifs s'est imposé du fait de «l'augmentation de ces pathologies, liée au changement du mode alimentaire et à d'autres facteurs de risque», a fait savoir Pr Bousahba tout en insistant sur les «progrès thérapeutiques ayant permis d'améliorer la survie et la qualité de vie des patients».

Ces Journées sont organisées par la Société d'oncologie médicale d'Oran (SOMO) en collaboration avec les hôpitaux d'Oran (CHUO et EHUO), la Faculté de médecine de l'Université d'Oran-1 «Ahmed Benbella», et l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé (ATRSS).

## GUELMA:

## Détérioration de plusieurs équipements du centre de loisirs scientifique dans un incendie

Un grave incendie s'est déclenché samedi matin au centre de loisirs scientifique Mohamed Salah Bounbider de la ville de Guelma causant la détérioration de 400 chaises fixes, 10 hauts parleurs et autres équipements, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'amphithéâtre de cette structure de la jeunesse avec ses équipements, chaises fixes, rideaux, instruments de musique, accessoires de sonorisation et climatiseurs ont été ravagés par les flammes, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué, soulignant «qu'aucune perte humaine n'est à déplorer».

Les équipes de l'unité principale de la protection civile, dépêchées sur les lieux ont pu maîtriser l'incendie qualifié de «ravageur» et dont les causes restent indéterminées, a encore ajouté la même source.

Une équipe de la protection civile se trouve toujours sur place pour assurer de l'extinction de tout foyer d'incendie, a-t-on noté soulignant qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet incendie. L'amphithéâtre du centre de loisirs scientifique Mohamed- Salah Bounbider, implanté au centre ville de Guelma abrite l'essentiel des manifestations culturelles, sportives, scientifiques et de la jeunesse tenues au chef lieu de wilaya.

## BISKRA:

## Saisie de 62 quintaux de feuilles à tabac et arrestation de 3 individus

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la wilaya de Biskra ont saisi 62 quintaux de feuilles à tabac qui étaient acheminés vers une wilaya du nord, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. Agissant sur informations faisant état de l'existence d'une importante quantité de feuilles à tabac en voie d'acheminement vers une wilaya du nord en passant par Biskra, un barrage a été installé par des éléments relevant de la brigade mobile de la police judiciaire de la wilaya de Biskra à l'entrée nord de la ville ce qui a permis d'arrêter deux camions chargés de 62 quintaux de feuilles à tabac et trois (03) mis en cause.

APS

## BATNA:

## Exercice de simulation pour tester le plan de wilaya de prévention des inondations

Un exercice de simulation pour tester l'efficacité du plan local de prévention des inondations de la wilaya de Batna a été organisé samedi sur le périmètre du barrage Koudiet Lemedouar, dans la commune de Timgad par la direction de la protection civile en collaboration avec plusieurs secteurs.

Cet exercice pratique, qui s'est déroulé en cette journée froide et pluvieuse, a vu l'activation des plans d'intervention de secours aux personnes portées disparues et autres encerclées par les eaux de l'Oued suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région, selon le scénario de simulation auquel ont participé environ 200 éléments de la

protection civile et 500 autres intervenants issus de plusieurs secteurs, dont la sûreté et la gendarmerie nationales, les travaux publics, le commerce et le transport.

Le choix de cette région pour effectuer cet exercice de simulation a été motivé par le fait que cette localité avait enregistré, il y a quelques mois, des crues de l'Oued Robaâ qui avait emporté deux personnes dont la première a été secourue par les pompiers alors que la deuxième a été retrouvée sans vie dans les alentours du barrage Koudiet Lemedouar, après 4 jours d'intenses recherches, a indiqué à l'APS le directeur local de la protection civile, le commandant Abdelhamid

Belhouchi. «L'opération se veut un test pratique du plan de prévention et d'intervention contre les dangers des crues et les intempéries dans la wilaya de Batna», a ajouté le même officier, précisant que les localités de Batna, chomra, Oued Fadel, Ksar Plasma, Oued Chaâba, Tazoult, Barika, El Djeddar, Oued Amar et Azil Abdelkader sont les plus exposées au risque des inondations.

Selon le même responsable, huit (8) grands oueds ont été recensés dans cette wilaya, dont le plus grand est celui de Barika s'étendant sur 93 km, et le plus petit est celui d'El Maâdar d'un linéaire de 4km.

De sa part le wali,

Abdelkhalek Sayouda, qui a assisté à une partie de cette manœuvre, a indiqué que cet exercice de simulation vise à tester les moyens logistiques et humains dont dispose la wilaya pour faire face aux catastrophes naturelles, notamment les crues et permettre ainsi de se préparer d'une manière efficace en matière d'intervention et d'organisation des secours, entre autres.

Un exercice de simulation régional engageant les brigades de soutien et d'intervention de 4 wilayas limitrophes sera organisé le 10 décembre prochain dans la localité du barrage Koudiet Lemdouar, a-t-on indiqué, par ailleurs, à la cellule de communication de la protection civile.

## SÛRETÉ D'ALGER:

## Arrestation d'un individu spécialisé dans le vol à la roulotte de véhicules

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un individu spécialisé dans le vol à la roulotte de voitures à l'aide d'un brouilleur de clés de verrouillage, a indiqué, samedi, un communiqué de la cellule de communication des mêmes services.

Les services de sûreté de la circonscription administrative de Bir

Mourad Rais ont élucidé 5 affaires de vol à la roulotte de véhicules par un repris de justice qui a été interpellé en flagrant délit de tentative de vol d'un véhicule dont le propriétaire venait de stationner.

Le mis en cause avait en sa possession un morceau de cannabis, une clé de voiture et une télécommande à distance pour voitures et

garages utilisée pour brouiller le signal de la clé de verrouillage des victimes, a précisé la même source.

Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention provisoire, conclut le communiqué.

## FRANCE: 8 migrants secourus dans la Manche



Huit migrants en hypothermie ont été secourus dans la nuit de samedi à dimanche à environ 19 km au large de Sangatte (nord de la France) alors qu'ils tentaient de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre, ont rapporté des médias locaux, citant des autorités maritimes.

«À bord d'un bateau pneumatique, les huit migrants, dont on ignore la nationalité, ont appelé vers 03h00 le Samu français pour demander de l'aide», a précisé la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord dans un communiqué.

Les secours et la gendarmerie maritime français soutenus par la Royal National Lifeboat Institution (RNLI,

homologue britannique de la SNSM française) ont lancé des recherches et les ont retrouvés vers 05h20 à environ 19 km de Sangatte. Les migrants ont été pris en charge au petit matin à Boulogne-sur-Mer (nord) par les pompiers français et remis à la police aux frontières. Cette nouvelle tentative intervient alors que 18 migrants avaient déjà été secourus dans des conditions similaires dans la nuit de mercredi à jeudi, huit autres vendredi matin et cinq samedi matin.

Environ 30 kilomètres séparent le cap Gris-Nez, en France, des côtes anglaises, une zone que des migrants tentent régulièrement de traverser.

## AFRIQUE DU SUD: Tollé après l'expulsion d'étudiantes enceintes d'une université

Le gouvernement sud-africain a dénoncé l'expulsion d'étudiantes enceintes de l'université de Zululand (nord-est), estimant qu'une telle mesure «perpétuait les inégalités entre les sexes».

Au moins une jeune femme enceinte a été expulsée d'une résidence universitaire de l'université de Zululand à l'approche de son troisième semestre de grossesse, a précisé samedi Javu Baloyi, porte-parole de la commission pour l'égalité entre les sexes, dont les membres sont nommés par le gouvernement sud-africain.

«Mais on nous a dit qu'il y avait d'autres cas», a-t-il ajouté sans pouvoir préciser de chiffres.

«Il s'agit de violences graves basées sur le sexe», a

réagi la ministre sud-africaine des Femmes, Bathabile Dlamini, dans un communiqué dans la nuit de vendredi à samedi.

«Les étudiantes ne sont pas tombées enceintes seules.

Expulser des femmes et laisser leurs partenaires ne fait que perpétuer les inégalités entre les sexes, parce que de fait vous privez les jeunes femmes de leur droit à l'éducation», a-t-elle ajouté.

«Vous menacez de défaire des décennies de combat des femmes contre les barrières sociales, politiques et économiques qui nous ont laissées aux portes de l'éducation supérieure», a encore estimé la chef de la Ligue des femmes du parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC).

## EQUATEUR: 3 morts et quatre disparus à la suite d'un glissement de terrain

Au moins trois personnes sont mortes et quatre autres portées disparues à la suite d'un glissement de terrain, samedi, dans le centre de l'Equateur, ont annoncé les autorités locales.

L'incident, survenu à la localité de Limón Indanza, relevant de la province amazonienne de Morona Santiago, a également fait huit blessés, ont ajouté les mêmes sources, citées par les médias locaux.

Ce glissement de terrain

s'est produit sous l'effet des fortes pluies qui se sont abattues sur la région ces dernières heures, selon le Service intégré de sécurité, «ECU 911».

Les autorités municipales et le Comité des opérations d'urgence de Limón Indanza ont déclaré à la presse locale que trois morts ont été enregistrés jusqu'à présent, une famille de quatre personnes est portée disparue et huit blessés ont été transportés à l'hôpital de la localité.

## FINLANDE- ZIMBABWE Mort de 4 Finlandais dans un accident d'avion au Zimbabwe

Quatre ressortissants finlandais et un pilote ont péri dans le crash, vendredi matin, d'un petit avion privé au Zimbabwe, a confirmé samedi le ministère finlandais des Affaires étrangères. «L'avion Cessna S206 en route vers les chutes Victoria vendredi matin transportait quatre passagers en plus du pilote», a indiqué le ministère dans un Tweet. Dans une déclaration au radiodiffuseur public finlandais YLE, le porte-parole de la police zimbabwéenne, Paul Nyathi, a affirmé que les victimes étaient dans la cinquantaine. Le même responsable a précisé que l'appareil avait sombré dans le ciel nuageux des Collines de Chamanjenjere dans la province méridionale de Masvingo.

## UGANDA: Au moins dix morts dans un nauffrage sur le lac Victoria

Au moins 10 personnes ont perdu la vie et 40 ont été secourues après le naufrage samedi soir d'un bateau sur le lac Victoria, a annoncé la police ougandaise. «Nos équipes ont sauvé plus de 40 personnes. Nous pouvons confirmer dix morts. La mission de sauvetage se poursuit», a déclaré un porte-parole de la police ougandaise, Emilian Kayima.

Il n'était pas en mesure de préciser combien de passagers se trouvaient à bord du navire, ni les raisons pour lesquelles il avait chaviré. En septembre, plus de 200 personnes avaient péri dans le naufrage d'un ferry sur la côte tanzanienne du lac Victoria. Le lac Victoria, bordé par l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie, est le plus grand lac d'Afrique, sillonné par de nombreuses embarcations souvent vétustes et surchargées qui deviennent extrêmement vulnérables lorsque les conditions météo se détériorent.

## INCENDIES EN CALIFORNIE: Le bilan grimpe à 87 morts

Le bilan du «Camp Fire», l'incendie dévastateur le plus meurtrier de l'histoire de la Californie, s'est alourdi à 87 morts après la découverte de quatre nouveaux corps, ont indiqué samedi les autorités locales.

Selon la même source, 475 personnes sont portées disparues. De leur côté, les pompiers californiens (Cal Fire) ont précisé que l'incendie de forêt qui s'était déclaré le 8 novembre était désormais à 98% maîtrisé.

Trois autres personnes ont trouvé la mort dans un autre incendie d'ampleur à Malibu, dans le sud de la Californie.

Dans le nord de l'Etat, l'incendie Camp Fire a détruit près de 62.000 hectares et plus de 13.500 maisons.

Les pluies qui sont tombées ces derniers jours ont aidé à éteindre le feu mais ont également rendu difficile la recherche de restes humains par les secours.

## COLOMBIE Un séisme de magnitude 6,1 secoue des îles au large de la Colombie

Un séisme de magnitude 6,1 a secoué des îles au large de la Colombie dans la mer des Caraïbes, ont indiqué les autorités précisant qu'il n'était toutefois pas nécessaire de lancer une alerte au tsunami. Les autorités colombiennes n'ont pas fait état de victimes ou de dégâts.

Le tremblement de terre s'est produit à 32 kilomètres au sud-est de Mountain (Colombie), à 03h40 GMT dimanche, a annoncé l'insti-

tut géologique américain USGS. L'Institut de géologie colombien et l'USGS ont précisé que l'épicentre avait été localisé à une profondeur de dix kilomètres. Les autorités colombiennes ont indiqué que la secousse a été ressentie dans les municipalités de San Andres, Providencia et Santa Catalina, situées dans l'archipel du même nom.

L'archipel colombien se trouve à environ 220 km de la côte est du Nicaragua.

## ESPACE Le Vietnam lancera le satellite MicroDragon en décembre



Le satellite MicroDragon, fabriqué par une équipe de 36 ingénieurs vietnamiens, sera lancé en décembre prochain, une nouvelle étape pour le Vietnam dans ses efforts de maîtrise des technologies spatiales et de construction de satellites.

Le Vietnam a, jusqu'à maintenant, placé quatre satellites dans l'espace en dix ans, à savoir Vinasat-1 en 2008, Vinasat-2 en 2012 et VNREDSat-1 et le microsatellite PicoDragon en 2013.

MicroDragon, satellite de télédétection con/struit au Japon par une équipe vietnamienne, sera lancé par la fusée japonaise Epsilon.

Ce satellite de petite taille, caractérisé par sa forme cubique, d'un poids de 50 kg et d'un diamètre de 50 x 50 x 50 cm, aura pour mission de collecter des données au ser-

vice de l'aquaculture. Il effectuera également des observations des régions maritimes pour une meilleure évaluation de la qualité de l'eau, localiser les ressources aquatiques et suivre les changements environnementaux.

En outre, MicroDragon sera chargé de surveiller le niveau de couverture nuageuse et les aérosols pour savoir comment ils influencent l'atmosphère, mais également de transmettre rapidement des données dans différents points du globe.

MicroDragon constitue un prototype pour la fabrication de deux autres satellites que sont LOTUSat-1 et LOTUSat-2, équipés de radars et embarquant les dernières technologies en matière d'observation et de détection.

Les deux satellites seraient mis en orbite d'ici 2023.

## CHINE Les maladies infectieuses font plus de 2.000 morts en Chine en octobre

Au total, 2.138 personnes sont mortes de maladies infectieuses en octobre en Chine, selon des données officielles. Citant la Commission nationale de la santé, le Health News a indiqué que 604.282 cas de maladies infectieuses avaient été signalés dans la partie continentale de la Chine le mois dernier.

Un cas de choléra a été enregistré en novembre, et aucun cas de peste n'a été signalé. Personne n'est mort de ces maladies, d'après le journal. La peste et le choléra sont classés comme maladies

infectieuses de classe A, soit les maladies infectieuses les plus graves selon la Loi sur la prévention et le traitement des maladies infectieuses de la Chine.

Au total, 284.539 cas classés comme maladies infectieuses de classe B ont été signalés, faisant 2.130 morts. L'hépatite virale, la tuberculose, la syphilis, la gonorrhée et la dysenterie représentaient 93% de ces cas.

Les maladies de classe C ont fait huit morts, selon la même source.

## UNIVERSITÉ: Un rassemblement à Paris contre la hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers

Un rassemblement sera organisé samedi prochain à Paris pour protester contre la hausse des frais d'inscription à l'université des étudiants étrangers en France, a-t-on appris hier du milieu universitaire.

Plusieurs syndicats et organisations universitaires comptent se mobiliser contre cette décision annoncée le 19 novembre par le Premier ministre Edouard Philippe et qui a suscité une vive réaction auprès d'universitaires et de politiques l'ayant qualifiée de «discriminatoire» et de «xénophobe».

Quatorze associations d'étudiants étrangers et l'Union nationale des étudiants de France (Unef) ont exigé, dans une tribune, «l'abandon de cette mesure» et appelé à des rassemblements le 1er décembre, place du Panthéon à Paris et dans d'autres villes.

Une pétition a été lancée sur «change.org» (une plateforme pour le changement) qui a dépassé lundi les 160.000 signatures.

«Avec des frais d'inscription aussi élevés, qui s'ajouteraient à l'ensemble des coûts déjà très élevés que nous devons payer (coût du dépôt de dossier à campus France, 75 à 200 euros en fonction des pays pour le test de français, 79 à 269 euros pour le timbre fiscal nécessaire au titre de séjour, 90 euros pour la CVEC, logement, transport prix des manuels), je n'aurais jamais pu venir étudier en France !», ont écrit les initiateurs de cette pétition.

Le Premier ministre a annoncé que, pour l'année 2019, les étudiants étrangers, ne résidant pas dans l'espace économique européen (EEE), devront désormais s'acquitter, pour les frais d'inscription à l'université française, de 2.770 euros pour la licence au lieu de 170 euros et 3.770 euros pour le master au lieu de 243 euros.

Pour les associations estudiantines et l'Unef, cette «très forte» aug-



mentation des frais d'inscription des étudiants issus de pays ne faisant pas partie de l'Union européenne «consacre la volonté du gouvernement français de trier les jeunes qui auront accès à l'Enseignement supérieur en France», soulignant que le gouvernement français, par cette mesure, «ne cherche en réalité qu'un seul type d'étudiants : ceux ou celles issues de famille aisées ayant les moyens de payer».

Les associations et le syndicat demandent, afin de faciliter l'arrivée en France des étudiants étrangers, la gratuité de la procédure d'obtention du titre de séjour étudiant en supprimant le coût du timbre fiscal et la mise en œuvre du titre pluriannuel de séjour dans l'ensemble des préfectures. Ils réclament également la suppression des exigences de justificatifs d'hébergement et financiers nécessaires à l'obtention d'un titre de séjour pour les étudiants étrangers.

Parmi les signataires de cette tribune figurent, entre autres, l'Union

des étudiants algériens de France (UEAF), ECAF (Etudiants et cadres algériens de France), la FESSEF (Fédération des étudiants et stagiaires sénégalais de France), l'UEVF (Union des étudiants vietnamiens en France), l'ADEM (Association des diplômés et étudiants maliens) et l'ADEEF (Association des étudiants égyptiens de France).

Les étudiants algériens, rappelle-t-on, sont parmi les plus nombreux à étudier en France avec un nombre de 30.521 contre 26.116 en 2017, selon les dernières données de Campus France.

Dans le top 25 de 2017, l'Algérie occupait le 3er rang après le Maroc et la Chine avec +10 % en évolution des effectifs de 2011 à 2016.

Dans le nouveau classement, elle passe au 2er rang derrière le Maroc (39.855) et devance la Chine (30.071) pour un total de 343.400 étudiants étrangers ayant choisi la France pour suivre des études pour l'année universitaire 2017-2018.

## TUNISIE: Grève générale dans la Fonction publique et le secteur public le 17 janvier 2019

Le secrétaire général adjoint et porte-parole de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Sami Tahri, a annoncé samedi qu'une grève générale dans la fonction publique et dans le secteur public «sera observée dans l'ensemble du pays le 17 janvier 2019».

Prononçant la déclaration de la commission administrative de l'UGTT, tenue samedi au siège de l'UGTT, M. Tahri, cité par l'agence TAP, a souligné que

«la centrale syndicale dénonce le non-respect par le gouvernement de ses engagements concernant les augmentations salariales dans la fonction publique, ce qui porte atteinte au dialogue social et aux principes des conventions internationales».

L'UGTT dénonce, en outre, «la soumission du gouvernement aux instructions des instances financières internationales et déplore la décision anticonstitutionnelle de suspendre les cours dans tous les établissements scolaires et universitaires le jour de la grève générale dans la fonction publique observée le 22 novembre dernier».

M. Tahri a réaffirmé l'attachement des agents de la fonction publique à leur droit à des augmentations salariales et à la réforme du service public afin qu'il puisse jouer son rôle économique et social.

Par ailleurs, l'UGTT s'est dite «étonnée» du silence du gouvernement face à l'application de l'accord signé sur les augmentations salariales des agents de la STEG et la fin des négociations sur la révision du statut des établissements publics et la réforme des entreprises publiques.

Le responsable syndical a ajouté que l'UGTT «dénonce la suspension des négociations dans plusieurs secteurs par les instances gouvernementales et appelle l'Union tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat à accélérer la signature des annexes relatifs aux augmentations salariales dans le secteur privé afin qu'elles soient publiées au JORT».

La centrale syndicale a souligné, également, «la nécessité de trouver des solutions urgentes à l'emploi précaire et à régulariser la situation des ouvriers de chantier, des enseignants suppléants et des cadres religieux dans les mosquées».

Dans ce contexte, M. Tahri a souligné que l'UGTT rejette le retour à la sous-traitance dans le secteur public et dans la fonction publique et dénonce la poursuite du même modèle de développement qui a prouvé son échec et a renforcé la crise sociale et économique dans le pays.

A noter que le secrétaire général adjoint de l'UGTT, Hefayedh Hefayedh, a déclaré aux médias avant le démarrage des travaux de la commission administrative qu'aucun entretien n'a eu lieu avec le gouvernement après la grève générale du 22 novembre à l'exception de la réunion de négociations tenue entre le gouvernement et la fédération générale de l'enseignement secondaire et qui a abouti à un échec et au maintien du boycott des examens du premier trimestre par les enseignants.

## EGYPTE: 5 morts dans le naufrage d'un bateau dans le nord

Au moins cinq personnes ont trouvé la mort lors du naufrage de leur bateau de transport au nord de l'Egypte, ont rapporté hier des médias locaux, citant une source officielle. Le naufrage d'un bateau de transport de personnes au nord de l'Egypte, a fait 5 morts et 20 blessés, selon une source officielle. «Cinq personnes ont trouvé la mort et 20 autres ont été blessées dans le naufrage d'un bateau de transport de personnes sur un effluent du Nil, dans le nord du pays, entre les provinces de Menoufiya et d'al-Bahira», selon l'agence de presse égyptienne.



## UGANDA: 22 morts et des dizaines de disparus dans un naufrage

Vingt-deux personnes sont mortes et plus de 60 autres se sont aussi sans doute noyées en Ouganda dans le naufrage d'un bateau où était organisée une fête sur le lac Victoria, a annoncé dimanche la police dans un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 10 morts.

Le navire à bord duquel se trouvaient près d'une centaine de personnes a coulé samedi par mauvais temps lors du dernier naufrage en date sur le plus grand lac d'Afrique.

«Vingt-deux corps ont été retrouvés et 26 personnes ont été secourues», a déclaré Asuman Mugenyi, directeur des opérations de la police ougandaise.

Selon l'un des survivants, «il y avait plus de 90 personnes à bord».

Le bateau a coulé non loin du rivage, au large de Mutima, dans le district de Mukono, près de la capitale, Kampala.

Selon M. Mugenyi, la



surcharge et les mauvais temps sont probablement à l'origine de l'accident. «Nous nous attendons à ce que (le nombre de passagers) dépasse la capacité du bateau. Il était surchargé et, malheureusement, les gens étaient ivres», a dit le policier. «Nous soupçonnons que l'état du bateau et les conditions météorologiques ont contribué au naufrage». «Une grosse tempête a frappé», a expliqué Richard Kikongo, responsable du gouvernement local. «Il peut faire

beau à terre mais mauvais sur le lac», a-t-il dit.

«Les pêcheurs de deux petites embarcations pouvaient voir que le bateau coulait et ils se sont portés à leur secours».

Les gens ont essayé de sauter sur les bateaux, mais ils étaient trop nombreux et ont coulé.

Les sauveteurs sont morts aussi», a dit M. Kokongo.

Selon des riverains, le bateau était loué pour des fêtes tous les week-ends et était souvent surchargé.

Dimanche matin, le

centre de loisir de Mutima Country Haven avait été transformé en morgue où la police rassemblait les corps des victimes.

Le porte-parole de la police, Emilian Kayima, a déclaré que les efforts pour retrouver des survivants se poursuivaient.

D'une superficie de 70 000 Km2, le lac Victoria a à peu près la taille de l'Irlande et se partage entre la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. Il n'est pas rare que des ferries chavirent et le nombre de décès est souvent élevé en raison d'une pénurie de gilets de sauvetage et du fait que de nombreuses passagers ne savent pas nager. En septembre, plus de 200 personnes sont mortes dans le naufrage d'un ferry, le Nyerere, qui a coulé au large de la rive tanzanienne.

En 1966, plus de 800 personnes avaient perdu la vie lorsqu'un bateau, le MV Bukoba, a coulé au large de la ville de Mwanza.

# MICRONUTRITION

## Les aliments au top pour notre intestin

Après les petits écarts des vacances, notre ventre nous rappelle souvent à l'ordre ! Petit tour d'horizon des aliments qui vont éviter à votre intestin de trop se mettre en colère avec le Dr Didier Chos, président de l'Institut européen de diététique et de micronutrition.

### Au petit déjeuner : des probiotiques et des amidons résistants

Les probiotiques sont des bactéries vivantes qui permettent de restaurer les propriétés de la flore intestinale et qui contribuent à empêcher la prolifération de germes indésirables. En consommant des aliments qui contiennent naturellement des probiotiques, nous enrichissons notre microbiote.

Quant aux aliments riches en amidons résistants ils permettent de réduire l'inflammation de la paroi intestinale.

Côté menus :

- 1 boisson chaude (thé de préférence) sans sucre ajouté
- Du pain de seigle avec un peu de beurre
- 1 fruit frais de saison
- 1 yaourt enrichi en probiotiques ou un verre de lait fermenté (lait ribot, kéfir...)

### Au déjeuner : on n'oublie pas les Omega-3

Toutes les membranes des cellules de notre organisme doivent contenir suffisamment d'omega-3 pour bien fonctionner. Il en est de même pour les membranes des cellules de notre intestin, qui en ont besoin pour avoir une bonne élasticité.

Côté menus :

- 1 crudité assaisonnée avec une sauce à base d'huile de colza et d'olive avec ail ou oignon frais
- Des féculents (riz, pâtes, quinoa, sarrasin) ou des légumes secs (lentilles, pois chiches, pois cassés, flageolets...)
- De la viande ou du poisson gras (saumon, sardines, maquereaux, hareng)
- 1 fruit ou 1 yaourt riche en probiotiques.

### Au dîner : on pense à la glutamine

Viande, poissons, œufs, produits de la mer, légumineuses, épinards, persil et oléagineux (noix, noisettes, amandes...) sont des aliments riches en glutamine. Cet acide aminé joue un rôle dans la synthèse des protéines. Il est également particulièrement



utile pour assurer le bon fonctionnement des muqueuses et contribuer à maintenir l'intégrité de la paroi intestinale. Il faut savoir que 90% de la glutamine apportée par l'alimentation est utilisée par l'intestin, notamment pour le bon fonctionnement de son système immunitaire.

#### Côté menus :

- Des protéines d'origine animale (viande, poisson, œufs)
- Des légumes secs (haricots, pois cassés, lentilles, flageolets, pois chiches)

- Du pain de seigle
- Des légumes cuits. De préférence salsifis, poireaux, cœurs d'artichaut, asperges, topinambours, cardons, champignons, petits pois.
- 1 fruit et/ou 1 yaourt enrichi en probiotiques.

- Comment éviter d'irriter votre intestin
- Limitez alcool, tabac et café, qui augmentent les spasmes intestinaux.
- Consommez régulièrement du thé vert et du riz basmati.
- Consommez plutôt des légumes cuits, moins irritants que les crudités pour votre

paroi intestinale. Parfaites également, les pommes de terre cuites et refroidies (en salade), le riz et les spaghettis refroidies.

- Consommez régulièrement des aliments riches en amidons résistants, qui aident à réparer la paroi intestinale. Ces amidons ont l'avantage d'améliorer la perméabilité de l'intestin et d'en réduire l'inflammation.

Les aliments qui en contiennent le plus sont : les bananes crues peu mûres, les lentilles, les haricots blancs, le pain de seigle, les champignons.

## Micronutrition : votre bilan anticarences

Les spécialistes de la micronutrition proposent de faire une prise de sang pour étudier l'impact biologique de votre alimentation.

### À quoi servent les analyses ?

Des analyses de sang très pointues, issues des laboratoires de recherche, sont proposées par les spécialistes de micronutrition. Ces examens leur fournissent une foule d'informations concernant le « terrain », l'état nutritionnel et les éventuels déficits en micronutriments. Leur but ?

Intervenir avant que ne s'installe une pathologie.

Réalisés à partir d'un prélèvement de sang et d'urine, ils nécessitent une technologie de pointe, encore peu développée dans la plupart des laboratoires de ville. C'est pourquoi ils restent assez onéreux, d'autant qu'ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale. Mais ils fournissent des renseignements précieux. Ils permettent de bénéficier de conseils nutritionnels pertinents, car tout le monde ne métabolise pas de la même façon ce qu'il mange. Et

de ne prendre des compléments alimentaires qu'en cas de besoin, seulement si des déficits sont constatés. Cependant, l'avis d'un spécialiste en micronutrition reste nécessaire, car l'interprétation de ces examens est délicate.

### Quel type d'analyse sanguine ?

- Le profil des acides gras érythrocytaires. Il reflète l'alimentation des quatre derniers mois. Il mesure les apports en acides gras, la qualité

de leur assimilation et l'efficacité d'un programme diététique.

- Le bilan du stress oxydatif. En dosant les enzymes radicalaires (SOD et GPX) et les marqueurs de l'inflammation (CRP...), on peut détecter un état inflammatoire léger.
- Et aussi... On peut doser certaines vitamines et pratiquer un test sur les urines pour savoir si l'alimentation a un effet acidifiant. Ou évaluer les intolérances alimentaires en dosant les IgG.

## Boire du thé réduit le risque de mort prématurée



Une étude française menée sur plus de 100 000 personnes confirme le rôle bénéfique des antioxydants sur la santé et spécifiquement sur le risque de décès.

Si vous êtes adepte du «tea time», sachez que cette habitude est potentiellement facteur de longévité. En tout cas, les flavonoïdes, les antioxydants contenus dans le thé, protégeraient du risque de décès prématuré, selon une étude menée par des chercheurs français. Le professeur Nicolas Danchin du centre de médecine préventive à Paris a comparé le mode de vie des consommateurs de thé d'une part et de café d'autre part ainsi que l'incidence de ces boissons sur leur santé.

En tout, 131 401 personnes âgées de 18 à 95 ans ont participé à l'étude entre 2001 et 2008, 95 d'entre elles sont décédées de cause cardiovasculaire et 632 sont mortes de cause non cardiovasculaire.

Dans le match thé contre café, c'est le thé qui l'emporte haut la main. Les buveurs de thé se distinguent par un mode de vie plus sain que les buveurs de café. Ces derniers présentent un profil de risque cardiovasculaire plus élevé que les non amateurs de café puisque cette consommation va de pair avec un tabagisme plus élevé. De plus, les aficionados de café sont en moyenne moins actifs physiquement que les non buveurs (41% contre 45% d'entre eux).

### Prenez du thé, pas du café

De leur côté les consommateurs de thé ont un profil de risque cardiovasculaire plus enviable. À l'inverse du café, chez les adeptes du thé, le tabagisme semble diminuer avec le nombre de tasses. Autre signe que la théine est corrélée à un mode de vie sain, les «chronomane» semblent plus incités à faire du sport, puisque les données montrent que l'activité physique augmente avec la consommation. Enfin, boire du thé abaisse la pression artérielle, alors que le café n'a aucun effet.

«Le thé abaisse le risque de décès non cardiovasculaire de 24%», observe Nicolas Danchin. Fait intéressant, ce bénéfice serait plus flagrant sur les fumeurs ou anciens fumeurs. De là à déduire que le thé annule les dangers de la cigarette, il y a un fossé que les chercheurs ne se risquent pas à franchir.

# EAU MINÉRALE

## Laquelle boire en fonction de mes besoins ?

*Si boire de l'eau est essentiel au fonctionnement de notre organisme, toutes les eaux minérales ne disposent pas des mêmes vertus. Une femme fatiguée n'aura pas les mêmes besoins en minéraux et en hydratation qu'une femme enceinte par exemple. Et vous, quelle eau minérale vous convient le plus ?*

### Des eaux plus ou moins minéralisées

L'eau est un composant essentiel de notre corps. Elle compte pour 60 % du poids d'un adulte, soit environ 36 litres d'eau pour une femme de 60 kilos. Nos réserves en eau servent entre autres à maintenir la température de l'organisme et assurer l'élimination naturellement nos déchets. Chaque jour, on perd tout de même de 2 à 3 litres d'eau par la transpiration, les urines ou la respiration ! Si on nous rebat les oreilles avec l'importance de boire au minimum 1,5 L d'eau par jour c'est pour garantir notre balance hydrique.

A la différence de l'eau de source, faiblement minéralisée, l'eau de minérale naturelle possède des sels minéraux (calcium, magnésium, sodium, potassium) et oligo-éléments (fluor, silicium, vanadium) aux propriétés spécifiques. Certaines sont plus minéralisées que d'autres.

Sur chaque étiquette est mentionné le résidu sec (RS) qui indique la quantité de minéraux contenus dans une bouteille d'eau. Les eaux dont le RS est inférieur à 500 mg/L sont peu minéralisées tandis qu'au-delà de 1500mg/L elle est très minéralisée.

S'il est conseillé de varier les eaux minérales et de ne pas abuser des eaux très minéralisées, certaines peuvent être prises sous forme de cures, selon les besoins. Lesquels ? Voici quelques repères pour vous aider.

### Si on est au régime

Les besoins : quand on suit un régime, il est recommandé de boire plus qu'1,5 L d'eau par jour. Non seulement cela aide à éliminer plus vite, mais notre corps a besoin de compenser les carences qui découlent de la restriction alimentaire car les régimes font souvent l'impasse sur les aliments riches en calcium et magnésium.

Ce qu'il vous faut : les eaux riches en calcium et magnésium sont bien indiquées pour rester en forme et éviter le coup de pompe classique en période de régime : Contrex, Hépar, La Courmayeur et la Vittel, riches en sulfates ont en plus des propriétés diurétiques. Cette indication est aussi valable pour les personnes qui ont une alimentation déséquilibrée et ne trouvent pas leur compte de minéraux dans l'alimentation.

### Si on est ménopausée

Les besoins : à l'approche de la ménopause et pendant celle-ci, la densité minérale osseuse a tendance à diminuer. Un apport important en calcium, de l'ordre de 1200mg/jour, réduit le risque d'ostéoporose lié à cette fragilisation des os.

Ce qu'il vous faut : une eau riche en calcium (plus de 150mg/L) contribue à maintenir la densité osseuse : Contrex, Hépar, Vittel, Courmayeur. Côté eau gazeuse : San Pellegrino, Badoit, Rozana, Gazeux, Arvie, Salvat.

### Si on est fatiguée

Les besoins : contre le stress et la fatigue passagère, on mise sur le magnésium dans l'alimentation (chocolat, céréales complètes, légumes secs) et on complète avec une eau



riche en magnésium. Ce qu'il vous faut : des eaux comme Hépar et Contrex qui contiennent plus de 50 mg/L de magnésium. Avec plus de 119 mg/L l'Hépar est la plus chargée en magnésium. Un litre d'Hépar couvre plus de 30% des besoins journaliers en magnésium. Idéale dans le cadre d'une cure anti-fatigue de deux-trois jours.

### Si on a mal à digérer

Les besoins : les eaux riches en bicarbonate facilitent la digestion en accélérant la vidange gastrique. Elles sont donc bienvenues en accompagnement de repas copieux.

Ce qu'il vous faut : des eaux minérales gazeuses riches en bicarbonate : Vichy, Saint Yorre.

### Si on est sportive

Les besoins : quand on fait du sport, on élimine beaucoup d'eau par la sudation. Un exercice intense d'1 heure peut faire perdre de 1 à 2 L d'eau ! On doit donc boire avant, pendant et après le sport pour contrebalancer ces pertes hydriques. L'eau sert aussi à éloigner les crampes et les courbatures en éliminant dans l'urine l'acide lactique provoqué par l'effort.

Ce qu'il vous faut : pour un exercice modéré et régulier, on choisit une eau minérale comme Vittel ou Courmayeur riches en sulfates diurétiques. Les eaux gazeuses bicarbonatées comme Hépar et Badoit permettent de récupérer plus facilement après l'effort.

### Si on est constipée

Les besoins Pour relancer le transit intestinal, on augmente la quantité de fibres dans son alimentation et on boit plus d'eau enri-

chie en magnésium, minéral utilisé pour traiter notamment la constipation.

Ce qu'il vous faut Hépar est la championne toutes catégories pour son magnésium. Elle est suivie par la Contrex pour les eaux plates ; la Rozana, la Quezac et la Badoit pour les eaux minérales à bulles.

### Si on fait de l'hypertension

Les besoins : en cas d'hypertension artérielle ou autre trouble cardiovasculaire, on est astreint à un régime pauvre en sel (hyposodique). Dans ce cas, le sodium apporté par les eaux minérales ne doit pas dépasser 200 mg/L.

Ce qu'il vous faut : on boit des eaux minérales allégées en sodium dont certaines portent la mention «convient pour un régime pauvre en sodium» : Hépar, Contrex, Vittel, Courmayeur, Thonon, Evian, Volvic pour les eaux plates. Côté eau gazeuse : Salvat, Perrier.

### Si on est enceinte ou si on allaite

Les besoins : pendant la grossesse et l'allaitement, on a davantage besoin de s'hydrater : il est conseillé de boire 1,6 L d'eau par jour pour les femmes enceintes et 2,1 L pour les femmes qui allaitent.

Les besoins en calcium et magnésium augmentent aussi : +100 mg/jour pour le calcium et +30 à 40 mg/jour pour le magnésium.

Ce qu'il vous faut : une eau minérale riche en calcium et magnésium. Hépar est la mieux dosée en calcium et magnésium mais pour un goût plus neutre, la Contrex ou la Courmayeur font l'affaire.

## LIBYE: L'envoyé de l'ONU salue l'amélioration des conditions sécuritaires à Tripoli

La sécurité dans la capitale libyenne, Tripoli, s'est améliorée depuis la signature d'un accord de cessez-le-feu en septembre, a déclaré samedi, l'envoyé spécial des Nations Unies en Libye, Ghassan Salamé.

M. Salamé a émis ces remarques lors d'une réunion avec les membres du conseil municipal local, les parlementaires municipaux et les anciens de la ville de Tarhounah, à 64 km au sud-est de Tripoli, où ils ont discuté des nouvelles dispositions sécuritaires dans la capitale et des prochaines élections dans le pays.

«Depuis la conclusion de l'accord de cessez-le-feu, la sécurité à Tripoli s'est améliorée, les responsables sécuritaires ont été changés, le cabinet a été remanié et de nouvelles dispositions sécuritaires sont mises en œuvre», a constaté M. Salamé. «Les choses ne changent pas du jour au lendemain mais nous constatons des progrès», a-t-il poursuivi.

En août, Tripoli a été témoin d'affrontements violents entre les forces alliées au gouvernement et des groupes armés de Tarhounah, qui ont duré des semaines et fait de nombreux morts et blessés civils.

En septembre, les parties rivales ont signé un accord de cessez-le-feu sous l'égide des Nations Unies, aux termes duquel les groupes armés devaient quitter les bâtiments publics et être remplacés par des forces régulières.

«Nous organisons une Conférence nationale afin que les Libyens puissent décider de la date de leur élection, du cadre constitutionnel, du mécanisme de répartition des ressources, etc.

Ces recommandations seront transmises au Conseil de sécurité des Nations Unies qui en fera la promotion», a expliqué M. Salamé. Une Conférence nationale doit se tenir dans les premières semaines de 2019 et le processus électoral devrait commencer au printemps prochain, a déclaré l'envoyé de l'ONU plus tôt ce mois-ci lors d'un briefing au Conseil de sécurité.

### 12 éléments de l'EI tués par l'armée après une attaque meurtrière

L'armée libyenne et les forces de sécurité ont abattu 12 éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) près de la ville de Tazirbu (sud-est) après une attaque meurtrière survenue vendredi, a indiqué une source militaire samedi soir. Les forces conjointes ont poursuivi les traces des terroristes, qui s'étaient cachés dans les régions inhabitées à l'ouest de Tazirbu», selon la même source. Des véhicules armés ont été détruits, des armes et des munitions ont été saisies, a-t-elle ajouté.

Cette ville, une petite oasis, a connu une attaque meurtrière vendredi lorsque des dizaines d'assaillants dans des véhicules armés ont ciblé un poste de police et un certain nombre de bâtiments du gouvernement, tuant huit personnes et en blessant plus de quinze autres. Les terroristes avaient également pris des dizaines de personnes en otage avant de partir. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a condamné l'attentat, appelant les parties en conflit à «cesser immédiatement de cibler des personnes et objets civils, conformément au droit humanitaire international».

Tazirbu possède l'une des plus importantes sources d'eau souterraine approvisionnant les villes de l'ouest et du centre de la Libye.

## SAHARA OCCIDENTAL: 2 commissions du PE réaffirment la non-souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental

Les Commissions des Affaires étrangères, de l'Agriculture et du développement durable du Parlement européen (PE) ont réaffirmé que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et doutent de la conformité de l'accord agricole UE - Maroc aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

La commission des Affaires étrangères du parlement européen (AFET) a affirmé dans son avis adopté lors de sa réunion tenue à Bruxelles, mercredi dernier, concernant l'amendement de l'accord agricole UE-Maroc que «cet accord n'implique aucune forme de reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, inscrit sur la liste des Nations unies comme un territoire non autonome». Les eurodéputés ont affirmé, dans ce même avis, que la position de l'UE demeure celle consistant «à soutenir les efforts des Nations unies pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable au conflit au Sahara occidental qui permettra l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément au droit international, à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU». Soulignant qu'une réunion des deux parties impliquées dans le conflit, le Front Polisario et le royaume du Maroc, se tiendra début décembre à Genève à l'initiative de l'ONU et avec la participation de l'Algérie et de la Mauritanie en tant que pays voisins et observateurs, la Commission des Affaires étrangères du PE a réitéré, à l'occasion, son soutien «total» à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M.

Horst Kohler, en plaidant pour des négociations, sans conditions préalables et de bonne foi, entre les deux parties du conflit, sous l'égide de l'ONU afin de parvenir à un règlement de la question sahraouie.

De son côté, la commission de l'Agriculture et du développement durable (AGRI) du Parlement européen consultée également pour avis, a exprimé des doutes sur l'accord UE-Maroc, évoquant sa «préoccupation» du fait que «la Commission européenne n'a pas été en mesure de fournir des données fiables et détaillées sur les importations préférentielles de produits en provenance du Sahara occidental qui ont pu avoir lieu depuis l'arrêt de la Cour de justice du 21 décembre 2016». La Commission de l'Agriculture de PE s'est interrogée également «sur le préjudice pour le budget de l'Union des



préférences accordées au cours de la période concernée sans base juridique légale». Relevant l'absence d'informations comparatives suffisantes, la Commission de l'Agriculture a affirmé «douter» que la Commission européenne «soit en mesure d'évaluer correctement l'impact du nouvel accord UE-Maroc proposé au Parlement».

### Des eurodéputés dénoncent une volonté de passer outre les décisions de la CJUE

Dans ce contexte, le service juridique du Parlement européen a émis récemment des doutes sur la conformité de la proposition d'amendement de l'accord agricole UE-Maroc aux exigences de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, qui s'est prononcée sur l'inapplicabilité des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc au territoire du Sahara occidental, insistant sur «l'impératif du consentement du peuple sahraoui». Le service juridique du Parlement européen a souligné qu'il «n'est pas certain que l'exigence de l'arrêt de la Cour dans l'affaire (de l'amendement de l'accord agricole UE-Maroc) soit remplie».

Plusieurs eurodéputés ont exprimé également leurs inquiétudes vis-à-vis des négociations menées par la Commission européenne en vue d'inclure les territoires sahraouis occupés dans l'accord UE-Maroc, dénonçant le «manque de transparence» dans la

démarche de la Commission européenne et sa volonté de «passer outre» les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

D'autres eurodéputés ont réclamé un avis de la CJUE avant de soumettre le projet d'accord UE-Maroc au vote au niveau de la commission du Commerce international (INTA) prévu le 3 décembre et au niveau de la session plénière du parlement européen prévu en janvier 2019. Le ministre délégué sahraoui auprès de l'UE, Mohammed Sidati, cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS), a indiqué, pour sa part, que «le vote de la Commission des Affaires étrangères du parlement européen, intervenu mercredi dernier, sur la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'accord, sous forme d'échange de lettres entre l'UE et le Maroc, ne signifie point la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara Occidental».

«Le Sahara occidental est un territoire autonome justiciable des résolutions des Nations unies en matière de décolonisation», a souligné M. Sidati, ajoutant que «malgré le forcing de la Commission européenne et de certains Etats membres comme la France et l'Espagne, la commission des Affaires étrangères du PE n'a pas manqué de souligner que cela ne signifiait aucunement la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental».

## RD CONGO: «Possible menace terroriste» contre les intérêts américains à Kinshasa

L'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa a déclaré dans un communiqué avoir reçu des informations sur une «possible menace terroriste» visant ses installations en République démocratique du Congo, à quatre semaines de la tenue d'élections cruciales dans ce pays. «L'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa a reçu des informations crédibles et précises sur une possible menace terroriste contre les installations du Gouvernement américain à Kinshasa», selon un communiqué, en anglais.

«L'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa sera fermée au public le lundi 26 novembre», précise le texte. L'ambassade

encourage les citoyens américains à Kinshasa et dans l'ensemble de la RDC «à maintenir un niveau de vigilance accru et à exercer une bonne connaissance de la situation», «surveiller les médias locaux pour les actualisations».

Les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales sont prévues le 23 décembre en République démocratique du Congo et permettront de désigner le successeur du président Joseph Kabila, qui ne pouvait plus se représenter après 18 ans au pouvoir.

La campagne électorale a démarré jeudi et prendra fin le 21 décembre.

## KENYA: 2 responsables du comté de Wajir arrêtés pour détournement de fonds

Deux responsables du gouvernement du comté de Wajir (nord-est du Kenya) ont été arrêtés samedi par des enquêteurs de la Commission d'éthique et de la lutte contre la corruption (EACC) pour fraude et détournement de fonds, présumés estimés à 26,1 millions de shillings

(environ 260.000 dollars), ont rapporté dimanche les médias kenyans, citant des sources auprès de l'enquête. Il s'agit du secrétaire du comté de Wajir, Ahmed Sahal et du chef du Trésor et conseiller économique du gouverneur, Jeff Mworia, précisent les médias.

«Les enquêtes de l'EACC ont établi que des responsables du gouvernement du comté de Wajir, en collaboration avec des responsables de la banque KCB, ont détourné des fonds estimés à 26,1 millions de shillings», a souligné l'EACC dans un tweet.

«Nous avons des preuves matérielles sur l'implication des coupables dans cette affaire d'appropriation financière frauduleuse dans le comté», a ajouté la Commission.

## BREXIT:

## Les dirigeants des 27 approuvent l'accord du retrait britannique de l'UE

Les dirigeants des 27 pays de l'Union européenne ont approuvé hier l'accord sur le retrait britannique de l'UE ainsi que la déclaration ébauchant la relation post-Brexit avec ce pays.

Le Royaume-Uni est le premier pays à claquer la porte du cercle européen. «Le Conseil européen approuve l'accord de retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique», écrivent les 27 dans les conclusions du sommet, ajoutant vouloir instaurer la relation «la plus proche possible» post-Brexit avec Londres.

Cette relation future a fait l'objet d'une «déclaration politique» séparée de l'accord de divorce, qui a également été approuvée par le Conseil européen.

Les 27 ont remercié le négociateur en chef de l'UE Michel Barnier «pour ses efforts inlassables» et «sa contribution pour maintenir l'unité parmi les 27 Etats membres tout au long des négociations» avec Londres.

Le procès verbal du sommet réaffirme qu'un accord sur la pêche est «une priorité» et qu'il devrait être négocié avec le Royaume-Uni «bien avant la fin de la période de transition» fin décembre 2020.

Dans des documents annexes, dont une lettre du représentant britannique au conseil européen ainsi qu'une lettre du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et du président du



Conseil européen Donald Tusk au Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, des assurances sont données à l'Espagne sur le fait qu'elle aura son mot à dire dans les discussions sur la future relation entre l'UE et Gibraltar.

Cette question du rocher de Gibraltar, territoire britannique situé à l'extrême sud de l'Espagne, a menacé l'organisation du sommet jusqu'à la veille de la rencontre.

Le «traité de retrait», négocié pendant 17 mois entre Londres et Bruxelles, doit encore passer l'épreuve de la ratification du Parlement européen et surtout celle du parlement britannique avant d'entrer en vigueur le 29 mars 2019.

«Je ferai campagne corps et âme pour remporter ce vote, (...) pour le bien du Royaume-Uni et de l'ensemble de notre population», a promis Theresa May dans une lettre ouverte publiée dimanche dans la presse britannique.

«Il est maintenant temps pour chacun de prendre ses responsabilités», a déclaré M. Barnier à son arrivée au sommet. «Nous resterons des alliés, des partenaires et des amis» avec le Royaume-Uni, a-t-il ajouté.

Voir le Royaume-Uni «quitter l'UE n'est pas un moment de jubilation ni de célébration, c'est un moment triste et c'est une tragédie», a déclaré de son côté M. Juncker.

## MOBILISATION DES «GILETS JAUNES» EN FRANCE: Appel à un nouveau rassemblement samedi prochain à Paris



Les «gilets jaunes» ont appelé à passer à l'«Acte 3» de leur mobilisation, en manifestant samedi 1er décembre à Paris sur les Champs-Élysées, pour exiger du gouvernement «l'annulation des taxes sur les carburants».

Sur leur compte officiel Facebook, les «gilets jaunes» ont exprimé leur volonté de passer à l'«Acte 3» samedi 1er décembre, à «14h sur les Champs-Élysées». Avec pour revendication d'«exiger» du président Emmanuel Macron «plus de pouvoir d'achat et l'annulation des taxes sur les carburants». «Sinon, En Marche vers la démission de Macron», est-il écrit.

Dimanche vers midi, 18.000 personnes se disaient «participants» à cet événement et 14.000 intéressées, a indiqué l'AFP.

Samedi, la mobilisation à laquelle a appelé le mouvement des «gilets jaunes» pour dénoncer la hausse des prix des carburants, a vite dégénéré dans les rues de la capitale Paris, avec des heurts entre manifestants et forces de l'ordre.

Pour disperser les manifestants et les empêcher de se rapprocher de places sensibles de la capitale, les forces de l'ordre ont dû utiliser des grenades lacrymogènes, des grenades assourdissantes et des canons à eau.

En réponse, les manifestants ont détruit du mobilier urbain et dressé des barricades ponctuelles, selon des médias locaux.

Un important dispositif de sécurité, quelque 5.000 membres des forces de l'ordre, a été déployé à Paris, pour sécuriser l'Élysée, la Concorde, les ministères, l'Assemblée ou encore le Sénat et empêcher les manifestants de se rassembler autour ou devant ces lieux.

Né sur les réseaux sociaux, le mouvement des gilets jaunes qui refuse toute récupération politique, se veut une expression du «au Ras-le-bol fiscal» des Français qui ont l'impression de crouler sous le poids des impôts ce qui se répercute sur leur pouvoir d'achat.

## BREXIT: Le départ du Royaume-Uni est «une tragédie»

Le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne est «une tragédie», a déclaré hier le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker à son arrivée au sommet européen à Bruxelles devant approuver l'accord sur le retrait britannique du bloc européen.

«C'est un jour triste, voir un pays comme la Grande-Bretagne, mais je ferais la même remarque avec tous les autres, quitter l'UE n'est pas un moment de jubilation ni de célébration, c'est un moment triste et c'est une tragédie», a-t-il dit.

Ce «traité de retrait» inédit, négocié pendant 17 mois entre Londres et Bruxelles, devra toutefois encore passer l'épreuve de la ratification du Parlement européen et surtout celle du parlement britannique avant d'entrer en vigueur le 29 mars 2019.

La Première ministre britannique Theresa May a adressé dimanche une «lettre à la nation», promettant d'«ouvrir» «corps et âme» pour son accord sur le Brexit, une fois que les dirigeants de l'Union européenne l'auront approuvé.

Rappelant que le Royaume-Uni va quitter l'UE le 29 mars prochain, la responsable a exhorté la population à soutenir cet accord.

Les partis d'opposition ont tous annoncé qu'ils voteraient pour leur part contre cet accord.

APS

## CHINE - PAKISTAN:

## Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'attaque du consulat chinois au Pakistan

Le Conseil de sécurité des Nations unies a fermement condamné samedi, «dans les termes les plus vifs», les attaques ayant visé vendredi le Consulat général de Chine à Karachi (sud du Pakistan), et un marché dans la province pakistanaise de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest).

Les membres du Conseil ont salué dans un communiqué, repris par l'agence de presse Chine Nouvelle, la réaction rapide du gouvernement pakistanais, adressé leurs plus profondes condoléances aux familles des 187 et aux autorités pakis-

tanaises. Ils ont souligné le principe fondamental de «l'inviolabilité» des locaux diplomatiques et consulaires, les obligations du gouvernement local de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger les bâtiments d'intrusions et de dégâts et éviter tout trouble à l'ordre de ces missions ou atteinte à leur dignité ou toute attaque contre les diplomates, les agents et les fonctionnaires consulaires.

Les membres du Conseil de sécurité, ont également insisté sur la nécessité de retrouver les auteurs et les commanditaires des attaques et de

traduire les terroristes en justice, exhortant tous les Etats à coopérer activement avec le gouvernement pakistanais et les autres autorités concernées.

Quatre personnes, deux policiers et deux civils, ont été tués vendredi lors d'une attaque contre le consulat de Chine à Karachi, la plus grande ville du Pakistan.

«Tous les terroristes ont été éliminés» lors d'une opération «fructueuse» des forces de sécurité, a affirmé le ministre pakistanais des Affaires étrangères Shah Mehmood Qureshi, cité par des agences. L'attaque

a été revendiquée par un mouvement armé, l'Armée de libération du Baloutchistan (ALB), une province du sud-ouest du Pakistan, selon des médias.

Karachi, la plus grande ville du Pakistan, avec plus de 15 millions d'habitants, et son centre financier, a connu des années de violences perpétrées par des groupes armés ou des criminels.

La situation sécuritaire s'est néanmoins, largement améliorée à Karachi,

comme dans le reste du Pakistan, même si quelques attaques s'y déroulent encore.

## ARABIE-SAUDITE - BAHREÏN:

## Le prince héritier saoudien poursuit une tournée à l'étranger à Bahreïn

Le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane était attendu à Bahreïn hier dans le cadre de sa première tournée à l'étranger.

Après avoir entamé sa tournée jeudi aux Emirats arabes unis, un de ses plus proches alliés, Mohammed ben Salmane s'entretiendra avec le roi Hamad de Bahreïn, a indiqué samedi l'agence étatique Bahrain News Agency.

Les deux hommes «discuteront des profondes relations fraternelles et historiques qui lient les deux pays et peuples frères, en plus des der-



niers développements régionaux, arabes et internationaux», selon un

communiqué de la cour royale de Manama cité par l'agence.

La tournée du prince héritier est effectuée sur «instruction» de son père le roi Salmane, selon l'agence de presse saoudienne, qui n'a pas précisé quels pays il allait visiter.

Le prince héritier doit également participer au sommet du G20 en Argentine la semaine prochaine, en marge duquel il pourrait rencontrer le président turc Recep Tayyip Erdogan, selon le porte-parole de la présidence turque.

## 12<sup>E</sup> FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE 7 pièces théâtrales en lice pour la «Grappe d'or»

Sept (07) pièces théâtrales seront en compétition pour le prix de la «Grappe d'or», qui distingue la meilleure pièce théâtrale au Festival national du théâtre comique dont la 12<sup>e</sup> édition est prévue du 03 au 07 décembre 2018 à Médéa, a indiqué le commissaire du Festival M. Saïd Benzerger lors d'une conférence de presse organisée samedi à la maison de la culture Hassan El Hassani (Médéa).



Cette nouvelle édition du festival qui sera dédiée à la mémoire de l'une des grandes figures du théâtre et du cinéma algérien, Hassan El Hassani, a pour objectif de promouvoir l'écriture et la création théâtrale en réunissant les conditions nécessaires au débat et à la compétition. «Cette manifestation qui permettra aux troupes de se frotter, de communiquer et de bénéficier des différentes expériences, sera une occasion pour évaluer les performances des participants relever leurs points faibles et corriger les erreurs» a souligné le commissaire du festival. En marge de la com-

pétition, une rencontre-débat sera organisée sur le thème de «L'intégration ou la réinsertion théâtrale», un projet pour régler certains problèmes psychologiques, scolaires et sociaux, et aider les différentes franges de la société à s'intégrer au sein de la famille et de la société. Notant qu'une série de spectacles pour enfants sont prévus tout au long du festival pour inculquer une culture théâtrale chez les plus petits appelés à devenir les spectateurs de demain. Des hommages seront également rendus à une pléiade d'artistes dont Tayeb Abou El Hassane, Ahmed Benbouzid (Cheikh Attalah),

Mohamed Zaoui, Salah Ougrout et Abdelhamid Rabia. Le jury du festival sera présidé quant à lui par le réalisateur et académicien Ahmed Khoudi et composé des artistes suivants: Salah Ougrout, Mohamed Zaoui, Haroun Kilani et Dalila Nouar. Des ateliers de formation sur «Le rôle de l'activité théâtrale dans la réinsertion au sein des établissements scolaires et de rééducation» animé par le Dr Youcef Medjkan, ainsi que des ateliers sur «Les outils et compétences du théâtre radiophonique» animés par l'auteur Hacem Nadir sont également programmés.

R.Rachedi

## ORAN "Tahouissa", nouvelle pièce théâtrale pour enfants en montage

Une nouvelle pièce théâtrale pour enfants intitulée «Tahouissa» (balade) est en montage à Oran, a-t-on appris hier de l'association culturelle locale «El-Amel», productrice de cette œuvre.

Ce spectacle, dont la première présentation est prévue vers la fin décembre prochain, se veut «une invitation au voyage dans l'imaginaire des petits», a indiqué à l'APS Mohamed Mihoubi, président de l'association indiquée.

L'histoire a pour thème un regrou-

pement d'enfants autour de la diligence d'une troupe artistique itinérante qui se voit contrainte à l'arrêt suite au déboisement d'une roue», a expliqué Mihoubi, également auteur et metteur en scène de la pièce. Neuf jeunes comédiens sont distribués dans cette nouvelle création, qui met à l'honneur les contes du terroir, la chanson du patrimoine et la musique traditionnelle, a-t-il souligné.

Les artistes choisis dans ce cadre sont issus des

deux dernières promotions diplômées de l'école de formation de l'association «El-Amel», qui abrite actuellement une session au profit de 15 jeunes amateurs. Cette école, dédiée à l'apprentissage des techniques théâtrales de base, est implantée au siège de l'association, basée au Centre culturel M'barek El-Mili, qui s'est dotée, en 2015, d'un «Petit théâtre», structure légère composée d'une scène et d'une salle de 70 places.

La création du «Petit Théâtre» a

permis d'améliorer les conditions de déroulement des stages de formation et des répétitions pour le montage de nouvelles productions à l'instar de «Tahouissa». Plus de 900 amateurs ont été déjà formés par cette même association, qui a à son actif près de 42 années d'activités également marquées par le montage de plusieurs pièces théâtrales, dont la récente «Rijal Ethaoura» jouée avec succès lors de la fête du 1<sup>er</sup> Novembre.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET,  
DE L'URBANISME ET LA VILLE  
WILAYA D'ADRAR  
DIRECTION DE L'URBANISME DE  
L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Adresse : en face de l'ex siège du "DNC" Adrar

## MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise BAYA AICHA gérant Mme. BAYA AICHA dont le siège est à Wilaya d'Adrar. Titulaire du marché visé par le contrôleur financier en date du : 22/05/2018 sous le n° : 86. Relatif à la réalisation des Ouvertures des voies ksar Gasbet dgenna -lot n° 20- dans le cadre de l'opération de Travaux de VRD des sites (ksours) de la commune de Timokten (FSDRS 003).

Ordre de Service N° 49 le 24/06/2018

Implantation du chantier le 11/07/2018

La lettre de SUAC Aoulef sous le n°98 du 09/09/2018

Est mise en demeure N°01 pour Entamée en urgence les travaux et rattraper les grands retards enregistrés par rapport au planning de réalisation et cela dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 835 588 du 26/11/2018

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DAIRA DE BIRINE  
COMMUNE DE BIRINE  
NIF:095617089083608  
Tel :027.80.91.27

## APPEL A LA CONCURRENCE N°01/2018

Conformément à l'article 80 du décret exécutif n° 18-199 du 2 août 2018 relatif à la délégation de service public. Le président de l'assemblée populaire communale de Birine ; lance un appel à la concurrence pour : La délégation de service public sous forme d'affermage concernant (Marché hebdomadaire, abattoir municipal, marché des véhicules et divers machineries) du 01/01/2019 au 31/12/2019  
LA MISE À PRIX EST FIXE À: 60.000.000,00 DA

Les candidats souhaitant participer à cette annonce peuvent retirer la première partie du cahier des charges (dossier de candidature) auprès du siège de L'APC DE BIRINE (Bureau de Secrétariat générale) contre le versement de la somme de 2000,00 DA au Trésorier intercommunal de Birine

Toutes les offres doivent être accompagnées des documents obligatoires sous-dessous: Conformément à l'article 30 du décret susmentionné.

### Dossier de candidature

1. Déclaration de solvabilité, estampillée et datée.
2. Copie de la loi fondamentale (pour les entreprises).
3. Une copie du registre du commerce à condition qu'il soit conforme à l'activité prévue.
4. Le numéro d'identification fiscale des candidats soumis à la loi algérienne
5. Délégation de signature (le cas échéant)
6. Certificat de dépôt de comptes sociaux pour les entreprises renouvelées et supprimées.
7. Certificat de règlement des cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale pour les non-employés (C.A.S.N.O.S).
8. L'extracteur de table de taxe est filtré ou planifié.
9. Extraits des précédents légaux du candidat.
10. Certificat de nationalité du candidat.
11. Liste des travailleurs approuvée par les départements de la sécurité sociale (liste individuelles) l'an 2017
12. Liste des moyens matériels
13. Les références professionnelles doivent avoir le même sujet que ce cahier de candidature.
14. Références financières, comptables et bancaires.
15. Carte de résidence du candidat. + Copie de la carte d'identité du candidat.
16. Si le candidat de l'extérieur du territoire municipal assiste à un certificat attestant de la bonne biographie et de la loyauté de la part du maire de la résidence.
17. Le paiement des droits de rétractation de ce livret de conditions est arrivé.
18. Chèque visé au nom du trésorier intercommunal de la Daira de Birine pour le montant :1/10 de la mise à prix indiquée

Remarque: Tous les documents doivent être valides à la date du dépôt des offres. Les dossiers sont déposés au niveau: du bureau secretariat général Avant midi (12h00) à compter du dernier jour du délai de préparation des offres. Si coïncide avec un jour de vacances reporté au jour ouvrable suivant à la même heure. Le dossier de candidature doit être présenté dans une enveloppe ambiguë et soigneusement scellée avec la phrase

Au : Président de l'Assemblée populaire de Birine

Demande de concours n° : 01/2018: La délégation de service public sous forme d'affermage concernant (Marché hebdomadaire, abattoir municipal, marché de véhicules) l'an 2019

\* Ouvert uniquement par le comité de choix et de sélection des offres\*

Le délai de soumission des offres est de 15 jours à compter de la première apparition de cette annonce, à 12h00. Les contractants restent attachés à leurs offres pendant une période de 105 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

L'ouverture des enveloppes est le dernier jour pour la présentation des offres à 14 heures au siège de L'APC de Birine, les institutions participantes étant invitées à assister à la séance d'ouverture des enveloppes susmentionnées.

DK NEWS

Anep : 835 581 du 26/11/2018

## SALON NATIONAL DU LIVRE DE OUARGLA : M.Mihoubi : «L'édition prochaine aura une dimension internationale»

*Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a affirmé, samedi à Ouargla, que la prochaine édition du salon national du livre, tenue pour la première fois à Ouargla, «aura une dimension internationale».*

«La prochaine édition du salon national du livre qu'abrite la wilaya de Ouargla, pour la première fois, aura une dimension internationale à la faveur de la participation des éditeurs étrangers au regard de l'environnement propice qu'offre la région pour accueillir de pareilles manifestations culturelles importantes», a souligné M. Mihoubi à l'ouverture du salon national du livre au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique Tidjani Mohamed, de la ville de Ouargla.

«Il appartient dorénavant de choisir un espace spacieux pour accueillir les prochaines éditions de cet événement culturel afin de permettre aux éditeurs étrangers d'y prendre part et de découvrir la wilaya de Ouargla et son public», a-t-il ajouté.

«Le ministère de la Culture tend, au travers cette manifestation nationale, à satisfaire des doléances soulevées lors de moult occasions», a indiqué le ministre, avant de mettre en valeur les potentialités que renferme la région pour attirer des flux de touristes.

Plus de 2.500 titres sont exposés au premier salon national du livre à Ouargla (24 novembre courant au 2 décembre prochain), organisé à l'initiative de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), en coordination avec le syndicat national des éditeurs du livre (SNEL)

et avec la participation de pas moins de 15 maisons d'édition et de distribution de livres, implantées à travers le territoire national.

Lors de la cérémonie d'ouverture d'une antenne régionale de l'ONDA à Ouargla, couvrant plusieurs wilayas dans le Sud du pays, le ministre a appelé à contribuer à la réussite de «cet important acquis», qui ne peut que satisfaire les acteurs du secteur de la culture, et d'en faire «une valeur ajoutée et de protection des droits d'auteurs, en plus de l'accroissement du nombre d'adhérents à l'Office, établis actuellement à près de 20.000 adhérents».

Azzeddine Mihoubi, qui avait auparavant visité le musée saharien, à mis en valeur cet espace culturel, ouvert l'année dernière après avoir fait peau neuve, suite à sa restauration et au répertoire de ses objets et ce, à la satisfaction du public, des chercheurs et anthropologues soucieux de découvrir l'histoire de la région.

Le ministre a souligné que son département œuvrera à recenser, répertorier, numériser et cataloguer les manuscrits en vue de leur préservation en tant que legs culturel national, avant de signaler qu'il existe des gens qui vendent ces manuscrits à des parties étrangères. Cet état de fait est absolument inacceptable, car les manuscrits constituent un patrimoine national, dont le



ministère de la Culture est à juste titre en droit de les posséder en priorité».

M. Mihoubi a relevé que «des entreprises privées se chargent de la numérisation et du catalogage des manuscrits et que le ministère œuvre, en partenariat avec ces entités et à travers la bibliothèque nationale et les centres de manuscrits relevant du ministère, à cataloguer ces manuscrits et leur genre», ajoutant que, «les manuscrits seront protégés en vertu de la loi de conservation du patrimoine culturel national 98/04».

Le ministre de la Culture a procédé à l'installation de Laid Djelloul en tant que commissaire du festival culturel international du livre, des lettres et de la poésie, qu'organise annuellement

la wilaya de Ouargla. Au terme de sa visite dans la wilaya de Ouargla, Azzeddine Mihoubi a présidé la cérémonie d'ouverture d'une conférence sur «la Révolution algérienne dans la poésie algérienne moderne et contemporaine», organisée par la faculté des lettres et langues de l'université Kaddi Merbah d'Ouargla. Intervenant à l'occasion, le ministre a relevé qu'il existe de nombreuses recherches sur la région d'Ouargla et que le ministère s'emploie à inviter des chercheurs étrangers pour contribuer à l'approfondissement des travaux de recherche sur l'existence humaine dans la région et ce dans le cadre du peuplement humain dans l'Afrique du Nord.

## GÉNÉRALE DE LA PIÈCE "MACKBETH" AU THÉÂTRE DE TIZI-OUZOU: «Un spectacle fortement apprécié par le public»

La pièce théâtrale "Mackbett" (de William Shakespeare, réécrite par le dramaturge roumain Eugène Ionesco) mise en scène par Ahmed Khoudi a été présentée, samedi au théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou, devant un public qui l'a fortement appréciée, a-t-on constaté. Cette pièce produite par le Théâtre national algérien Mehiedine Bachtarzi, et qui traite de la soif de pouvoir et des moyens mis en branle par l'homme pour s'emparer du pouvoir allant jusqu'à tuer les personnes qui lui sont les plus proches, a été jouée par 9 comédiens de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et éd l'audio visuel de Bordj El Kiffan, issus de plusieurs wilayas du pays. Elle met en scène l'histoire de deux généraux qui complottent contre leur roi "dictateur". Duncan pour le renverser et s'emparer du trône. Deux généraux fidèles au roi, Banco et Mackbett, réussiront à faire échouer ce complot mais finiront eux aussi par convoiter



le trône et parviennent à tuer le roi. Dans cette folle course au pouvoir Mackbett tue son très proche ami Banco, qu'il soupçonne de comploter contre lui mais Mackbett sera lui aussi assassiné par le fils de Banco. Pour cette tragi-comédie d'environ deux heures, jouée en arabe dialectal, le metteur en scène, a fait le choix d'une scénographie très légère faisant l'économie du décor. "Nous avons essayé de passer un message mais aussi de divertir, d'où le choix de la dérision et du grotesque un peu caricatural, car c'est ce qui fonctionne le mieux avec le public algérien qu'une tragédie noire" a indiqué Ahmed Khoudi à la fin du spectacle. Pour "tirer des comédiens le maximum de ce qu'ils peuvent donner" le metteur en scène a laissé une grande liberté "contrôlée" aux comédiens "pour leur donner du plaisir à jouer afin qu'à leur tour ils puissent offrir beaucoup de plaisir au public", a souligné M. Khoudi. Mackbett, dont la scénographie est signée Slimane Bedri, est un spectacle riche et diversifié, où la danse, la simulation de batailles, le jeu parfois très physique des comédiens ainsi que leur mimiques et gestuelles très expressives, font de cette pièce, un spectacle à voir et à revoir. Cette pièce sera jouée encore demain (dimanche) et après-demain (lundi) au théâtre de Tizi-Ouzou, puis elle sera présentée mardi à Bejaia, avant d'être jouée dans les villes d'El Eulma, Constantine et Annaba. En Outre elle participera National du théâtre professionnel, a indiqué M. Khoudi.

## TISSEMSILT: Première édition de concours sur la culture arabo-musulmane

La première édition de concours de la culture arabo-musulmane a débuté samedi à l'annexe du centre culturel islamique de Tissemsilt sous le slogan «Gloire au prophète Mohamed (QSSL)», a-t-on appris des organisateurs. Initiés par le centre culturel en collaboration avec la direction des affaires religieuses et wakfs à

l'occasion de la célébration du Mawlid Ennaboui, ces concours concernent la calligraphie arabe, la sculpture musulmane et la poésie classique, a indiqué le directeur du centre, Hazari Ouardjani. Ces concours sont ouverts aux élèves scolarisés, adhérents des structures juvéniles et culturelles, talebs de struouas et

étudiants du centre universitaire. Les œuvres des participants sont évaluées par un jury de professeurs qui annonceront les lauréats lors d'une cérémonie prévue en fin novembre en cours au siège de l'annexe du centre culturel islamique, a-t-on fait savoir. Cette initiative vise à inciter les jeunes à apprendre la calli-

graphie arabe, la sculpture musulmane et la poésie arabe classique et à sensibiliser sur l'importance de ces domaines artistique et littéraire. Elle s'inscrit dans le cadre du programme annuel élaboré par le centre dont des concours de récitation du Coran et du chant religieux et des expositions de livres.

## PATRIMOINE Une réunion en 2019 pour l'inscription des objets d'art africains dans un patrimoine commun de l'humanité

La France propose une réunion à Paris, au cours du premier trimestre de 2019, avec des partenaires africains et européens, pour l'inscription des objets d'art africains dans un patrimoine commun de l'humanité, a indiqué l'Elysée dans un communiqué.

«Le président de la République propose de réunir à Paris au premier trimestre 2019 l'ensemble des partenaires africains et européens pour construire ensemble cette nouvelle relation et cette politique d'échanges», a précisé l'Elysée, indiquant que le président Emmanuel Macron a rappelé son souhait, dans cadre de ses discours d'Athènes, d'Abou Dhabi et d'Alger, de «déployer une politique patrimoniale d'avenir, fondée sur la re-

cherche de l'universel, et sur l'inscription des œuvres d'art au sein d'un patrimoine commun de l'humanité».

Le chef de l'Etat français a reçu vendredi, rappelle-t-on, le rapport de Bénédicte Savoy (universitaire et historienne de l'art français) et Felwine Sarr (écrivain, économiste, universitaire et musicien sénégalais), dans lequel ils recensent au moins 90.000 objets d'art africains, fruit de pillages coloniaux, sont en possession des musées français.

Près de 70.000 pièces se trouvent dans le seul Musée du quai Branly-Jacques Chirac et, officiellement, 17.636 dans une cinquantaine d'autres établissements. Selon le rapport, ces chiffres sont

très inférieurs à la réalité en plus des objets d'arts appartenant à l'Algérie et à l'Egypte, deux pays qui sont exclus de l'opération restitution de ces pièces de des pays africains. En introduction du rapport de 232 pages, les auteurs ont indiqué que les cas algérien et égyptien sont exclus, parce qu'ils «relèvent de contexte d'appropriation et impliquent des législations très différentes». Il y a lieu de rappeler également que le document intervient suite à la promesse du président Macron de restituer les objets et œuvres d'art appartenant aux pays du continent africain devant les étudiants burkinabé le 28 novembre 2017. Le communiqué de la présidence française a indiqué que le président Macron a confié

au ministre de la Culture, Franck Riester, et au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, «la responsabilité de franchir les prochaines étapes» pour que la jeunesse africaine «ait accès en Afrique et non plus seulement en Europe à son propre patrimoine et au patrimoine commun de l'humanité».

Par ailleurs, il a demandé aux musées à jouer un rôle «essentiel» dans le processus d'identification des partenaires africains pour organiser les éventuelles restitutions, la circulation et la diffusion des œuvres.

Il a aussi souligné, selon la même source, la nécessité d'un travail «approfondi» avec les autres Etats européens qui conservent

des collections de même nature acquises dans des circonstances comparables.

L'Unesco soutient notamment le combat des pays africains qui veulent récupérer leurs biens culturels spoliés pendant l'époque coloniale. Selon des recensements, plus de 90 % des pièces d'art d'Afrique subsaharienne se trouvent hors du continent. Le British Museum de Londres possède 200.000 objets africains. L'Allemagne s'est spécialisée dans l'art du Cameroun, du Togo et de Tanzanie. En Belgique, on trouve de milliers d'objets d'art ancien congolais, dont certains datent de plus de 6000 ans, selon les mêmes sources.

# Programme de la soirée

**TF1 21:00**

## Une famille formidable

Réalisateur : Nicolas Herdt  
Avec : Anny Duperey, Bernard Le Coq  
Guest star : Alexandra Vandernoot



Cela fait maintenant plus de trois mois que Catherine est en prison. Bien qu'elle se soit très bien intégrée, elle n'attend qu'une chose : être libérée. Florence, son avocate, entrevoit bientôt un espoir après avoir découvert que quelqu'un a falsifié son écriture pour détourner l'argent de la fondation. Pendant ce temps, en l'absence de sa femme, Jacques déprime. La famille fait ce qu'elle peut pour lui remonter le moral.

**France 2 20:50**

## Les rivières pourpres

Avec : Olivier Marchal, Erika Sainte



Le cadavre d'un chasseur est retrouvé dans la forêt de Dambach, près de la frontière franco-allemande. Il a été mutilé, dans une mise en scène qui rappelle la pirsch, une chasse ancestrale à l'arme blanche. La victime est le jeune héritier de l'une des plus grandes fortunes européennes, les Von Geysberg. Alors que les policiers Pierre Niéman et Camille Delaunay mettent au jour d'autres disparitions anciennes dans cette famille, un nouveau membre est sauvagement assassiné, avec le même modus operandi. Un chasseur sévit contre cette famille qui cache un lourd secret...

**France 3 21:00**

## Faut pas rêver

MAGAZINE DE DÉCOUVERTES  
75 épisodes



Cette province de l'est du Canada resplendit pendant le fameux été indien. Carolina de Salvo plonge dans cet univers de couleurs, juste avant l'hiver. Elle part à la rencontre d'Alain Priem, un ancien pilote de Mirage 2000 qui s'est installé dans le sud du Québec pour assouvir sa passion de l'hydravion. Carolina de Salvo survole une forêt en sa compagnie à bord d'un appareil des années 1930. Cette saison est également une course contre la montre pour récolter la précieuse canneberge. Reportages : Chasseurs de couleurs • Montréal : des postagers sur les toits • Saint-Tite : la passion rodéo.

**CANAL+ 21:05**

## Hippocrate

Avec : Louise Bourgoin, Karim Leklou



Dans un hôpital public, un patient décède suite à une infection virale. Par mesure de sécurité, les docteurs titulaires sont placés en quarantaine durant vingt-quatre heures. Chloé, Alyson et Hugo, trois internes, et le Dr Arben Bascha, médecin légiste, doivent veiller au bon fonctionnement du service et s'occuper des malades. Au même moment, une adolescente arrive aux urgences après une tentative de suicide.

**6 21:00**

## L'amour est dans le pré

MAGAZINE DE L'ÉCONOMIE  
226 épisodes



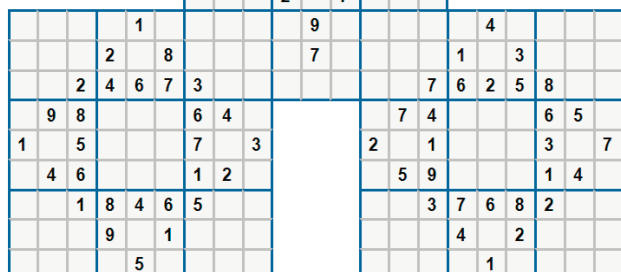
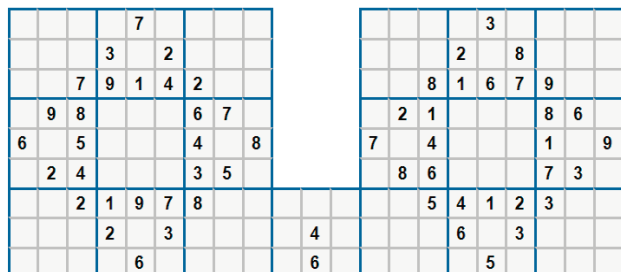
Ces quinze semaines de rencontres et d'émotions s'achèvent ce soir. Pour ce dernier épisode de la saison 13, Raoul, Vincent, Guy, Emeric, Ricou, Patrice et Jean-Claude se confient à Karine Le Marchand. Certains agriculteurs sont accompagnés de leur moitié. Les fermiers relatent tout à tour l'incroyable aventure qu'ils ont vécue. Raoul, Vincent et Jean-Claude reviennent, notamment, sur leur rencontre avec Laetitia, Pascale et Chantal. De leur côté, Patrice et Sylvie racontent comment ils ont vécu cette expérience si particulière. Puis, tous font part de leurs projets.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2026

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mais si, il y a une justice, puisque le con a l'air con.

Citation de Frédéric Dard ; Les pensées de San-Antonio (1996)

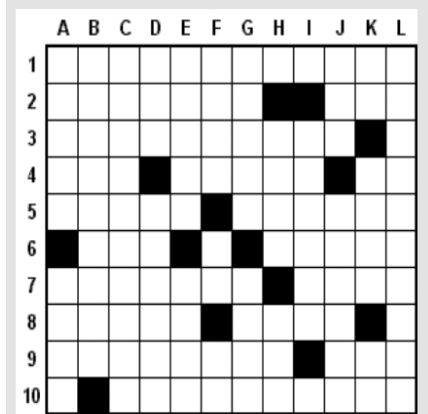
### Mots croisés n°2026

- 1 - Insinuations  
2 - Princesse lagique - Bête de la vieille Europe  
3 - Véhicule de légende  
4 - Crie comme un cerf - Lichen grisâtre - Il vaut le césium  
5 - Quatre saisons - Comprimai  
6 - Sigle pour vieux chanteurs - Enjoué  
7 - Racine condimentaire - N'acceptai pas les faits  
8 - Partisan - Abimés  
9 - Remettrai sur son siège - Habitant de bocal  
10 - Cochonneries

Horizontalement :

Verticalement :

- A - Intronisa - Exceptionnel  
B - Toujours placée à l'est  
C - Accessoires pour le chef  
D - Monsieur à Bristol - Amincité  
E - Fignola son tissu - Centre de dépression  
F - Et pas les autres - Prix du silence - Pouffé  
G - Nuance faciale - Abattis  
H - Roi de théâtre - Placé par le maître  
I - Fait le rat  
J - Donc à payer - Agripper  
K - Patrie d'Abraham - Lieu de vieilles noces - Objet de jeu d'enfant  
L - Mimosas réactifs



## Terreurs



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°726

|                                             |   |                                       |                  |                                          |                                       |                                          |   |                                                |   |                                          |   |                                         |                               |
|---------------------------------------------|---|---------------------------------------|------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|---|------------------------------------------------|---|------------------------------------------|---|-----------------------------------------|-------------------------------|
| géné-<br>raient<br>de façon<br>parfaite     | ↓ | évenè-<br>ment<br>imprévu<br>degrés   | ↓                | très<br>pointu<br>faits<br>avec rien     | ↓                                     | sidéré<br>mesure<br>de<br>surface        | ↓ | filets<br>distance<br>à Pékin                  | ↓ | char<br>russe                            | ↓ | se<br>posent<br>vers de<br>vase         | ↓                             |
| mènerais<br>le navire<br>creux<br>d'épaules | → |                                       |                  |                                          |                                       |                                          |   | espagnol<br>autrefois<br>crétine-<br>rie       | → | terme de<br>tennis<br>bismuth<br>abrégé  | ↓ |                                         |                               |
| glissée                                     | → |                                       |                  |                                          |                                       | forcer                                   | → |                                                |   |                                          |   |                                         |                               |
| sorties<br>de bois                          | ↓ |                                       |                  |                                          |                                       | début de<br>gamme                        | ↓ |                                                |   |                                          |   |                                         |                               |
| technique<br>raffinée<br>bien<br>installée  | → |                                       |                  |                                          | combat<br>singulier<br>chante-<br>ras | →                                        |   |                                                |   | refrain<br>tria des<br>noix              | → |                                         |                               |
|                                             | ↓ |                                       |                  | support<br>de notes<br>air de<br>Londres | ↓                                     |                                          |   |                                                |   |                                          |   | affirma-<br>tion<br>coup de<br>tabac    | →                             |
|                                             |   |                                       |                  |                                          |                                       | rythme<br>moderne<br>cousin<br>du loir   | → |                                                |   |                                          |   |                                         | suffoque                      |
| bouche<br>de merle                          | ↓ | occupes<br>soulai-<br>gent            | →                |                                          |                                       |                                          |   | explose                                        | → | dieu de<br>la guerre<br>classe<br>fermée | ↓ |                                         |                               |
|                                             |   |                                       |                  | grasse<br>volaille<br>période<br>obscur  | →                                     |                                          |   | refuges                                        | ↓ |                                          |   |                                         |                               |
| mettra en<br>ordre                          | → |                                       |                  |                                          |                                       |                                          |   | lac<br>intérieur<br>prendra<br>un repas        | → |                                          |   |                                         |                               |
| malaria                                     | ↓ |                                       |                  | roua de<br>coups<br>mamelles<br>de vache | →                                     |                                          |   |                                                |   | posséda                                  | → |                                         |                               |
| pâles<br>copies<br>très con-<br>tentes      | → |                                       |                  |                                          |                                       |                                          |   |                                                |   | grandes<br>lattes                        | ↓ |                                         |                               |
|                                             | ↓ |                                       |                  |                                          |                                       |                                          |   |                                                |   |                                          |   | sable<br>mouvant                        | ↓                             |
| négation                                    | → |                                       |                  |                                          |                                       | lutécium<br>au labo                      | → |                                                |   | plante à<br>papier<br>cables<br>marins   | → |                                         | bien<br>couver-<br>tes        |
| passeras<br>à l'étuve                       | ↓ |                                       |                  |                                          | rendues<br>mates                      | →                                        |   |                                                |   |                                          |   |                                         |                               |
|                                             |   |                                       | suppli-<br>ciait | ↓                                        | chargea                               | ↓                                        |   |                                                |   |                                          |   |                                         | munie d'<br>organes<br>de vol |
| obsti-<br>nées                              | ↓ | jours<br>romains<br>part de<br>chacun | →                |                                          |                                       |                                          |   | à tirer<br>à la fin                            | → |                                          |   |                                         |                               |
|                                             |   |                                       |                  |                                          |                                       | épouse<br>de radjah<br>vallée<br>enuahie | → |                                                |   |                                          |   | fin de<br>verbe<br>vus dans<br>un livre | →                             |
| agréable<br>à<br>regarder                   | ↓ | corps<br>céleste<br>note du<br>chef   | →                |                                          |                                       |                                          |   | siège de<br>cavalière<br>marque<br>d'infinitif | → |                                          |   |                                         |                               |
|                                             |   |                                       |                  |                                          | premier<br>arrivé                     | →                                        |   |                                                |   | précipi-<br>tation                       | → |                                         |                               |
| la sœur<br>de<br>maman                      | → |                                       |                  |                                          |                                       | lieux de<br>résiden-<br>ce               | → |                                                |   |                                          |   |                                         |                               |

## Solution

C'est arrivé un  
26 Novembre

**Sudoku n°2026**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 4 | 1 | 8 | 7 | 6 | 9 | 3 | 5 |
| 9 | 8 | 6 | 3 | 5 | 2 | 7 | 1 | 4 |
| 3 | 5 | 7 | 9 | 1 | 4 | 2 | 8 | 6 |
| 1 | 9 | 8 | 4 | 3 | 5 | 6 | 7 | 2 |
| 6 | 3 | 5 | 7 | 2 | 1 | 4 | 9 | 8 |
| 7 | 2 | 4 | 6 | 8 | 9 | 3 | 5 | 1 |
| 5 | 6 | 2 | 1 | 9 | 7 | 8 | 4 | 3 |
| 8 | 1 | 9 | 2 | 4 | 3 | 5 | 6 | 7 |
| 4 | 7 | 3 | 5 | 6 | 8 | 1 | 2 | 9 |
| 2 | 9 | 5 | 6 | 3 | 4 | 7 | 8 | 1 |
| 7 | 8 | 4 | 1 | 5 | 9 | 3 | 6 | 2 |
| 6 | 3 | 1 | 2 | 8 | 7 | 9 | 5 | 4 |
| 8 | 6 | 3 | 5 | 1 | 9 | 4 | 7 | 2 |
| 5 | 7 | 4 | 2 | 3 | 8 | 9 | 1 | 6 |
| 9 | 1 | 2 | 4 | 6 | 7 | 3 | 5 | 8 |
| 3 | 9 | 8 | 1 | 7 | 2 | 6 | 4 | 5 |
| 1 | 2 | 5 | 6 | 9 | 4 | 7 | 3 | 8 |
| 7 | 4 | 6 | 3 | 8 | 5 | 1 | 2 | 9 |
| 2 | 3 | 1 | 8 | 4 | 6 | 5 | 9 | 7 |
| 6 | 5 | 7 | 9 | 2 | 1 | 8 | 3 | 4 |
| 4 | 8 | 9 | 7 | 5 | 3 | 2 | 6 | 1 |

## Mots Croisés n°2026

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
| 1  | S | O | U | S | E | N | T | E | N | D | U | S |
| 2  | A | R | S | I | N | O | E |   |   | U | R | E |
| 3  | C | I | T | R | O | U | I | L | L | E |   | N |
| 4  | R | E | E |   | U | S | N | E | E |   | C | S |
| 5  | A | N | N | E | E |   | T | A | S | S | A | I |
| 6  |   | T | S | F | O |   | R | I | A | N | T |   |
| 7  | R | A | I | F | O | R | T |   | N | I | A | I |
| 8  | A | L | L | I | E |   | U | S | E |   | V |   |
| 9  | R | E | E | L | I | R | A | I |   | I | D | E |
| 10 | E |   |   | S | A | L | I | S | S | U | R | E |

## Grille géante n°726

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| • | E | • | P | • | A | • | A | • | R | • | T | • | A |
| • | I | • | M | • | P | • | E | • | C | • | A | • | B |
| • | B | • | A | • | R | • | R | • | A | • | I | • | S |
| • | S | • | A | • | L | • | I | • | E | • | R | • | E |
| • | R | • | I | • | P | • | E | • | E | • | O | • | B |
| • | O | • | R | • | E | • | E | • | S | • | A | • | I |
| • | A | • | R | • | T | • | E | • | E | • | S | • | I |
| • | A | • | S | • | I | • | E | • | D | • | I | • | S |
| • | S | • | E | • | M | • | P | • | L | • | I | • | S |
| • | B | • | E | • | C | • | O | • | I | • | E | • | C |
| • | R | • | A | • | N | • | G | • | E | • | R | • | A |
| • | P | • | A | • | L | • | U | • | R | • | O | • | S |
| • | I | • | M | • | I | • | T | • | A | • | T | • | I |
| • | P | • | O | • | L | • | I | • | A | • | I | • | N |
| • | N | • | I | • | T | • | D | • | E | • | P | • | O |
| • | S | • | T | • | E | • | R | • | I | • | L | • | I |
| • | T | • | E | • | T | • | E | • | S | • | R | • | I |
| • | C | • | A | • | S | • | T | • | R | • | E | • | L |
| • | P | • | O | • | L | • | I | • | A | • | I | • | N |
| • | T | • | A | • | T | • | A | • | D | • | R | • | E |

2009 - Les autorités iraniennes confisquent à Shirin Ebadi son prix Nobel de la paix obtenu en 2003.  
 2010 - Le parlement portugais adopte un plan d'austérité.  
 2008 - Début d'une série d'attentats attribués à des islamistes pakistanais, qui fera en trois jours 171 morts dont 26 étrangers à Mumbai (ex-Bombay) dans plusieurs lieux accueillant principalement des Occidentaux.  
 2005 - Le millionnaire indien Vijaypat Singhania bat le record d'altitude en ballon en atteignant les limites de l'espace, soit 21 000 mètres.  
 2002 - La directrice des communications du premier ministre Jean Chrétien démissionne après avoir qualifié le président George W. Bush de «moron».  
 2001 - Le reporter Ken Hechtman, délégué de l'hebdomadaire mont-réalais The Mirror, est capturé à Spin Boldak, en Afghanistan.  
 2000 - La secrétaire d'État de la Floride, Katherine Harris, déclare George Bush vainqueur du scrutin présidentiel dans cet État, par 537 voix.  
 1999 - À Zagreb, un tribunal déclare l'incapacité du président croate Franjo Tuđman, malade: il décèdera le 10 décembre.  
 1996 - La France et la Russie s'entendent au sujet de l'emprunt russe, Moscou s'y engageant pour environ 200 millions \$ CAN; ces titres avaient été émis sous le tsar et le régime soviétique avait refusé de le rembourser le montant.

## TROISIÈME TOURNOI NATIONAL DE RAFFLE À ORAN:

### Illustration des seniors de Sétif et des jeunes de Chlef

Les clubs seniors dames et messieurs de Sétif et des jeunes de moins de 21 ans de Chlef ont dominé les épreuves du troisième tournoi national de raffle en triplette seniors et doublette jeune, clôturé vendredi soir à la salle omnisports «Hachemi Hantaz» d'Ain El Turck (Oran).

L'entraîneur national de raffle, Rafik Benhamza a estimé que le niveau technique de la compétition «très élevé» chez les seniors et «prometteur» chez les jeunes, signalant aussi une bonne organisation.

Ce championnat constitue une occasion pour sélectionner des éléments susceptibles de renforcer l'équipe nationale seniors appelée à représenter l'Algérie au prochain championnat du monde seniors, prévue au mois de mars prochain en Argentine, a-t-il souligné.

Pour les jeunes de moins de 21 ans, «notre stratégie est de préparer une bonne relève pour l'avenir de cette discipline», a-t-il déclaré. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue de wilaya d'Oran en collaboration avec la FARB, a regroupé une centaine de joueurs en seniors dames et messieurs en jeu triplette et jeunes de moins de 21 ans en doublette, issus de 13 ligues de wilayas du pays.

Ce championnat de raffle est composé de quatre tournois, dont le 4ème et dernier aura lieu en décembre à Sétif, suivi de la coupe d'Algérie en janvier dont le lieu reste à déterminer. La super-coupe est prévue au mois de février à Touggourt. Pour le billard, la sélection nationale composée de huit joueurs effectue depuis jeudi et jusqu'au dimanche, un stage de préparation à Mostaganem, en prévision du championnat d'Afrique qui débutera le 28 novembre à Tanger au Maroc.

## Brèves des Fédérations sportives algériennes

Nouvelles sportives recueillies par l'APS auprès des Fédérations algériennes :

**HANDBALL :** La handballeuse de l'OJS Constantine, Djihane Derdouri, a perdu la vie, vendredi dernier, en même temps que sa mère, asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant du chauffage à l'intérieur de leur domicile, situé à la cité Ali-Mendjeli dans la commune d'El Khroub (Constantine).

**TAEKWONDO :** L'équipe nationale algérienne militaire de taekwondo participera à la 24<sup>e</sup> édition du Championnat du monde militaire de la discipline, prévue du 27 novembre au 3 décembre à Rio de Janeiro au Brésil.

**GYMNASTIQUE :** Le président de la Fédération algérienne de gymnastique, Sofiane Zahi, a été élu membre au sein du bureau exécutif de la Confédération méditerranéenne de gymnastique. Il a obtenu 15 voix lors des élections organisées jeudi dernier à Istanbul (Turquie).

**BADMINTON :** La Fédération algérienne de badminton organise le 2<sup>e</sup> championnat national «Open» des jeunes catégories (Est) les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre à la salle omnisports d'El Khroub (Constantine). Durant la même période, l'instance nationale de badminton organise, à Oued Sly (Chlef), la même compétition réservée à la région Ouest.

**TIR SPORTIF :** La Ligue de wilaya de Batna, composée de 16 clubs, s'est affiliée, avec succès, à la Fédération algérienne de tir sportif pour la saison 2018-2019. L'instance fédérale a, en effet, approuvé le dossier d'affiliation de la Ligue de wilaya de Batna. Lors de la saison précédente, plusieurs ligues de wilaya dont celle de Batna, avaient remis en cause la gestion du président de la fédération, Ali Hamlat.

**VOILE :** L'équipe algérienne de voile, spécialités RSX et Laser Radial, a bouclé dimanche son stage de préparation effectué à l'Ecole nationale des sports nautiques de Bordj El Bahri (Alger).

APS

## COUPE DU MONDE DE SABRE MASCULIN (JUNIORS) : L'Algérien Akram Bounabi dans le Top 10

L'Algérien Akram Bounabi a réussi à intégrer le Top 10 de la Coupe du monde de sabre masculin «juniors», disputée samedi à Téhéran (Iran).

Exempté du Tableau des 64, le sociétaire du MC Alger a fait son entrée directement au Tableau des 32, où il a sorti l'Iranien Alaedini Amirhosseini (15-11), avant d'échouer au Tableau des 16 contre le Roumain George Dragomir (15-8). Mercredi dernier, Bounabi avait disputé la Coupe d'Algérie des trois armes (juniors/seniors) à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

C'était son ultime étape pré-

paratoire avant de se rendre en Iran, en prévision de la Coupe du monde de sabre masculin. Le jeune Mouloudéen s'était cependant contenté de la troisième marche du podium, qu'il avait partagée ex aequo avec Belsem Bounaceur, du CSAF Oran, alors que la victoire était revenue à Lokmane Benmarouf, également du CSAF Oran, devant Adem Abdelhacib, sociétaire du DRB Alger-Centre.



## JUDO / OPEN AFRICAINE DE YAOUNDÉ : 4 nouvelles finales pour l'Algérie

Quatre des cinq judokas algériens encore en lice dans le tournoi international Open africain de Yaoundé qui se déroule au Cameroun ont atteint la finale, au moment où leur compatriote Sonia Asselah (+78 kg) s'est contentée de la médaille de bronze après son échec en demi-finales contre la Sénégalaise Monica Sagna. Les quatre finalistes algériens sont Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Kaouthar Ouallal (-78 kg) chez les dames.

Benamadi sera opposé au Camerounais Dieudonné Dossalem, Bouya-

coub à l'Ivoirien Koffi Kobena, Belrekaâ au Sénégalais MBagnick NDiaye et Ouallal à la Tchadienne Danielle Gedeon. Samedi, lors de la première journée de compétition, les judokas algériens avaient décroché sept médailles : 5 or, 1 argent et 1 bronze, ce qui les avait placés largement en tête du classement, avec une avance considérable sur le deuxième, la Côte d'Ivoire, qui ne comptait alors qu'une or et 1 argent.

Les médailles d'or algériennes étaient l'oeuvre de Mecereem Hadjer (-48 kg), Salim Rebahi (-60 kg), Faiza Aïssahine (-52 kg), Amina Belkadi (-63 kg) et Fethi Nourine (-73 kg), au

moment où leurs compatriotes Yamina Halata (-57 kg) et Kenza Naït Amar (-63 kg) se sont contentées respectivement de l'argent et du bronze.

Le seul des 14 Algériens engagés dans cette compétition à avoir connu une élimination précoce, c'est Houd Zourdani, qui a été sorti dès le premier tour chez les moins de 66 kg, après sa défaite contre le Tchadien Oumar Hussein, tandis qu'Imène Agouar a pris la 5<sup>e</sup> place chez les moins de 63 kg. A signaler que le Cameroun, pays organisateur de cette compétition, a engagé un nombre record de 62 judokas (39 messieurs et 23 dames).

## JUDO / OPEN AFRICAINE DE YAOUNDÉ : L'Algérie provisoirement en tête

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a dominé la première journée du tournoi international «Open africain de Yaoundé» disputée samedi au Cameroun, en raflant sept médailles, dont cinq en or. Ces breloques en métal précieuses étaient l'oeuvre de Mecereem Hadjer (-48 kg), Salim Rebahi (-60 kg), Faiza Aïssahine (-52 kg), Amina Belkadi (-63 kg) et Fethi Nourine (-73 kg), au moment où leurs compatriotes Yamina Halata (-57 kg) et Kenza Naït Amar (-

63 kg) se sont contentées respectivement de l'argent et du bronze. Grâce à cette belle moisson, l'Algérie domine la compétition, loin devant la Côte d'Ivoire, deuxième au classement provisoire avec 1 or et 1 argent, au moment où le Botswana a créé la surprise en prenant la troisième place avec déjà une médaille d'or.

De grandes nations européennes comme le Portugal, la Grande-Bretagne et la France ne comptent encore aucune médaille

dans ce tournoi qui a drainé la participation de 118 judokas (71 messieurs et 47 dames) représentant 20 pays. L'Algérie, qui a engagé un total de 14 judokas dans cette compétition, pourrait améliorer sensiblement sa moisson lors de la deuxième journée, prévue dimanche, après l'entrée en lice d'Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Kaouthar Ouallal (-78 kg) et So-

nia Asselah (+78 kg) chez les dames. Le seul Algérien à avoir connu une élimination précoce jusqu'ici, c'est Houd Zourdani, qui a été sorti dès le premier tour chez les moins de 66 kg, après sa défaite contre le Tchadien Oumar Hussein, au moment où Imène Agouar s'est contentée de la 5<sup>e</sup> place chez les moins de 63 kg. A signaler que le Cameroun, pays organisateur de cette compétition, a engagé un nombre record de 62 judokas (39 messieurs et 23 dames).

## ESCRIME / COUPE DU MONDE DE FLEURET FÉMININ (TABLEAU DES 32) : L'Algérie éliminée par l'Irlande (45-32)

La sélection algérienne de fleuret féminin a été éliminée dimanche de la première étape de la Coupe du monde qui se déroule à la salle Harcha-Hacène d'Alger, après sa défaite au Tableau des 32 contre l'Irlande (45-32).

Une élimination précoce lourde de conséquences, puisque le quatuor national, composé de Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj, Inès Fellah et Narimène El Houari, ne pourra même pas disputer les matchs de classement, car pour cela, il fallait atteindre au moins le Tableau des 16.

«Notre élimination est assez logique, car nous avons participé à cette Coupe du monde avec de jeunes fleuretistes qui appartiennent encore aux catégories cadettes et juniors, alors que l'Irlande a aligné des seniors parfaitement aguerries», a indiqué à l'APS le sélectionneur national Zaki

Tayer. Ce dernier s'est même dit «très satisfait du parcours» de ses jeunes protégées qui ont «réussi un total de 32 touches» contre des adversaires nettement plus expérimentées.

La principale satisfaction de Tayer provenait cependant du fait que «l'Algérie s'est positionnée devant la Tunisie et l'Egypte» dans le classement «par équipes», ce qui la place dans un meilleur couloir en vue d'une qualification aux prochains Jeux Olympiques, prévus en 2020 à Tokyo (Japon).

En effet, la sélection égyptienne a été éliminée au Tableau des 32 par l'équipe de Taipei chinois (45-26) au moment où la Tunisie n'a même pas pris part aux épreuves «par équipes» de cette première étape de la Coupe du monde 2018.

Le tableau des 16 propose les duels suivants : France-Espagne, Italie-Chine Taipei, Russie-Irlande, Hon-

grie-Canada, Corée du Sud-Hong Kong, Allemagne-Chine, Ukraine-Etats-Unis et Japon-Pologne.

Les demi-finales et matchs de classement sont prévus dimanche après-midi à partir de 14h30, alors que la finale se déroulera vers 17h00, également à la salle Harcha.

Samedi, pendant les épreuves individuelles, c'est Italienne Elisa Di Francisca qui a été sacrée pour la deuxième fois à Alger, en battant en finale la Japonaise Sera Azuma, sur le score de 15 touches à 11. Les médailles de bronze de cette étape de Coupe du monde sont revenues à la Russe Inna Deriglazova et à l'Italienne Marina Batini, alors que les Algériennes n'ont pas réussi à franchir le premier tour de la compétition.

L'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), l'unique en Afrique, en est à sa 6<sup>e</sup> édition consécutive.

## ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS DU MONDE 2019 : Lahoulou : «Je vise un podium, sur le 400m/haies»

Le hurdler algérien Abdelmalik Lahoulou a annoncé samedi qu'il «essayera de décrocher un podium» sur le 400m/haies des prochains Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 27 septembre au 6 octobre 2019 à Doha, au Qatar. Une ambition grandissante, nourrie essentiellement par son titre continental, aux Jeux Africains, et par son bon chrono de 48.47, qui l'aurait placé en 13e position mondiale, si l'IAAF l'avait comptabilisé.

Pour mettre toutes les chances de son côté lors des prochains Mondiaux au Qatar, le jeune algérien se donne «à fond» dans le stage de préparation qu'il a entamé le 10 novembre courant à El Paso, au Texas (Etats-Unis). «Depuis mon arrivée à El Paso, je travaille très dur, avec souvent deux séances d'entraînement par jour» a-t-il indiqué au site officiel de la FAA. Sous la direction de Mr Davian Clark, un coach de nationalité jamaïcaine installé aux Etats-Unis, Lahoulou a ajouté qu'il a «commencé par soigner une blessure à la cheville droite» avant de poursuivre son programme de préparation.

«Chaque jour, j'opte pour un des quatre stades de la ville d'El Paso, qui offrent toutes commodités nécessaires pour des entraînements de qualité. La séance matinale dure entre 2h30 et 3h00, alors que celle du soir est un peu plus courte, puisqu'elle ne dure qu'une heure et demi environ» a encore détaillé Lahoulou. Outre le podium des prochains Mondiaux d'athlétisme au Qatar, l'enfant de Jijel nourri de



grands espoirs sur le plan continental, puisqu'il tient également à «défendre» la médaille d'or qu'il a décroché aux Jeux Africains. Même s'ils sont encore loin, le programme des

prochains Championnats du monde d'athlétisme est déjà connu. Lahoulou sera en lice dès la première journée, soit le 27 septembre 2019 (à 20h30, heure locale). Il essayera

d'abord de passer en demi-finale, le lendemain, 28 septembre à 18h05, avant de viser la finale, qui elle est programmée pour le 30 septembre, à 22h40.

## KARATÉ DO / TOURNOI INTERNATIONAL D'ALGER (1RE ÉDITION) : Large domination des athlètes algériens

Les Karatékas algériens ont outrageusement dominé la première édition du Tournoi international d'Alger, dont les finales (Kata / Kumité) se sont déroulées samedi à la salle omnisports de Hammamet, en présence de 43 athlètes étrangers, représentant six pays.

Les représentants algériens (messieurs/dames), issus des sélections régionales Est, Ouest, Centre, Sud et d'Alger ont raflé en effet la quasi totalité des médailles mises en jeu dans les 12 catégories de poids retenues.

Seules une or et quatre bronze leur ont échappé, et ce sont finalement la Tunisie et la Libye qui les ont prises.

Les 43 karatekas étrangers engagés dans ce tournoi représentaient la Libye (20), l'Espagne (1), la France (7), la Jordanie (8), la Palestine (2) et la Tunisie (5), au moment où l'Algérie, pays organisateur, a engagé à elle seule 143 athlètes.

«Ce tournoi, qui intervient deux semaines seulement après les Championnats du monde 2018 constitue une préparation supplémentaire pour notre élite nationale, en vue des importantes échéances à venir. On espère qu'il y aura d'autres initiatives de ce genre, car nos athlètes en ont besoin pour progresser» a indiqué à l'APS le sélectionneur national, Youcef Hasnaoui.

Ce dernier a ajouté que cette première édition du tournoi international d'Alger «aurait pu drainer bien plus d'athlètes étrangers, si elle n'a pas été programmée dans la foulée des Championnats du monde». Mais d'après lui «la Direction de la Jeunesse, des Sports et Loisirs n'avait pas tenu compte de cette situation, lors qu'elle avait programmé la compétition pour les 23 et 24 novembre» courant.

Outre la réorganisation de cette compétition chaque année, la Fédération algérienne de Karaté Do espère convaincre la Fédération internationale d'en faire un tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques d'été.

## JUDO / OPEN AFRICAINE DE YAOUNDÉ : Mecerem (-48 kg) et Rebahi (-60 kg) offrent à l'Algérie ses deux premières médailles d'or

Les judokas Mecerem Hadjer (-48 kg) et Salim Rebahi (-60 kg) ont offert ce samedi à l'Algérie ses deux premières médailles d'or dans le tournoi international «Open africain de Yaoundé» qui se déroule actuellement au Cameroun, après leurs victoires respectives en finale contre la Camerounaise Bata Philomène et le Sénégalais Moussa Diop.

Rebahi s'était qualifié pour la finale en battant deux Camerounais, respectivement Olivier Mani Eboa et Bernadin Tsala Tsala, alors que Mecerem, qui était exempté du premier tour, n'a eu besoin que d'une seule victoire, contre la Camerounaise Noela Nick Tamba, pour atteindre la der-

nière marche. A l'instar de Rebahi et Mecerem, quatre autres judokas algériens ont atteint la finale. Il s'agit de Nourine, Aïssahine, Halata et Belkadi qui attendent actuellement de combattre pour l'or, alors que l'argent leur est déjà assuré.

Pour sa part, Abderrahmane Benamadi s'est directement qualifié pour les demi-finales des moins de 90 kg, car engagé dans une catégorie de poids comportant un nombre très réduit de participant. Il sera fixé en fin de journée sur son futur adversaire, auquel il disputera une place en finale. Le seul Algérien à avoir connu une élimination précoce jusqu'ici est Houd Zour-

dani, qui malgré son expérience a été sorti dès le premier tour chez les moins de 66 kg, après sa défaite contre le Tchadien Oumar Hussein.

De leur côté, Lyès Bouyacoub (-100 kg), Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) n'ont pas encore fait leur entrée en lice dans ce tournoi. Leurs combats sont prévus dimanche. La Fédération algérienne de judo a engagé un total de 14 judokas dans ce tournoi (6 messieurs et 8 dames).

Outre Rebahi et Mecerem, on retrouve Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès

Bouyacoub (-100 kg), Fethi Nourine (-73 kg), et Houd Zourdani (-66 kg) chez les messieurs, ainsi qu'Imène Agouar (-63 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Yamina Halata (-57 kg), Kenza Naït Amar (-63 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames.

Au total, le tournoi a drainé la participation de 118 judokas (71 messieurs et 47 dames). Ils représentent 20 pays, dont certains venus d'Europe, comme la France et la Grande-Bretagne. Le Cameroun, pays organisateur de la compétition, a engagé un nombre record de 62 judokas (39 messieurs et 23 dames).

## HANDI-BASKET / CHAMPIONNAT DE NATIONALE I (4<sup>E</sup> JOURNÉE): Le leader cartonne

Le leader du Championnat d'Algérie de Nationale I de handi-basket (basket sur fauteuils), l'Amel Bousaâda, a étouffé le club de Bordj Bou Arréridj (105-31), samedi à Boussaâda lors de la 4e journée.

Grâce à cette nette victoire, l'Amel Bousaâda (3v, 1d) préserve sa première position avec 7 points, devançant d'un point Nour M'sila (2v, 2d), lui aussi vainqueur à domicile du FC Boufarik (84-55).

La 3e place est partagée par quatre clubs (IR Boufarik, Nour Hamadi, CR El-Harrach et CBBA), avec 5 points chacun.

### Résultats complets:

A Khemis El-Khechna - CR El-Harrach (26-53)  
Nour M'sila - FC Boufarik (84-55)  
Nour Hamadi - IR Boufarik (51-34)  
Amel Bousaâda - C Bordj Bou Arréridj (105-31)  
ASHW Béjaïa (Exempte)

| Classement             | Pts | J |
|------------------------|-----|---|
| 1. Amel Bousaâda       | 7   | 4 |
| 2. Nour M'sila         | 6   | 4 |
| 3. IR Boufarik         | 5   | 3 |
| -- Nour Hamadi         | 5   | 3 |
| -- CR El-Harrach       | 5   | 3 |
| -- CB Bou Arréridj     | 5   | 4 |
| 7. ASHW Béjaïa         | 4   | 2 |
| -- FC Boufarik         | 4   | 3 |
| -- A Khemis El-Khechna | 4   | 4 |

## CROSS DE LA «RÉVOLUTION» DE DJELFA : Victoire d'Ali Grine chez les seniors

Le coureur Grine Ali, de la sélection militaire, a remporté la première place (seniors) de la 12e édition du cross de la «Révolution» de Djelfa, abritée samedi par le parcours «Sin Elba» de la ville. La 2e place de cette catégorie est revenue à Ouraghi Ramdane du club d'Ouled Fayet (Alger), devant un autre coureur de l'équipe militaire (Centre de préparation des équipes militaires de Ben-Aknoun/Alger), Zeghdane Issam.

«Je suis très heureux de ce titre», a réagi Grine, soulignant que les «pluies ayant marqué la compétition ont constitué un handicap pour les athlètes participants qui étaient obligés de fournir davantage d'efforts et de se surpasser».

La distribution des médailles aux lauréats de chaque catégorie, a été suivie par la tenue d'une cérémonie en l'honneur de la famille du moudjahid défunt Colonel Ahmed Ben Cherif, dont le nom a été donné à cette 12e édition du Challenge de la «Révolution» de Djelfa.

Dans leurs interventions à l'occasion, les responsables de la Fédération algérienne d'athlétisme ont loué la «bonne organisation de cet événement sportif», tout en soulignant sa contribution, au même titre que d'autres compétitions, à «renforcer l'équipe nationale en vue du Championnat arabe, prévu en janvier prochain à Amman (Jordanie)».

## LIGUE 1 «RÉSERVES» (15<sup>E</sup> JOURNÉE) : L'ESS championne d'automne

L'ES Sétif, large vainqueur en déplacement du MO Béjaïa (3-0), a remporté le titre honorifique de champion d'automne de Ligue 1 de football «réserves», profitant du match nul de son poursuivant direct le Paradou AC à Tadjanet (2-2), dans le cadre de la 15<sup>e</sup> journée du championnat disputée durant le week-end.

L'Entente a terminé la phase aller de la compétition avec 38 points (12 victoires, 2 nuls, 1 défaite), devançant de deux unités le PAC (11 victoires, 3 nuls, 1 défaite).

Le mano à mano se poursuit ainsi entre ces deux formations, elles qui avaient livré la saison dernière une lutte acharnée dans la course au titre remporté finalement par les Académiciens.

La 3<sup>e</sup> place est occupée par la JS Saoura (31 points), alors que l'USM Alger, qui jouait souvent les premiers rôles dans cette catégorie, a bouclé la première partie de saison à une triste 13<sup>e</sup> place (16 points).

En bas du tableau, l'USM Bel-Abbès (14<sup>e</sup>, 14 pts), le CABB Arréridj (15<sup>e</sup>, 13 pts) et le CR Belouizdad (16<sup>e</sup>, 11 pts) ferment la marche.

La compétition observera une trêve avant la reprise fixée au week-end du 28 et 29 janvier avec le déroulement de la 16<sup>e</sup> journée.

| Classement :      | Pts | J  |
|-------------------|-----|----|
| 1- ES Sétif       | 38  | 15 |
| 2- Paradou AC     | 36  | 15 |
| 3- JS Saoura      | 31  | 15 |
| 4- MC Oran        | 25  | 15 |
| 5- NA Hussein-Dey | 24  | 15 |
| 6- CS Constantine | 22  | 15 |
| 7- MO Béjaïa      | 21  | 15 |
| 8- JS Kabylie     | 20  | 15 |
| 9- MC Alger       | 17  | 15 |
| - O. Médéa        | 17  | 15 |
| - DRB Tadjenanet  | 17  | 15 |
| - AS Ain M'Ilila  | 17  | 15 |
| 13- USM Alger     | 16  | 15 |
| 14- USM Bel-Abbès | 14  | 15 |
| 15- CABB Arréridj | 13  | 15 |
| 16- CR Belouizdad | 11  | 15 |

## CAN-2019 (PRÉPARATION) : Algérie-Tunisie en amical en mars 2019

L'équipe nationale de football affrontera à domicile son homologue tunisienne en mars 2019, en match amical préparatoire en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet), a annoncé dimanche la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

«En marge de la réunion de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qui se déroule ce dimanche à Rabat (Maroc), la FAF et la Fédération tunisienne de football (FTF) ont conclu un accord pour l'organisation d'un match amical international entre les sélections algérienne et tunisienne, programmé à la date FIFA du mois de mars 2019», explique la FAF dans un communiqué, précisant que «la date exacte de cette rencontre, qui aura lieu en Algérie, sera arrêtée après concertation avec les staffs techniques des deux sélections».

Le dernier match ayant opposé les deux équipes remonte au 11 janvier 2015 à Tunis, soldé par un score de parité (1-1).

La Tunisie est à la recherche d'un nouveau sélectionneur après le limogeage en octobre dernier de Faouzi Benzarti. L'équipe nationale a composé son billet pour la phase finale de la CAN-2019 dimanche dernier, à l'issue de sa victoire face au Togo à Lomé (4-1) lors de la 5<sup>e</sup> journée des qualifications de la CAN-2019. Les Verts accueilleront la Gambie à Blida le week-end du 22 et 23 mars 2019, en clôture de la campagne qualificative.

APS

## CAN-2019 (PRÉPARATION) : Algérie-Tunisie en amical en mars 2019

L'équipe nationale de football affrontera à domicile son homologue tunisienne en mars 2019, en match amical préparatoire en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet), a annoncé hier la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.



«En marge de la réunion de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qui se déroule ce dimanche à Rabat (Maroc), la FAF et la Fédération tunisienne de football (FTF) ont conclu un accord pour l'organisation d'un match amical international entre les sélections algé-

rienne et tunisienne, programmé à la date FIFA du mois de mars 2019», explique la FAF dans un communiqué, précisant que «la date exacte de cette rencontre, qui aura lieu en Algérie, sera arrêtée après concertation avec les staffs techniques des deux sélections».

Le dernier match ayant opposé les deux équipes remonte au 11 janvier 2015 à Tunis, soldé par un score de parité (1-1). La Tunisie est à la recherche d'un nouveau sélectionneur après le limogeage en octobre dernier de Faouzi Benzarti. L'équipe nationale a composé son billet

pour la phase finale de la CAN-2019 dimanche dernier, à l'issue de sa victoire face au Togo à Lomé (4-1) lors de la 5<sup>e</sup> journée des qualifications de la CAN-2019. Les Verts accueilleront la Gambie à Blida le week-end du 22 et 23 mars 2019, en clôture de la campagne qualificative.

## ANGLETERRE / MANCHESTER CITY :

### Guardiola : «Mahrez doit bien jouer pour être titulaire»

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez «doit bien jouer» pour pouvoir concurrencer les autres joueurs à l'image de Raheem Sterling, a affirmé l'entraîneur espagnol des «Cityzens», Pep Guardiola.

«Mahrez doit bien jouer parce que Sterling est là et vice versa.

La même chose avec Otamendi, il doit rivaliser avec Laporte et John.

J'ai la chance d'être le manager.

L'équipe doit rivaliser si elle veut jouer», a affirmé Guardiola samedi à

l'issue de la victoire sur le terrain de West Ham (4-0).

Titularisé lors des derniers matchs de ManCity, dont le derby face à United (3-1), Mahrez a été relégué sur le banc des remplaçants face aux «Hammers».

Il a fait son apparition en seconde période (75<sup>e</sup>) en remplacement de Sterling, auteur d'un but à la 19<sup>e</sup> minute de jeu.

Après un début de saison laborieux, le N.7 de l'équipe nationale est en train de retrouver sa forme optimale, signant 6 buts et livrant 4 passes déci-

sives, toutes compétitions confondues.

Il reste également sur un doublé inscrit lors du match de l'équipe nationale dimanche dernier face au Togo à Lomé (4-1) en qualifications de la CAN-2019.

La formation de Pep Guardiola reste en tête du championnat, avec seulement deux points en moins par rapport à l'an dernier au même stade de la compétition, et une défense plus solide (5 buts encaissés en 13 rencontres).

## CAN2018 DAMES :

### L'Afrique du Sud et le Nigeria dans le carré d'AS

L'Afrique du Sud et le Nigeria ont composé leur billet pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations CAN2018 Dames de football après le nul du premier contre la Zambie (1-1) et la victoire du second contre la Guinée Equatoriale

(6-0) lors de la troisième et dernière journée de la poules B disputée samedi à Accra et Cape Coast. A la faveur de son nul, l'Afrique du Sud termine en tête du groupe B avec 7 points devant le Nigeria (6 points). La Zambie (4 pts) et la Gui-

née équatoriale ferme la marche (0 pts). La sélection algérienne avait été éliminée au premier tour du tournoi en concédant trois défaites en autant de rencontres dans le groupe A face respectivement au Ghana (1-0), Cameroun (3-0) et au

Mali (3-2) En demi-finale prévue mardi 27 novembre, l'Afrique du Sud affrontera le Mali et le Cameroun crociera le fer avec le Nigeria. Les trois premiers du tournoi se qualifieront à la Coupe du monde 2019 en France.

## LIGUE 1 MOBILIS :

### Nouredine Zekri nouvel entraîneur pour l'Entente de Sétif

La direction de l'Entente de Sétif (Ligue 1 Mobilis) a désigné, samedi soir, Nouredine Zekri comme nouvel entraîneur de l'équipe en remplacement de l'ex coach Rachid Taoussi.

La signature du contrat en vertu duquel le nouvel entraîneur sera à la tête de la régie technique de l'aigle noir jusqu'au terme de la saison spor-

tive 2018/2019, a eu lieu au siège du Club de l'Entente de Sétif à la cité Boumarchi (Centre ville), en présence de nombre de cadres dirigeants de l'équipe.

Le nouvel entraîneur de l'ES-Sétif, grâce auquel l'équipe s'est classée, au terme de la saison 2009/2010, en seconde position en Championnat na-

tional, et a remporté la Coupe d'Algérie, la Coupe de la Confédération Africaine de Football (CAF), la super-coupe de la CAF, s'est qualifiée au tournoi de la Ligue des Champions d'Afrique, tentera de coacher au mieux les Lions de l'Atlas pour décrocher d'autres titres.

## Pérez bloque Marcelo

Annoncé dans le viseur de la Juventus Turin, Marcelo (30 ans, 8 matchs et 2 buts en Liga cette saison) ne quittera pas le Real Madrid cet hiver. En effet, Calciomercato affirme que Florentino Pérez a déjà signifié au latéral gauche brésilien qu'aucun bon de sortie ne lui sera accordé au mois de janvier. En effet, le président de la Maison Blanche refuse catégoriquement de céder un autre de ses cadres après le départ de Cristiano Ronaldo, qui a sérieusement affaibli le club de la capitale espagnole.



## LE REAL MADRID PERDRAIT PATIENCE AVEC BALE

Alors qu'il devait prendre le flambeau de Cristiano Ronaldo, parti à la Juve, Gareth Bale déçoit depuis le début de la saison au Real Madrid. D'après AS, son attitude ne plairait pas non plus à ses dirigeants, qui n'excluraient pas de s'en séparer l'été prochain.

Le départ de Cristiano Ronaldo l'été dernier à la Juve devait lui permettre de prendre toute la lumière au Real. Mais Gareth Bale ne parvient toujours à répondre aux attentes placées en lui cette saison par ses dirigeants. Pourtant laissé tranquille par son corps, qui ne l'a pas épargné ces dernières années, le Gallois affiche des statistiques inquiétantes. En championnat, son dernier but remonte au 1er septembre dernier (4-1 contre Leganés). Face à Elbar, où le Real a coulé samedi à l'occasion de la 13e journée de Liga (3-0), l'ancien joueur de Tottenham a une nouvelle fois souffert. Il a perdu pas moins de 21 ballons et a été signalé hors-jeu à trois reprises, ne parvenant jamais à se mettre en évidence. De quoi agacer encore un peu plus le Real, qui perdrait patience avec son joueur, d'après AS. Selon les informations du quotidien madrilène, le club merengue n'apprécierait pas son attitude, le jugeant à la fois distant et froid. S'il n'améliore pas son rendement et son comportement dans les prochaines semaines, Bale pourrait se voir pousser vers la sortie lors du prochain mercato estival, lui qui est sous contrat jusqu'en 2022. Le Real, qui tranchera en fin de saison, n'exclurait plus de s'en séparer.

## LA JUVENTUS DE RONALDO DÉROULE

**Leader intraitable de la Serie A, la Juventus a remporté son 12e match en 13 journées, samedi, lors de la venue de la Spal (2-0).**

Les Bianconeri de Blaise Matuidi (entré en jeu à la 72e minute) comptent 9 points d'avance sur le Napoli, qui reçoit le Chievo dimanche.

Cristiano Ronaldo a ouvert le score (29e), pour rejoindre Krzysztof Piatek au sommet du classement des buteurs avec 9 réalisations, et Mario Mandzukic a fait le break à l'heure de jeu (60e).

Le club de Ferrare, lui, est 15e avec 4 points de répit sur la zone rouge.

## L'UEFA réagit à l'affaire Sergio Ramos

Les Football Leaks ont encore frappé. Après les accusations de viol de Cristiano Ronaldo, c'est un autre joueur issu du Real Madrid qui est accusé d'infraction à la loi. Le capitaine Sergio Ramos aurait en effet été contrôlé positif à un produit dopant après la finale de Ligue des Champions 2017 entre le Real Madrid et la Juventus Turin. "L'UEFA rejette fermement les accusations infondées selon lesquelles elle aurait dissimulé des résultats positifs en matière de dopage. Tous les cas de contrôle de dopage de l'UEFA sont effectués conformément au Code de l'Agence mondiale antidopage (AMA). L'UEFA a informé à la fois l'AMA et la FIFA de tous les cas requis par le Code de l'AMA et l'UEFA a fourni toutes les informations détaillées, les expertises et les preuves lors du traitement de tels cas."

Encore une affaire révélée par les Football Leaks qui sèment le trouble dans le monde du ballon rond. Aucune preuve n'a encore été rapportée mais si les faits sont finalement avérés, cela pourrait avoir de lourdes conséquences politiques et sportives pour le football européen. En attendant, le Real Madrid s'est incliné lourdement sur la pelouse d'Eibar (3-0), conséquences de ces accusations pour Sergio Ramos et ses coéquipiers?



## KOVAC: «JE SUIS FURIEUX»

Le Bayern Munich n'avance plus. Samedi, les Bavarois ont concédé le match nul face à Düsseldorf à l'Allianz Arena (3-3). Alors qu'ils menaient 3-1 à la 77e minute, les Munichois ont encaissé deux buts dans le dernier quart d'heure. L'attaquant belge de Düsseldorf, Lukebakio a inscrit un triplé. L'entraîneur du Bayern, Niko Kovac était furieux après la rencontre. «Vous pouvez imaginer ce que je ressens. Je suis furieux ! Je ne comprends pas comment on a pu perdre ce match. Le pire, c'est la façon dont on a encaissé ces trois buts. C'est inadmissible.» Les Bavarois sont dorénavant à neuf points du Borussia Dortmund, leader du championnat.

## Simeone veut retenir Oblak

L'entraîneur argentin, Diego Simeone, s'est exprimé pour AS sur le cas de son portier, en fin de contrat en 2021 avec l'Atlético Madrid. "En principe, je sais que le club travaille en conséquence pour qu'Oblak puisse continuer avec nous. Nous avons discuté avec lui cette semaine et il sait très bien ce qu'il veut et ce dont il a besoin. Il sait que nous avons besoin de lui et que c'est un élément très important dans le présent et dans l'avenir de la croissance que le club peut continuer à avoir."

## FÊTE NATIONALE DU SURINAM Le Président Bouteflika félicite son homologue Désiré Delano Bouterse

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Surinam, Désiré Delano Bouterse, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Le célébration de la fête nationale de la République du Surinam m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de bien-être pour le peuple ami du Surinam», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma volonté à œuvrer, avec vous, au développement des relations d'amitié qui existent entre nos deux pays et à la promotion de la coopération bilatérale», a conclu le Président Bouteflika.

## PARLEMENT L'APN prend part en Islande aux travaux du Forum des femmes politiques leaders

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux du sommet mondial du "Women Political Leaders global forum" (réseau international des femmes politiques leaders), qui se tiendront, du 26 au 28 novembre, à Reykjavik (Islande), a indiqué, hier, un communiqué de la chambre basse du parlement. L'APN sera représentée à ce sommet par la députée, Amel Deroua, en sa qualité d'ambassadeur du Parlement algérien, conclut la même source.

## ASSASSINAT DE KASHOGGI: L'Algérie condamne et exprime sa conviction que la justice saoudienne saura faire la lumière

L'Algérie a condamné le meurtre du citoyen saoudien Jamal Kashoggi, tout en exprimant sa «conviction» que la justice saoudienne saura faire la lumière dans cette affaire, a indiqué dimanche dans une déclaration, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif.



«L'Algérie, qui est liée à l'Arabie Saoudite par des relations étroites de fraternité, de coopération et qui partage avec elle un destin commun, exprime sa conviction que la justice saoudienne saura faire toute la lumière sur ce meurtre», a précisé le porte-parole du MAE. «L'Algérie a pris connais-

sance des éléments de l'enquête menée par la justice saoudienne concernant le meurtre du citoyen saoudien Jamal Kashoggi, tels que rendus publics par le Procureur Général du Royaume d'Arabie Saoudite, le 16 novembre dernier», a noté le porte-parole du MAE, ajoutant que l'Algérie qui condamne avec la

«plus grande vigueur l'horrible assassinat du citoyen saoudien, prend acte des conclusions auxquelles est parvenue la justice saoudienne concernant les circonstances de la perpétration du crime et l'identité de ceux qui l'ont ordonné et exécuté», a souligné le porte-parole.

## LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES L'ONU salue les «avancées» de l'Algérie

Le Coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, a salué hier les «avancées» enregistrées par l'Algérie en matière de lutte contre la violence faite aux femmes, notamment grâce à «un cadre légal des plus progressistes dans la région MENA», a déclaré M. Overvest lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.



Il a relevé que l'Algérie «peut se vanter d'avoir un cadre légal, des services sociaux et de

santé favorables à l'élimination ou tout au moins à une forte diminution de cette violence multiforme à l'encontre des femmes». M. Overvest a précisé que «ces avancées sont le résultat de la volonté politique du gouvernement qui a mis en place des infrastructures et de ressources fi-

nançières pour la prise en charge des victimes et le résultat du plaidoyer responsable de la société civile», a-t-il ajouté. D'autre part, il a indiqué que les chiffres récents à l'échelle mondiale «ont montré qu'une femme et une fille sur cinq, âgées de 15 à 49 ans, ont déclaré avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles par un partenaire intime au cours des derniers 12 mois et que 49 pays ne disposent actuellement d'aucune loi protégeant les femmes».

## TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED:

## Kamel Bouakaz, Fodil Dob et Houari Boukhors remis en liberté provisoire

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a remis, hier, en liberté provisoire l'humoriste Kamel Bouakaz, l'ancien footballeur Fodil Dob et Houari Boukhors. Le tribunal a décidé de reporter leur procès au 24 février 2019 pour auditionner les deux parties civiles absentes de l'audience, à savoir l'animateur Sofiane Dani et le président de l'APC d'Alger centre, Bettache Abdelhakim. «Le retrait de la plainte par Sofiane Dani, lors de l'instruction judiciaire, n'interrompt pas l'action publique», ont indiqué les avocats. Les accusés étaient en

détention provisoire depuis le 25 octobre pour «chantage et extorsion de fonds, diffamation et atteinte à la vie privée des personnes à travers la diffusion d'enregistrements de communications privées et confidentielles sans le consentement des personnes concernées». Les mis en cause ont été poursuivis pour les délits de «collecte et publication, par des moyens frauduleux, de données conservées, traitées et transmises via un système informatique, possession et divulgation et de données attentatoires aux organismes

de Droit public». Le Collectif de défense, composée d'une cinquantaine d'avocats, en tête desquels Me Mustapha Bouchachi, Me Benyessaad Noureddine, Me Benyekhlif Cherif, Me Brahm Hassen et Me Amine Sidhoum, a plaidé la remise en liberté provisoire de leurs mandants conformément à l'article 123 bis du code de procédure pénale, en s'engageant à présenter toutes les garanties pour leur comparution devant le tribunal le jour du procès.

APS

## FLN: Installation du directoire



Le directoire du parti du Front de Libération Nationale (FLN) a été installé, hier après-midi, avec Mouad Bouchareb comme coordinateur. Cette instance est composée de membres du Bureau politique du FLN, ainsi que de parlementaires, en l'occurrence, Leila Tayeb, Mahmoud Guemmama, Saïda Bounab, Saïd Lakhdari, Mustapha Karim Rehiel et Samia Bouras Kerkouche. Dans son allocution à l'occasion, M. Bouchareb a affirmé que l'objectif du direc-

toire consistait «à rétablir le bon fonctionnement du parti et à resserrer les rangs de ses militants sans exclusive, en permettant au parti de préserver sa place de leader sur la scène politique nationale». Pour rappel, l'ex secrétaire général du parti, Djamel Ould Abbas avait décidé, le 14 novembre courant, de démissionner de son poste, «en raison de soucis de santé qui lui imposent un congé de longue durée» et l'intérim a été assuré par Mouad Bouchareb.

## MDN

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Adrar



Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté samedi, à Adrar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 24 novembre 2018, un élément de soutien aux groupes terroristes à Adrar (3<sup>e</sup> Région militaire)», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire «ont appréhendé, à Tlemcen (2<sup>e</sup> RM) et Biskra (4<sup>e</sup> RM),

quatre (4) narcotrafiquants et saisi (34) kilogrammes de kif traité et une quantité de munitions», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Ouargla (4<sup>e</sup> RM), deux (2) contrebandiers et saisi (6.298) unités de différentes boissons». D'autre part, un détachement de l'ANP «a arrêté, à In Guezzam (6<sup>e</sup> RM), vingt-trois (23) immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi quatre (4) groupes électrogènes et quatre (4) marteaux piqueurs», alors que des Garde-côtes «ont mis en échec, à Annaba (5<sup>e</sup> RM), une tentative d'émigration clandestine de dix-huit (18) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», rapporte le communiqué.